



RECONNAISSANCE DE LA FONCTION D'ELU

Etat des lieux en Europe

Octobre 2023

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc

Sommaire

Avant-propos et bilan de la mission	1
Trois enquêtes menées en parallèle	1
Les universités interrogées	2
Les questions posées	2
Les conclusions importantes.....	3
 I – La situation de l'élus étudiant en Europe	6
1) Etude sur la reconnaissance de l'engagement étudiant en Europe	7
2) Enquête auprès de nos partenaires européens.....	16
Réponses des enquêtés	16
Conclusions de l'enquête « partenaires »	20
3) Bilan : Les options de reconnaissance des élus étudiant en Europe.....	22
 II – La situation de l'élus « personnel » en Europe	24
1) Enquête auprès de nos partenaires européens.....	25
Réponses des enquêtés	25
Conclusions de l'enquête « partenaires »	36
2) Bilan : Les options de reconnaissance des élus « personnels » en Europe.....	39
 Annexe I : Courrier aux partenaires EUniWell	41
Annexe II : Rapport d'enquête sur l'engagement étudiant.....	44
<i>European Step Erasmus +44</i>	

Avant-propos et bilan de la mission



Le Conseil d'Administration de Nantes Université a saisi la Mission Démocratie Universitaire (MDU) le 1er juillet 2022 en vue « d'analyser les conditions d'exercice de la démocratie représentative au sein de l'établissement, d'élaborer des recommandations méthodologiques pour conduire la réflexion, d'accompagner le processus de travail et de formuler des préconisations relatives au statut des élus au sein de Nantes Université ».

Dans ce cadre, la Mission a proposé de réaliser 3 études préalables : l'une porte sur les dispositifs à l'œuvre dans les universités européennes (notamment nos partenaires de EUniWell) relatifs au statut de l'élu universitaire ; l'autre porte sur les initiatives prises dans ce domaine par les universités françaises. La dernière étude proposait d'interroger les élus au sein de Nantes Université pour opérer un recensement des besoins et des propositions. Ce présent rapport fait état des dispositifs rencontrés chez nos partenaires européens interrogés.

Au vu des difficultés rencontrées à retrouver les informations recherchées au travers des sites internet des universités européennes – organisation, structuration, termes, nomination, etc.... différentes du cadre français – plusieurs enquêtes parallèles ont été lancées par la Mission démocratie universitaire avec le soutien des services de l'Université et de certains collègues. A ce titre, la mission tient à remercier Catherine De Wrangel (maîtresse de conférences à la Faculté des Langues et Cultures étrangères) et Maxence Boutet (chef de projet EUniWell), pour leur participation active à la réalisation de cet état des lieux européens.

Trois enquêtes menées en parallèle

La mission s'appuie donc dans ce rapport, sur trois enquêtes menées en parallèle, soit :

- 1. Une enquête menée par Catherine De Wrangel auprès des partenaires européens de l'UFR et de sa formation FLCE.*
- 2. Une enquête auprès de nos partenaires EUniWell avec l'appui des services centraux et vice-présidence internationale.*

3. Une enquête menée par le responsable de la Mission, Arnauld Leclerc, auprès de ses collègues européens (roumains et grecques).

Les universités interrogées

La Mission « démocratie universitaire » a ainsi pu interroger 12 Universités européennes au sein de 7 Etats tout au long de l'année 2023. Les réponses ont parfois été apportées par des enseignants-chercheurs ou membres du personnel administratif ou direction des universités.

Universités répondantes	
Italie	Università di Perugia
	Università di Firenze
Allemagne	Universität Humboldt (Berlin)
	Freie Universität (Berlin)
	Universität de Cologne
Espagne	Université de Grenade
	Université de Murcie
Royaume-Uni	Université de Saint Andrews (Ecosse)
Suède	Linnaeus University
Grèce	Université Panteion d'Athènes
	Université de la mer Égée
Roumanie	Université Babes-Bolyai de Cluj

Les questions posées

Nos partenaires ont ainsi répondu à une même série de questions, détaillées ci-dessous, concernant à la fois la reconnaissance et la valorisation de leurs élus étudiants et personnels.

Liste de questions posées

Question 1	Existe-t-il une rétribution symbolique ou non du fait de participer à une instance élue et/ou décisionnelle ? (Reconnaissance, avancement de carrière...)
Question 2	Existe-t-il une rétribution pécuniaire du fait de participer à une instance élue et/ou décisionnelle ? Si oui, sous quelles formes ? (Décharge, prime...)
Question 3	Combien de temps prennent ces fonctions d'élus ? Quelles sont les interactions avec la base ?
Question 4	Quels avantages ont les étudiants-élus dans les instances par rapport aux autres étudiants

La mission tient à remercier l'ensemble des partenaires européens ayant accepté de prendre part à cette consultation en répondant à cette série de questions. Sans leur participation, cet état des lieux n'aurait pas pu voir le jour.

Les conclusions importantes



Le rapport ci-dessous dresse le bilan de cette triple enquête menée par la mission durant l'année 2022-2023. Si l'état des lieux de la reconnaissance et valorisation de la fonction d'élus du personnel s'appuie uniquement sur les enquêtes menées auprès de différentes universités partenaires, l'état des lieux de la reconnaissance et valorisation de la fonction d'élus étudiant s'appuie également sur une large étude cordonnée par le réseau Animafac entre 2018 et 2021 et s'intéressant plus globalement à la reconnaissance de l'engagement étudiant (pas seulement électif). Cette étude permet de dresser un premier bilan et compléter les réponses de nos enquêtes.

A l'issue de cette longue consultation, la Mission souhaite formuler trois conclusions qui lui paraissent importantes :

1. Premièrement, la rédaction d'un état des lieux européen sur un sujet si technique et dépendant de nombreux paramètres nationaux (notamment législatifs) nécessite **beaucoup de prudence**. Il est compliqué de vouloir comparer les dispositions prises par des universités européennes qui divergent en de nombreux points, notamment par leur

organisation institutionnelle, la composition de leurs instances décisionnelles et donc la place et le rôle de leurs élus. Ainsi, si certains répondants indiquent parfois la reconnaissance des membres de leurs conseils, il n'est pas toujours évident de savoir si ces derniers sont des membres élus ou désignés – l'élection n'étant pas nécessairement la norme en la matière (les conseils étant parfois constitués des doyens, rémunérés et déchargés pour leur charge de doyen et non d'élus). Or, notre étude doit avant tout pouvoir alimenter la réflexion à Nantes Université où le système majoritaire reste l'élection – prudence donc dans la lecture des réponses apportées par nos partenaires qui vont souvent au-delà des élus.

2. La seconde conclusion concerne **les élus étudiants** : l'étude menée par Animafac, notre propre état des lieux européen mais aussi français (voir rapport MDU) montrent que la France et **les universités françaises sont finalement plutôt avancées concernant la reconnaissance et la valorisation des élus étudiants** – notamment grâce à l'obligation légale pour les établissements de l'ESR, depuis 2017, de mettre en place cette reconnaissance. Avec un cadre légal finalement très faible à l'échelle européenne (à quelques exceptions près), il existe une très forte hétérogénéité entre Etats et au sein même des Etats dans la reconnaissance de l'élus étudiant. Si ce dernier obtient un rôle important – notamment en Suède – voire, très fort en Roumanie, la place faite aux étudiants est parfois aussi très fragmentaire. C'est notamment le cas en Italie où les étudiants participent peu, ou encore au Royaume-Uni et en Grèce. Finalement, **seules quelques modalités originales par rapport à l'existant français ont été relevées**, à savoir : *la rémunération, la priorité sur l'attribution de logements étudiants ou encore des avantages sur l'accès à certaines infrastructures*. A noter que, si ces dispositions semblent vertueuses, elles ne sont pas nécessairement légalement/techniquement applicables en France (logements gérés par le CROUS, rémunération interdite...) - Attention donc, à nouveau, à la transcription à l'échelle française.
3. Enfin, la dernière conclusion concerne **la reconnaissance des élus « personnels »** : comme c'est globalement le cas dans les universités françaises, si les responsabilités administratives de haut rang semblent reconnues (par des primes et décharges) – doyens, rectorat, vice-présidences, responsables de diplômes, directeurs de départements – **les**

responsabilités électives restent peu valorisées par les établissements. Perçue comme une obligation due à la fonction en Allemagne, non valorisée par le Royaume-Uni, peu par la Grèce, la représentation des personnels ne semble connaître aucun modèle réellement vertueux en Europe. Il est par ailleurs intéressant de noter que les personnels administratifs n'ont aucune représentation au sein du Conseil d'administration à l'université de Cluj, là où les étudiants ont un rôle central. Finalement, comme pour les élus étudiants, **seules quelques modalités originales par rapport à l'existant français ont été relevées**, notamment dans les universités italiennes, suédoise et allemandes, à savoir : *la rémunération par jetons de présence par session, la participation aux frais de publication d'articles, ou encore la mise en place de décharges comptabilisant à la fois le temps de réunion ET le temps de préparation aux réunions de conseils.* Contrairement aux dispositions appliquées aux élus étudiants, nécessitant une réflexion juridique plus importante, ces dernières semblent davantage compatibles avec le droit français et donc avec le cadre nantais.

L'état des lieux permet finalement de mettre en évidence quelques dispositions originales et modèles inspirants, mais pas toujours applicables comme tel au modèle français. Aucune université ne semble se présenter comme modèle fort concernant le statut de l'élus personnel, et la France est déjà bien avancée concernant le statut de l'élus étudiant par rapport au reste de nos partenaires européens. La place des étudiants est finalement assez importante au sein des instances même si leur rôle peut être renforcé (suivant peut-être les modèles roumain ou suédois à ce sujet). Par ailleurs, aucune université n'a communiqué à la Mission de documents formels de reconnaissance – Charte, Statut, règlement – encadrant cette valorisation de la fonction. L'étude d'Animafac ne fait pas non plus mention de tels documents au sein des universités européennes. Ainsi, si de nombreuses dispositions différentes existent en France et en Europe, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement – *a fortiori* celui des personnels – est loin d'être la norme aujourd'hui.



Arnauld LECLERC
Responsable de la Mission « Démocratie Universitaire » (MDU)



I – La situation de l'élu étudiant en Europe

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc

1) Etude sur la reconnaissance de l'engagement étudiant en Europe

Entre 2018 et 2021, le réseau Animafac et six partenaires européens ont mené [le projet « European Student Engagement Project » \(European STEP\)](#)¹, une vaste étude sur la reconnaissance de l'engagement étudiant. Si elle s'intéresse à l'engagement étudiant pris dans sa globalité – engagement associatif, militaire, civil, sportif, etc. – cette étude comprend également l'engagement électif des étudiants au sein des instances des établissements interrogés. Cet engagement est en effet souvent confondu avec les engagements associatifs. C'est le cas notamment en France dans le cadre de la Loi Egalité et Citoyenneté de 2017 et donc dans la majorité des dispositifs de reconnaissance français au sein desquels les élus étudiants ont, la plupart du temps, la même reconnaissance que les étudiants dits « engagés » quelle que soit la nature de leur engagement.

Cette étude importante coordonnée par Animafac nous permet dans le cadre de nos recherches concernant les dispositifs de reconnaissance des élus universitaires, de dresser un premier état des lieux européens concernant les élus étudiants. Cette dernière sera complétée par la suite par les différentes enquêtes menées auprès de nos propres partenaires européens, tout comme pour les élus du personnel pour lesquels la recherche d'informations se trouve toujours plus compliquée (voir Etat des lieux français).

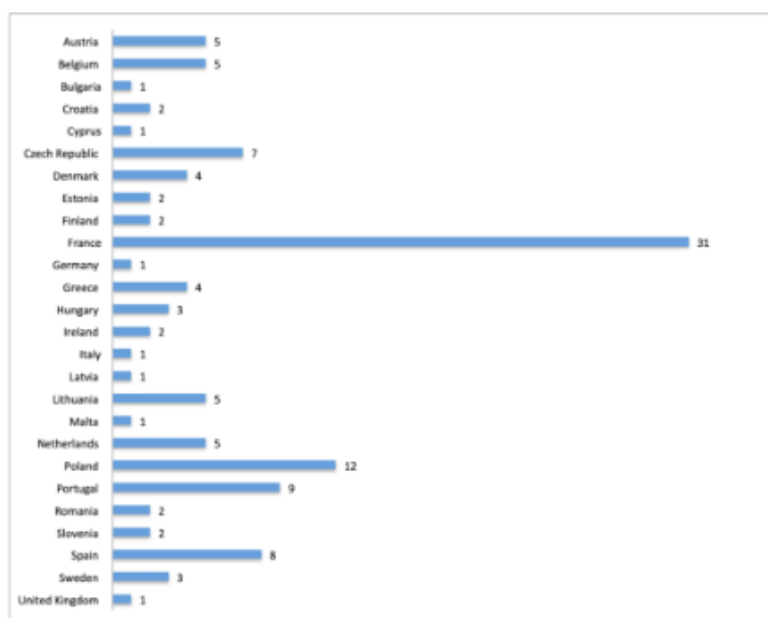
Menée auprès de 120 établissements d'enseignement supérieur de nature différentes (universités, écoles publiques ou privées), dans 26 pays européens (*voir graphique ci-dessous*) mais largement dominée par les établissements français (31/120), cette étude comporte plusieurs volets :

1. La **cartographie des cadres législatifs et réglementaires** de reconnaissance de l'engagement étudiant en Europe (2019) : permet une première idée du portage/volonté politique du sujet à l'échelon national.
2. Un **rapport préliminaire sur les dispositifs de reconnaissances au sein des universités européennes** issu d'une enquête menée entre février 2019 et avril 2019 auprès des universités engagées : permet d'identifier les dispositifs existants et les mécanismes mis en place dans chaque Etat/établissement et met en lumière une grande diversité à la fois de dispositifs et de visions. (**Annexé à ce rapport**)

¹ Projet sur l'engagement des étudiants européens : STEP (2019). « Comment les établissements d'enseignement supérieur européens valorisent l'engagement des étudiants », Rapport d'enquête du projet européen STEP, <https://www.animafac.net/wp-content/uploads/2022/11/European-STEP-Rapport-intermediaire-IO4-VFR.pdf>, consulté le 10/01/2023.

3. Une **étude qualitative des dispositifs mis en œuvre réalisée grâce à une série d'entretiens** avec les étudiants engagés, et la communauté universitaire : cette étude sera peu mobilisée ici.

Nombre de réponses par pays (N=120)



Pays : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni.



Les leçons de la cartographie des cadres législatifs et réglementaires

La cartographie des cadres législatifs et réglementaires établie dans le cadre de cette étude fait état de 3 groupes d'Etats ayant mis en place des mesures plus ou moins contraignantes ou aucune mesure encadrant la reconnaissance de l'engagement étudiant.

- Un **premier groupe d'Etats a mis en place un cadre législatif spécifique à la reconnaissance de l'engagement pour l'ESR**. Au sein de ce groupe :
 - Seuls, la **France, la Finlande et la Hongrie** ont un **cadre législatif contraignant** en la matière – obligeant les établissements à reconnaître l'engagement de leurs étudiants.

- 6 autres Etats européens ont un **cadre législatif incitatif** – poussant à la reconnaissance : l'Irlande, l'Espagne, la Croatie, l'Estonie, la Lituanie et la Slovénie
- Un **second groupe d'Etats a mis en place un cadre législatif sur la reconnaissance de l'engagement indépendant de l'ESR** :
 - Dans ce groupe, il existe un **cadre législatif plus global** (ne concernant pas uniquement les universités) permettant une reconnaissance de l'engagement citoyen/associatif etc.... **appliqué librement par les universités** si elles le souhaitent (ex : en Allemagne, Autriche, Italie, Belgique, Portugal, Danemark, Roumanie, Royaume-Uni...)
- Un **troisième groupe d'Etats n'a mis en place aucun cadre législatif sur le sujet**
 - C'est le cas des Etats suivants : Grèce, Pays-Bas, Pologne, Suède, Bulgarie, Lettonie...². Attention, cela ne signifie pas que les établissements présents dans ces Etats n'ont mis en place aucune disposition de reconnaissance, mais qu'aucun cadre législatif national les y contraints.
 - Ainsi, seules **deux universités indiquent ne pas reconnaître l'engagement étudiant** : Université Linnaeus en Suède et l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce. A noter que l'enquête menée auprès de nos partenaires européens comporte quelques divergences avec ces réponses. Ainsi, **l'Université Linnaeus indique dans sa réponse à notre enquête, qu'elle prévoit, notamment, la rémunération des étudiants élus.**

La cartographie met en lumière, à la fois l'absence de définition commune concernant « l'engagement », mais surtout, l'absence de cadre commun et une grande hétérogénéité dans la prise en compte de cet engagement par les Etats (et, nécessairement, par les universités). Cependant, malgré l'absence de cadre législatif spécifique dans une large majorité d'Etats en Europe, 65% des établissements répondants indiquent avoir une politique concernant l'engagement des étudiants. 90,8% indiquent également que l'engagement étudiant fait partie de la stratégie de l'établissement. La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur interrogés reconnaît donc une forme d'engagement étudiant et développe une politique concernant la reconnaissance de cet engagement.

65% des établissements ayant répondu ont une politique concernant l'engagement des étudiants et 9,2% sont en train de mettre en œuvre une politique sur le sujet.

Pour 90,8 % des répondants, l'engagement étudiant fait partie de la stratégie de l'établissement.

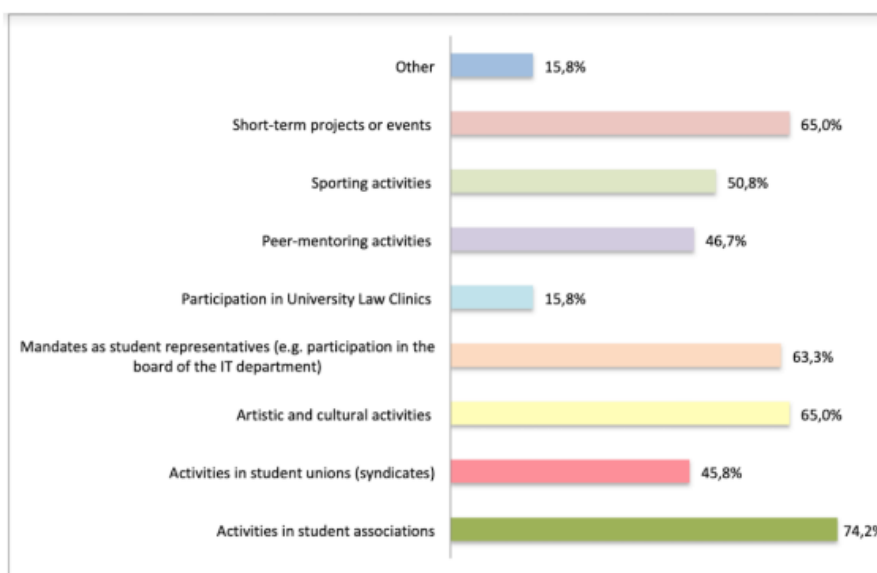
² Voir carte interactive et tableau récapitulatif du projet STEP, <https://www.animafac.net/wp-content/uploads/2022/11/Recapitulatif-par-pays.pdf>, consulté le 10/01/2023.



63,3% reconnaissent le mandat électif comme engagement

Avec un cadre législatif mais aussi une définition très différente de ce que représente l'engagement étudiant, le panel des activités prises en compte par les universités européennes dans la reconnaissance de l'engagement étudiant est nécessairement très varié et diverge d'une université à une autre. Ci-dessus figure la liste des activités les plus valorisées selon le rapport³

Activités au sein de l'établissement considérées comme un engagement étudiant⁸, % (N=120)



On peut ainsi constater que « seule » 63,3% des établissements interrogés comptabilise la représentation étudiante au sein des conseils d'établissements parmi les activités relevant de l'engagement étudiant susceptible d'une reconnaissance. L'activité la plus valorisée étant, assez logiquement, l'engagement associatif, puis artistique et culturel.

Principales activités au sein des établissements considérées comme un engagement étudiant:

- les activités au sein des associations étudiantes (74,2%)
 - activités artistiques et culturelles & projets ou événements à court terme (65%)
 - des mandats en tant que représentants étudiants,
c'est à dire des étudiants ayant des responsabilités au sein de l'établissement (63,3%)
-

³ Loc. cit. Rapport d'enquête du projet européen STEP, page 26. *A noter que l'enquête peut être influencée par les réponses nombreuses des universités françaises par rapport au reste des Etats européens.*

Il est intéressant de constater dans les réponses que seuls 10 établissements français sur 31 considèrent l'action syndicale étudiante comme un engagement étudiant et **22 sur 31 établissements concernant l'implication dans des instances**.⁴ Ces réponses apportées par les personnels des universités françaises interrogées semblent montrer une faible appropriation du nouveau cadre juridique français posé par la loi Egalité et Citoyenneté de 2017 qui impose, *a minima*, la mise en place de mesures d'aménagement des études (et droits spécifiques) pour les étudiants ayant un mandat électif.⁵



Diversité des modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant

L'étude met donc en évidence, des cadres législatifs différents, des activités diversement reconnues, mais aussi des modalités des reconnaissance très diverses dont voici la liste (*voir résultats enquête, graphique ci-dessous*).

- Crédits ECTS pour les activités bénévoles
- Intégration de l'engagement étudiant dans certains programmes d'études - cursus de l'établissement
- Possibilité de valoriser son bénévolat dans un module optionnel
- Validation des compétences acquises à travers l'engagement
- Mention sur le diplôme décrivant les activités bénévoles
- Mention sur le diplôme décrivant les compétences acquises à travers l'engagement
- Possibilité pour les étudiants engagés d'aménager leurs emplois du temps
- Statut spécifique pour les étudiants engagés (par ex "responsable associatif", "étudiant engagé")
- Session de formation pour les étudiants engagés (par ex pour les aider à identifier les compétences acquises)

⁴ Ibid. p.25.

⁵ Article L611-11, Création LOI n°2017-86 du 27 janvier 2017 - art. 34 : « Des aménagements dans l'organisation et le déroulement des études et des droits spécifiques liés à l'exercice de responsabilités particulières sont prévus par les établissements d'enseignement supérieur, dans des conditions fixées par décret, afin de permettre aux étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, aux étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au livre II de la quatrième partie du code de la défense, aux étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique mentionné à l'article L. 120-1 du code du service national ou un volontariat militaire prévu à l'article L. 121-1 du même code, aux étudiants exerçant une activité professionnelle et **aux étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires de concilier leurs études et leur engagement.** »

- Valorisation de l'engagement étudiant : espace dédié aux associations, possibilité d'organiser des événements dans les locaux de l'établissement, communication institutionnelle sur les activités des étudiants
- Remise de prix ou cérémonie pour les étudiants engagés
- Certificat de volontariat
- Points bonus pour le bénévolat



Au vu des réponses apportées ci-dessous, les trois mesures de valorisation les plus courantes dans ces établissements d'enseignement supérieur sont les suivantes :

- **Crédits ECTS** (53,3% des cas soit 64 réponses) ;
- **Valorisation de l'engagement étudiant** : espace dédié aux associations, possibilité d'organiser des événements dans les locaux de l'établissement, communication institutionnelle sur les activités des étudiants (49% soit 59 réponses) ;
- **Intégration de l'engagement étudiant dans certains programmes** d'études/cursus de l'établissement (44,2% soit 53 réponses)



La reconnaissance particulière des mandats étudiants : quelques exemples

En ce qui concerne les mandats électifs au sein des instances des établissements de l'ESR en Europe, plus particulièrement, quelques exemples d'universités peuvent être mis en avant ici, avec des dispositifs innovants ou une reconnaissance particulière en direction des élus :

- **Université de Porto au Portugal** : Statut spécifique pour les étudiants engagés dans des activités politiques.
 - « *Au Portugal, les mandats de représentants des étudiants semblent bien reconnus dans les EES ayant participé à l'enquête, sous différentes formes - cinq EES ont mis en place un statut spécifique pour les étudiants engagés, six EES utilisent la valorisation par les espaces dédiés aux associations, événements, campagnes de communication, quatre EES organisent une cérémonie de remise de prix, et cinq EES ont établi un certificat de volontariat. Ainsi, le rôle de la voix et de l'implication des étudiants au sein de la communauté académique est apprécié et formellement reconnu.* »⁶
- **University of Dublin City**, en Irlande : un statut spécifique pour les étudiants engagés qui ont des mandats en tant que représentants des étudiants (par exemple, participation au conseil d'administration)
- **L'Université de Cork** : Cette dernière semble également attribuer de l'importance à la « *Représentation des étudiants dans tous les comités universitaires et panels d'entretien* »
- **L'Université d'Estrémadure** en Espagne a souligné qu'elle « *ne reconnaissait que la contribution des étudiants dans les organes de l'établissement et la représentation étudiante au sein de l'université avec des crédits ECTS. L'université ne reconnaît aucune autre forme d'engagement.* »
- **A l'Université d'Utrecht** : « *L'Université d'Utrecht, aux Pays-Bas, a également mentionné le soutien financier comme une forme de valorisation de l'engagement des étudiants.* »

⁶ Loc.cit. Rapport d'enquête du projet européen STEP, <https://www.animafac.net/wp-content/uploads/2022/11/European-STEP-Rapport-intermediaire-IO4-VFR.pdf>, page 66.

- « **L'Université de Lettonie** présente des formes plus complexes de valorisation de l'engagement étudiant. L'intégration de l'engagement étudiant dans les programmes d'études est possible pour des activités telles que le mentorat et pour des mandats en tant que représentants étudiants au sein de l'établissement. »
- **L'Université d'Amsterdam** : cette université met en place l'ensemble des moyens classiques de reconnaissance de l'engagement. A cela s'ajoute pour les élus, notamment : « L'Université organise une cérémonie de remise de prix pour des activités telles que des mandats en tant que représentants étudiants au sein de l'établissement, le mentorat, l'engagement dans des ONG, des associations à but non lucratif, des organisations d'étudiants et des activités liées à la citoyenneté. »

Quelques conclusions de l'enquête

Cet état des lieux dressé par l'association AnimaFac et ses partenaires démontre une grande diversité dans les modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant en Europe. Les élus étudiants sont, dans l'ensemble des cas, mêlés aux étudiants engagés et soumis, dans la majorité des situations, aux mêmes dispositions et avantages : aménagement d'études, mention au diplôme, crédits ECTS, remise de prix, etc... Quelques universités semblent leur reconnaître un statut plus particulier que cette étude globale sur l'engagement étudiant ne précise cependant pas suffisamment pour alimenter notre recherche.

Il est difficile de dégager de cette étude, de grands modèles européens en la matière. Il semble clair que la mise en place d'un cadre législatif et/ou réglementaire par l'autorité politique induit une reconnaissance obligatoire et donc importante de l'engagement étudiant, quelle que soit sa nature dans les Etats concernés. Cependant, l'étude montre également qu'en l'absence de cadre, la volonté politique des établissements a parfois permis la mise en place d'une reconnaissance également importante – mais volontaire et dépendante donc des établissements. Ainsi, 92,6% des établissements issus d'Etats sans cadre politique de reconnaissance, indiquent malgré tout valoriser l'engagement étudiant. L'Université de Lettonie notamment a développé un système assez complexe de valorisation (intégration dans le cursus, module optionnel, adaptation de l'emploi du temps, remise de prix...). C'est également le cas aux Pays-Bas, où l'Université d'Amsterdam a mis en place l'ensemble des dispositifs cités dans l'étude : crédits ECTS, intégration dans le cursus, module, statut spécifique, certification, remise de prix...mais aussi à l'Université d'Utrecht mentionnant quant à elle un soutien financier comme forme de valorisation.

Au-delà d'un mouvement positif vers une plus grande reconnaissance à l'échelle européenne, l'étude coordonnée par Animafac met également en lumière plusieurs freins à la reconnaissance évoqués directement par les personnels répondants :

1. Les convictions du personnel de l'établissement : faire accepter le changement notamment par les enseignants, mais aussi l'absence de volonté politique, de motivation de l'administration
2. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre : manque de moyens humains et financiers
3. La perte de sens : si l'engagement devient une obligation, il y a une forme de perte du sens de l'engagement
4. Le manque de temps et d'intérêt des étudiants concentrés sur leurs études
5. L'absence de politique ou stratégie centralisée
6. La rigidité des règles administratives : rigidité dans les programmes de formation, rigidité dans les pratiques de reconnaissance

Nous compléterons donc cette enquête importante par deux autres enquêtes menées auprès de nos partenaires européens – les résultats de ces deux enquêtes seront mêlés dans les pages qui suivent. Elles permettront à la fois de compléter l'enquête concernant les élus étudiants en Europe (avec des questions concernant spécifiquement cet engagement étudiant) mais également d'établir un état des lieux similaire concernant les élus du personnel en Europe, non concernés par cette première étude.

2) Enquête auprès de nos partenaires européens



Au vu des difficultés rencontrées pour retrouver les informations recherchées au travers des sites internet des universités européennes – organisation, structuration, terminologie, etc. différentes du cadre français – plusieurs enquêtes parallèles auprès de nos partenaires européens ont été lancées par la Mission « démocratie universitaire » pour établir cet état des lieux européen. (*Voir Avant-Propos*) Ainsi, 12 universités représentant 7 Etats européens ont été interrogées. Quatre questions différentes leur ont été posées dont une relative aux modalités de la reconnaissance de leurs élus étudiants. Voici leurs réponses :

Question 4 : Quels avantages ont les étudiants-élus dans les instances par rapport aux autres étudiants ?

Réponses des enquêtés

Question 4 - Quels avantages ont les étudiants-élus ?

Pays	Université	Répondant	Réponse de l'université
Italie	Università di Perugia	Pr. Antonio Catolfi Professeur, Élu au Sénat académique	Non informée.

	Università di Firenze	Annick Farina : MCF, Présidente du Centre de langues, membre élu du Senat Accademique + Prof. Giorgia Giovannetti Vice President for International Relations	Ils sont élus pour 2 ans. Ils n'ont pas d'avantages particuliers mais ne sont jamais présents dans les conseils (conseils de direction des centres, conseils de département et de Corso di laurea etc.) ce qui est un gros problème + Aucune, une partie de la mise en réseau possible.
Allemagne	Universität Humboldt	PD Dr. Mag. phil. Dott. Roberto Ubbidente (MCF associé, HDR)	Les étudiants qui participent à ces instances ne reçoivent aucune rémunération particulière, ni en argent ni sous forme de crédits ECTS
	Freie Universität Berlin	Marie Jacquier, Frankreichzentrum	Les étudiants élus peuvent faire valoir leur engagement dans la ABV - 'Allgemeine Berufsvorbereitung' (UE de Préparation Professionnelle) - c'est nouveau mais prend en compte le fait que certains étudiants aimeraient continuer dans la recherche, donc il s'agit d'expériences professionnelles qui équivalent à des stages.
	Universität de Cologne	Peter Eggert Head of the Department Academic Affairs	Les membres étudiants des comités participent à la prise de décision au sein des comités centraux de l'université (tels que le sénat de l'UoC, la commission pour l'égalité des sexes ou le conseil de département), car ils disposent d'un mandat et d'un droit de vote. En principe, la participation aux travaux des comités est certifiée sur demande, par exemple pour les procédures de candidature...

			Ce n'est que pour la participation des représentants des étudiants nommés à la Commission d'accréditation que la direction de l'UoC a défini une exception au début de l'année 2023 et spécifié des allocations de dépenses monétaires pour la participation à une réunion ou la préparation d'une réunion.
Espagne	Université de Grenade	Marian Panchon-Hidalgo Profesora Ayudante Doctora . Departamento de Traducción e Interpretación	Les étudiants élus n'ont aucun avantage si ce n'est d'être au courant de ce qui se passe et de côtoyer d'autres instances.
	Université de Murcie	Secrétaire générale	Reconnaissance des crédits qui sont appliqués à leur relevé de notes.
UK	St Andrews University	/	Pas d'information concernant les élus étudiants – possible exonération des droits d'inscription évoquée.
Suède	Linnaeus University	/	Ils ne bénéficient pas d'avantages spécifiques, mais sont rémunérés à hauteur d'environ 25 euros par heure de lecture et de réunion.
Grèce	Université de la Mer Egée et Université Panteion d'Athènes	Professeur Panos Grigoriou (Université de la mer Egée confirmée par Pr. Stelios Perrakis, Université Panteion d'Athènes)	Dans toutes les institutions universitaires participent des représentants des étudiants, élus par leurs collègues, et du personnel administratif (Sénat et doyennat) élus par leurs collègues. Aucune disposition particulière ne semble prise concernant la valorisation de la fonction d' élu étudiant.

Roumanie	Université Babes-Bolyai de Cluj	Professeur Sergiu Mişcoiu	Les étudiants sont représentés dans des instances multiples : • Il y a un conseil étudiant pour chaque faculté • Il y a un conseil étudiant à l'échelle de l'Université • Les étudiants sont représentés au Sénat académique • Le représentant des étudiants est invité permanent au CA • Il existe un Vice-Président chargé des relations étudiantes. Rétribution : il n'existe pas de rétribution directe mais une rétribution indirecte. Les étudiants élus ont des accès préférentiels pour les cités universitaires (une chambre) et aussi un accès préférentiel dans des infrastructures qui dépendent de l'Université (par exemple, des places dans les stations balnéaires ou à la montagne que gèrent l'université). Pouvoirs des étudiants : leur pouvoir se situe surtout au niveau du conseil des étudiants. Ils répartissent les places en cités universitaires (donc décident quels étudiants vont y avoir accès). Ils jouent un grand rôle dans l'évaluation des enseignants. Ils sont très craints parce qu'ils peuvent influencer l'évaluation faites par les étudiants sur un professeur en orchestrant une campagne ou en faisant des recommandations. Ce sont surtout les corporations qui sont représentées et peu les syndicats.
-----------------	---------------------------------	---------------------------	---



Conclusions de l'enquête « partenaires »

Les réponses apportées par nos partenaires européens sont très différentes de par le format et leur nature. Parfois très longues, parfois très courtes, ces réponses doivent être prises avec prudence. Mises en perspective par l'étude coordonnées par Animafac, ces réponses peuvent parfois sembler entrer en contradiction avec les précédentes conclusions. Ainsi, l'Université suédoise annonçait aucune reconnaissance dans l'étude Animafac mais indique dans notre questionnaire la rémunération de ses élus étudiants. De même, l'existence d'un cadre législatif en Espagne mis en lumière par l'étude Animafac ne semble pas se refléter dans l'absence de dispositifs de l'Université de Grenade.

Voici néanmoins quelques conclusions sur la reconnaissance des élus étudiants au sein des universités interrogées : une place et un rôle très variable pour les élus étudiants, des modalités de reconnaissance très différentes d'une université à l'autre, mais certains dispositifs originaux (notamment en Suède, Allemagne et en Roumanie).

Question 4 - Les avantages accordés aux étudiants élus



➡ En **Italie**, les étudiants sont élus pour 2 ans. Ils ne bénéficient pas d'avantages particuliers. Ils participent très rarement aux conseils. Ils peuvent tirer des avantages du réseau qu'ils constitueront d'eux-mêmes durant leur mandat d'élus. La reconnaissance est donc très limitée tout comme leur place dans les instances.

➡ En **Allemagne**, où aucun cadre législatif particulier n'existe concernant les étudiants, ces derniers ne bénéficient ni de compensation pécuniaire ni de crédits ECTS. Cependant, quelques universités semblent mettre en place des dispositifs de reconnaissance ces dernières années – même limités :

- ❖ Une nouveauté vient d'être introduite à travers l'instauration d'une **UE de Préparation Professionnelle** à la Freie Universität de Berlin.
- ❖ L'Université de Cologne a également prévu à partir de 2023, une **prise en charge financière de la participation** de ses élus étudiants aux réunions d'instance.
- ❖ A l'Université de Cologne, les élus étudiants peuvent également demander une **certification de leur expérience** en cas de candidatures.
- ❖ Seule l'Université Humboldt ne semble pas prévoir de dispositif particulier.

➡ **En Espagne**, un cadre législatif incite à la reconnaissance du volontariat sans obligation d'application, avec des modalités de reconnaissance très différentes d'une université à l'autre.

- ❖ Parmi les universités consultées, seule l'Université de Murcie a mis en place une reconnaissance de l'engagement des élus étudiants à travers **l'attribution de crédits ECTS**.

➡ En **Suède**, l'Université interrogée est la seule université ayant mis en place un **système de rémunération pour ses étudiants** élus : elle attribue 25euros par heure de réunion et de préparation. Pourtant, interrogée dans le cadre de l'étude Animafac, l'Université Linnaeus indiquait ne pas « valoriser l'engagement étudiant ». L'une des raisons évoquées est « *que la participation des étudiants à des activités extrascolaires est une affaire privée et non universitaire : cela ferait un lien inapproprié entre les programmes académiques et la vie extrascolaire* »⁷ La représentation au sein des instances de l'établissement ne semblant pas représentée une activité « extrascolaire », il est possible que les élus étudiants bénéficient d'une reconnaissance particulière au sein de cette université.

➡ En **Grèce**, aucun cadre législatif n'entoure la reconnaissance de l'engagement étudiant en particulier. Ainsi, l'Université de Thessalonique, avec l'Université Linnaeus, était la seconde et seule université à indiquer ne pas valoriser l'engagement étudiant. Elle justifie ce choix par « *les obstacles juridiques au niveau du pays ont été mentionnés, ainsi que l'approche bureaucratique de l'université. Ils évoquent également le manque de moyens au sein de l'établissement.* ». Les deux universités grecques interrogées dans le cadre de notre enquête semblent confirmer l'absence de reconnaissance particulières de leurs élus étudiants.

➡ En **Roumanie**, il n'existe pas de cadre légal entourant l'engagement étudiant en particulier (autre cadre concernant le volontariat adulte). Cependant, la réponse de notre partenaire européen de l'Université Babes-Bolyai de Cluj semble indiquer une forte reconnaissance des élus étudiants au sein de l'établissement avec à **la fois une forte présence des étudiants au sein des instances mais aussi un rôle central**. L'Université a par ailleurs mis en place **deux modalités de valorisation originales** :

- ❖ Un **accès préférentiel pour les cités universitaires**
- ❖ Un **accès préférentiel dans des infrastructures** qui dépendent de l'Université

➡ Enfin, le **Royaume-Uni** ne semble pas avoir mis en place de dispositifs de reconnaissance particulière. Les étudiants étant souvent perçus comme étant des « clients ». Cependant, les discussions informelles menées avec certains collègues mettent en évidence la possible exonération des frais d'inscription pour certains étudiants engagés.

⁷ Ibid, p.70.

3) Bilan : Les options de reconnaissance des élus étudiant en Europe

L'étude coordonnée par Animafac sur la reconnaissance de l'engagement étudiant en Europe ainsi que l'enquête menée par la Mission « démocratie universitaire » auprès de nos partenaires européens dans 7 Etats différents, mettent en évidence un certain nombre de dispositifs de reconnaissance à destination des étudiants engagés (et parfois plus particulièrement à destination des élus étudiants).

La majorité de ces dispositifs ne présente aucune originalité particulière par rapport à l'existant en France. Le cadre juridique de 2017 imposant aux établissements d'enseignement supérieur français la reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant, y compris électif, a conforté les universités déjà bien engagées sur ce terrain-là avant 2017. Les établissements français ont ainsi tous mis en place des modalités en la matière : crédits ECTS, supplément au diplôme, bonification sur la moyenne, Open Badges, certification, UE particulière, régime d'études spécial... Certaines universités prévoient également des modalités particulières pour les élus étudiants et leurs organisations, notamment : les frais de déplacement, les subventions aux organisations, un droit à la formation, à l'information, etc...

L'état des lieux européen permet de compléter à la marge l'ensemble des dispositifs déjà nombreux en France concernant les élus étudiants avec certains dispositifs originaux (c'est moins le cas concernant les élus du personnel – voir Rapport d'état des lieux en France).

Le bilan ci-dessous tente de dresser la liste des dispositifs originaux existants en Europe à destination des élus étudiants et non rencontrés en France (il est cependant parfois compliqué de distinguer les élus des étudiants engagés).

DISPOSITIONS FINANCIERES PARTICULIERES		
OPTIONS DE RECONNAISSANCE DE LA FONCTION D'ELU ETUDIANT	Rémunération des élus étudiants	• Quelques rares universités ont mis en place un système de rémunération des élus étudiants (ex en Suède : par heure de réunion et de préparation)
	Bourses	• Certaines universités semblent accorder, de manière préférentielle et en certaines conditions, des bourses d'études à leurs étudiants engagés • Certains étudiants peuvent également être

exonérés des frais d'inscription de leur formation (incertitude ici)

VALIDATION DE COMPETENCES

Certification	Plusieurs universités mettent en place la délivrance de certificats attestant des compétences acquises dans le cadre de leur engagement
Intégration dans le programme d'études	Certaines universités prévoient l'intégration de l'engagement étudiant dans les programmes d'études.

DISPOSITIONS DIVERSES

Accès préférentiel au logement	L'Université de Cluj en Roumanie accorde à ses élus étudiants un accès privilégié aux logements étudiants
Accès préférentiel aux infrastructures dépendantes de l'université	L'Université de Cluj en Roumanie accorde à ses élus étudiants un accès privilégié aux différentes infrastructures dépendantes de l'université (notamment pour les congés)
Cérémonie de remise de prix	Plusieurs universités prévoient l'organisation d'une cérémonie de remise de prix pour les certains étudiants engagés, dont les élus



II – La situation de l'élu « personnel » en Europe

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc

1) Enquête auprès de nos partenaires européens



Au vu des difficultés rencontrées pour retrouver les informations recherchées au travers des sites internet des universités européennes – organisation, structuration, terminologie, etc. différentes du cadre français – plusieurs enquêtes parallèles auprès de nos partenaires européens ont été lancées par la Mission « démocratie universitaire » pour établir cet état des lieux européen. (Voir Avant-Propos) Ainsi, 12 universités représentant 7 Etats européens ont été interrogées. Quatre questions différentes leur ont été posées dont trois relatives aux modalités de la reconnaissance de leurs élus du « personnel ». Voici leurs réponses :

Question 1 : Existe-t-il une rétribution symbolique ou non du fait de participer à une instance élue et/ou décisionnelle ? (Reconnaissance, avancement de carrière...)

Question 2 : Existe-t-il une rétribution pécuniaire du fait de participer à une instance élue et/ou décisionnelle ? Si oui, sous quelles formes ? (Décharge, prime...)

Question 3 : Combien de temps prennent ces fonctions d'élus ? Quelles sont les interactions avec la base ?

Réponses des enquêtés

Question 1 – Existe-il une rétribution symbolique ?

Pays	Université	Répondant	Réponse de l'université
Italie	Università di Perugia	Pr. Antonio Catolfi Professeur, Élu au Sénat académique	Il n'y a pas de reconnaissance symbolique ni d'avancement de carrière automatique pour une telle participation. Elle figure uniquement sur le CV et apparaît comme une activité institutionnelle importante.
	Università di Firenze	Annick Farina : MCF, Présidente du Centre de langues,membre élu du Senat Accademique + Prof. Giorgia Giovannetti Vice President for International Relations	Il n'existe pas de reconnaissance symbolique.
Allemagne	Universität Humboldt	PD Dr. Mag. phil. Dott. Roberto Ubbidiente (MCF associé, HDR)	Aucune rétribution, de quelque sorte que ce soit, n'est prévue. Mais les salaires sont déjà élevés (2 fois plus qu'en France) et ces tâches font partie du service normal d'un enseignant.
	Freie Universität Berlin	Marie Jacquier, Frankreichzentrum	Les enseignants et enseignantes n'ont pas d'obligation officielle de participation aux instances Institutsrat (Conseil d'Institut), Fachbereichsrat (Conseil de Faculté), Akademischer Senat (Sénat Académique) etc...) et cela ne procure aucune reconnaissance symbolique. Cependant, pour la carrière, il est bon d'avoir une telle expérience.

	Université de Cologne	Peter Eggert Head of the Department Academic Affairs	Dans la loi sur l'enseignement supérieur de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (HG NRW), l'article 10, paragraphe 1, phrases 1 et 4, régit les droits et les devoirs des membres des établissements d'enseignement supérieur. En conséquence, la participation à l'autogestion de l'université est l'un des devoirs des membres. L'activité dans l'autogestion est honorifique, sauf disposition contraire de la loi. La HG NRW ne mentionne explicitement que la possibilité d'introduire des indemnités de frais pour le conseil de l'université. Ces indemnités sont définies dans le règlement intérieur du conseil de l'université. Ni les statuts de l'université de Cologne, ni le règlement intérieur de l'université de Cologne ne contiennent de dispositions spécifiques sur les indemnités de frais/récompenses. En principe, la participation aux comités de l'UoC est donc un devoir pour tous les membres de l'université et n'est actuellement pas récompensée par l'UoC (à l'exception du conseil de l'université).
Espagne	Université de Grenade	Marian Panchon-Hidalgo Profesora Ayudante Doctora . Departamento de Tradución e Interpretación	Ces activités sont prises en compte dans le CV par les commissions de promotion et cela atteste du degré d'implication. Cela peut-se révéler décisif pour une promotion à dossier égal.
	Université de Murcie	Secrétaire générale	Oui – pas de détails.
UK	St Andrews University	/	Pas d'heures référentielles. Aucune reconnaissance, ni symbolique ni pécuniaire, à part un avantage dans les dossiers d'avancement de grade par rapport à des collègues non investis dans les tâches administratives.

Suède	Linnaeus University	/	La participation aux travaux du conseil de la faculté peut constituer un mérite (au même titre que d'autres mérites) lors de l'attribution de postes dans le monde universitaire. Toutefois, elle n'est pas particulièrement distinguée par rapport aux autres mérites.
Grèce	Université de la Mer Egée et Université Panteion d'Athènes	Professeur Panos Grigoriou (Université de la mer Égée confirmée par Pr. Stelios Perrakis, Université Panteion d'Athènes)	Aucune formation spécifique n'est prévue pour les élus ou les administrateurs.
Roumanie	Université Babes-Bolyai de Cluj	Professeur Sergiu Mişcoiu	Formation : Il existe quelques formations pour les hauts emplois administratifs et les doyens ou vi-recteurs. Par exemple, on a fait une formation sur le programme « Internationalisation at home », une autre sur le budget, une autre sur des questions juridiques. Reconnaissance des fonctions d'élu : Depuis la réforme de 2012, on tient compte de l'investissement des personnels dans les instances au moment des promotions. Maintenant, nous avons basculé vers un système de concours où c'est plus difficile à prendre en compte mais cela continue de jouer un rôle (plus à la marge que dans le passé). Le système roumain est pyramidal : • En haut, les professeurs font les cours magistraux (notamment en Master) et ont les fonctions lourdes (doyen, CA...) • Ensuite les maître de conférences font quelques cours et un peu des TD. Ils ont des responsabilités moins importantes. • Les lecteurs font en général 1 ou 2 cours en licence et surtout des TD.

- En bas, les assistants sont des contractuels recrutés pour quelques années (CDI s'ils sont docteurs). Ils vont faire des TD mais aussi toutes les tâches ingrates du système (ex : les corrections de copies, les révisions d'articles pour des revues...).

Question 2 - Existe-t-il une rétribution pécuniaire ?

Pays	Université	Répondant	Réponse de l'université
Italie	Università di Perugia	Pr. Antonio Catolfi Professeur, Élu au Sénat académique	Il existe une reconnaissance pécuniaire. Il y a un jeton pour la participation à chaque session. Quelques dizaines d'euros. Voici le texte sur notre page du Sénat Académique : <i>"Emoluments : les membres du Sénat Académique, à l'exception des membres de droit (Recteur, Directeurs de Départements, Écoles et Centres Autonomes) reçoivent un jeton de présence de 26,00 € bruts conformément à la résolution du Conseil d'Administration adoptée le 21 juin 1991. Le montant susmentionné est réduit de 10 % conformément à l'article 6, paragraphe 3, du décret-loi n° 78 du 31 mai 2010, converti par la loi n° 122 du 30 juillet 2010".</i>
	Università di Firenze	Annick Farina : MCF, Présidente du Centre de langues, membre élu du Senat Accademique +	Les seules rétributions c'est environ 200 euros par mois pour les directeurs de département avec une réduction de temps de 50% et pour les doyens et vice-doyens et les membres du conseil d'administration. +

		Prof. Giorgia Giovannetti Vice President for International Relations	Petite augmentation de salaire (temporaire)
Allemagne	Universität Humboldt	PD Dr. Mag. phil. Dott. Roberto Ubbidente (MCF associé, HDR)	Aucune rétribution, de quelque sorte que ce soit, n'est prévue. Mais les salaires sont déjà élevés (2 fois plus qu'en France) et ces tâches font partie du service normal d'un enseignant.
	Freie Universität Berlin	Marie Jacquier, Frankreichzentrum	Une rétribution peut être perçue, mais seulement à travers la Leistungsmittelvergabe ("Liste d'attribution de moyens", où figurent les publications, les évaluations des étudiants...) qui permet de financer les coûts de publication d'article, par exemple.
	Université de Cologne	Peter Eggert Head of the Department Academic Affairs	Ce n'est que pour la participation des représentants des étudiants nommés à la Commission d'accréditation que la direction de l'UoC a défini une exception au début de l'année 2023 et spécifié des allocations de dépenses monétaires pour la participation à une réunion ou la préparation d'une réunion.
Espagne	Université de Grenade	Marian Panchon-Hidalgo Profesora Ayudante Doctora . Departamento de Traducción e Interpretación	1) décharge d'heures : quelques heures lorsqu'on est coordinateur/trice Erasmus (décharge d'environ 15 heures), directeur/trice de mémoire (4 heures de décharge par mémoire), 2) Une rémunération pécuniaire existe pour les coordinateur/trice de master, directeur/trice de département, doyen/ne, etc. A titre d'exemple, dans le département de Traduction de Marian Panchon Hidalgo, la directrice de département a 60 heures de décharge, auxquelles s'ajoute une prime de 5600 euros brut/an. Le secrétaire de département (qui correspond au directeur adjoint) a également 60 euros de décharge, auxquelles s'ajoute une prime d'environ

			3000 euros brut/an. (Le secrétaire est aussi un enseignant-chercheur qui aide la directrice). On a également un secrétaire "administratif" comme en France (BIATSS). Il semble que la prime soit la même dans les "petits" départements (comme en "Filología francesa" où il y a 25 enseignants / enseignants-chercheurs). La prime est donc semblable pour tous les départements et ne dépend pas de leur taille.
	Université de Murcie	Secrétaire générale	Non – pas de détails.
UK	St Andrews University	/	Pas d'heures référentielles. Aucune reconnaissance, ni symbolique ni pécuniaire, à part un avantage dans les dossiers d'avancement de grade par rapport à des collègues non investis dans les tâches administratives.
Suède	Linnaeus University	/	Il n'y a pas de compensation financière pour les membres (qui sont employés par notre université). L'individu participe dans le cadre de ses fonctions régulières. Une évaluation générale du travail investi (temps de lecture et de réunion) est déduite des heures de travail du membre.
Grèce	Université de la Mer Egée et Université Panteion d'Athènes	Professeur Panos Grigoriou (Université de la mer Egée confirmée par Pr. Stelios Perrakis, Université Panteion d'Athènes)	Il y a des primes seulement pour le rectorat (président + vice-présidents pour la régime français), le doyen et le président du département. Pour les membres du rectorat, une décharge d'enseignement totale est prévue (optionnelle). Pour les autres autorités la décharge d'enseignement est partielle (optionnelle également)

Roumanie	Université Babes-Bolyai de Cluj	Professeur Sergiu Mişcoiu	Les membres du Conseil d'administration n'ont pas de décharge (même le Recteur c'est-à-dire le Président continue de faire cours mais avec une tolérance pour une sorte de « décharge de fait »). L'indemnisation des fonctions d' élu a changé : • Avant 2017, les élus au CA avait un % de leur salaire de base qui s'ajoutait ; • Depuis 2017, la rémunération pour les élus du CA est directement prise sur un compte spécial de l'Université. Cela reste faible puisque chacun est rémunéré pour sa fonction principale (ex : un prof qui doyen d'une fac...) • Le CA contient les doyens et directeurs des facultés. • Il n'y a pas de représentation des personnels administratifs • Les étudiants ont des élus et ils ont un grand rôle (cf. ci-dessous). Dans les conseils de faculté, on est élu mais il n'y a ni rémunération de cette fonction, ni décharge.
-----------------	---------------------------------	---------------------------	--

Question 3 - Combien de temps prennent ces fonctions ? Quelles sont les interactions avec la base ?

Pays	Université	Répondant	Réponse de l'université
Italie	Università di Perugia	Pr. Antonio Catolfi Professeur, Élu au Sénat académique	La participation aux divers conseils dépend des mandats. Il peut s'agir d'un ou deux jours par semaine.

	Università di Firenze	Annick Farina : MCF, Présidente du Centre de langues, membre élu du Senat Accademique + Prof. Giorgia Giovannetti Vice President for International Relations	La durée du mandat est généralement de trois ans. Participer au Sénat Académique implique d'étudier de nombreux documents avant les séances (environ une par mois) et, le cas échéant, de consulter les personnes que vous représentez. Parfois, mais pas toujours, pour les décisions importantes, on consulte ceux que l'on représente. Moi qui ai été élue au Sénat, j'ai parfois dû consulter tous mes collègues associés, mais ce n'est pas une obligation pour l' élu. + Il y a 12 réunions par an, et pour chaque réunion, si vous voulez bien vous préparer, il vous faut quelques jours de préparation. Mais il n'est pas obligatoire de se préparer...
	Universität Humboldt	PD Dr. Mag. phil. Dott. Roberto Ubbidente (MCF associé, HDR)	Cela dépend des tâches. En général, les mandats sont de 2 ans. Des élections interviennent au bout de ce temps pour le renouvellement des charges dans les organes de tous niveaux (Instituts, Facultés...) Elles (interactions avec la base) sont la règle au niveau des Départements et un peu moins au niveau des Facultés ou des pôles. Mais en cas de problèmes spécifiques (par exemple la pandémie), la communication entre la base et le sommet fonctionne particulièrement bien par le moyen de fréquentes réunions et enquêtes.
Allemagne	Freie Universität Berlin	Marie Jacquier, Frankreichzentrum	Cela dépend des instances. Le Conseil de Faculté se réunit 2 fois par semaine pendant 2h. La Berufungskommission (Commission de Nomination) est moins régulière mais plus intensive. D'autres commissions qui s'occupent du renouvellement des cursus et des règlements pédagogiques prennent moins de temps...

	Université de Cologne	Peter Eggert Head of the Department Academic Affairs	Le temps de préparation varie d'une commission à l'autre et peut être précisé dans le règlement intérieur correspondant. Au Sénat de l'UoC, par exemple, le délai d'invitation est de 10 jours ouvrables. L'interaction avec la communauté universitaire varie également d'une commission à l'autre et dépend du statut de la commission (publique/non publique) et de sa composition (représentation des groupes de statut concernés).
Espagne	Université de Grenade	Marian Panchon-Hidalgo Profesora Ayudante Doctora . Departamento de Traducción e Interpretación	Les mandats sont de 4 ans.
	Université de Murcie	Secrétaire générale	5 heures/réunion Rapport transparent des résolutions adoptées et accès aux résumés des procès-verbaux.
UK	St Andrews University	/	Pas d'heures référentielles. Aucune reconnaissance, ni symbolique ni pécuniaire, à part un avantage dans les dossiers d'avancement de grade par rapport à des collègues non investis dans les tâches administratives.
Suède	Linnaeus University	/	Le membre dispose d'un temps de lecture des documents de la réunion égal à la durée prévue de la réunion du conseil de la faculté. Par exemple, si la réunion doit durer quatre heures, quatre heures de lecture par réunion du conseil de la faculté sont également prévues. Si le membre du conseil a besoin de discuter de questions

			potentielles avant une réunion du conseil de la faculté, il peut le faire avec des collègues au sein de la faculté.
Grèce	Université de la Mer Egée et Université Panteion d'Athènes	Professeur Panos Grigoriou (Université de la mer Egée confirmée par Pr. Stelios Perrakis, Université Panteion d'Athènes)	Le mandat pour le rectorat est de 4 ans (renouvelable une fois), des membres du Conseil d'administration (pareil), du doyen 3 ans (renouvelable 1 fois), du Président du département 2 ans (renouvelable 1 fois). Les présidents des départements et les doyens participent ex officio au sénat pour la période de leur mandat.
Roumanie	Université Babes-Bolyai de Cluj	Professeur Sergiu Mişcoiu, directeur du département des relations internationales de la Faculté d'études européennes	Sénat : beaucoup de travail car il y a de nombreux documents à lire préalablement. Cela représente en moyenne 1 journée par semaine. Il existe aussi des commissions spécialisées qui peuvent s'y ajouter comme la commission qui traite des plagiat (cela représente 1 journée par mois environ). C'est moins lourd au CA. Conseil de fac : c'est une instance plus « suiviste » et moins importante. Le temps nécessaire est donc plus faible. Chaque conseil est composé des représentants élus par chaque département. Depuis 2012, le doyen est nommé par le Recteur à l'issue d'une procédure en deux temps : • Les candidats se présentent devant le Conseil de faculté qui retient 2 candidats ; • Le Recteur et les Vice-recteurs font une audition des deux candidats et doivent choisir l'un des deux ou rejeter les deux. • Le second candidat est surnommé le « lapin » parce qu'il s'agit souvent d'un alibi au candidat préféré.



Conclusions de l'enquête « partenaires »

Avant de dresser le bilan de cette consultation, il est important de noter que les réponses aux questions concernent à la fois les responsables élus des responsables désignés (directeur de composante, de formation, etc.). Cette étude montre clairement les grandes disparités d'un pays à l'autre concernant la composition des différentes instances décisionnelles –personnels élus ou désignés, présence des étudiants ou non, etc. Ainsi, dans de nombreux Etats, l'équivalent du Conseil d'administration français se compose la plupart du temps, de membres désignés que sont le recteur, vice-recteurs (VP), et doyens de facultés (pas de membres élus donc). Lorsque les collègues interrogés évoquent la possibilité de décharges ou de primes, il s'agit souvent de modalités en direction de membres désignés (VP, doyens, responsables de formation, etc..) et non des élus.

Lorsque les réponses le permettent, nous préciserons si les dispositions en question concernent les élus.

Question 1 : La rétribution symbolique



Seules les **universités italiennes** et **espagnoles** semblent mettre en place une forme de rétribution symbolique caractérisée par une prise en compte importante de la fonction représentative dans le CV – pris en considération dans le cadre des avancements de grade ou autres promotions. Si c'est également le cas au sein de **l'université suédoise** interrogée, la fonction élective ne semble pas se distinguer particulièrement d'autres responsabilités administratives dans le cadre de promotions.

La loi **allemande** régissant les droits et les devoirs des membres des établissements d'enseignement supérieur prévoit la participation à l'autogestion de l'université comme un devoir pour ses membres. Ainsi perçue comme un devoir dû à la fonction, aucune autre rétribution que salariale n'est prévue.

L'Université **roumaine** de Cluj indique également une reconnaissance de l'investissement des personnels dans les instances au moment des promotions depuis une réforme de 2012. Néanmoins, le passage à un système majoritaire de concours (et un système très pyramidal) rend la valorisation plus compliquée aujourd'hui.

Les **universités grecques et anglaises** ne semblent pas prévoir de modalités particulières en la matière.

Question 2 : La rétribution pécuniaire



Les **universités italiennes** prévoient une telle rétribution, sous forme de **jetons de présence** ou de prime ainsi que des décharges importantes.

Ces jetons sont notamment attribués aux membres du Sénat académiques (élus). Des décharges semblent également prévues pour les membres du Conseil d'administration à l'université de Florence.

En **Allemagne**, la fonction élective étant perçue comme un devoir pour les membres de l'université, aucune règle nationale ne semble prévoir la rémunération des élus, les modalités sont ainsi très différentes d'une université à l'autre :

- ❖ Attributions de moyens (autres que primes) pour la Freie Universität de Berlin - qui permet de **financer les coûts de publication d'article**, par exemple.
- ❖ Des allocations de dépenses monétaires pour la participation à une réunion ou la préparation d'une réunion pour les élus étudiants de l'Université de Cologne depuis 2023.

Les **universités espagnoles** accordent des décharges d'heures et une rémunération pécuniaire (voir *supra* pour le détail) - A noter que ces décharges et ces primes ne semblent pas concerner les élus des instances centrales de l'université mais plutôt les Directeurs de composantes, de master, et postes à responsabilités administratives.

Si **l'université suédoise** interrogée ne prévoit pas de rémunération pour ses élus – employés et payés par l'université – elle semble cependant prévoir une forme de décharge à hauteur du nombre **d'heures de réunions mais aussi de préparation**. En revanche, elle est la seule à prévoir la rémunération de ses élus étudiants.

Les **universités grecques** prévoient des décharges totales et des primes pour les membres du Rectorat (Président, VP), doyens et présidents de département. Elles prévoient une décharge partielle possible pour « les autres autorités ».

L'Université roumaine de Cluj indique l'absence de décharges (y compris pour le recteur) mais une indemnisation pour les membres élus du CA – à noter l'absence de représentants du personnel administratif au sein du CA. Par ailleurs, les élus des conseils de faculté n'ont ni rémunération, ni décharge.

Question 3: Le temps consacré et les interactions avec la base



Les mandats sont de longueur variée d'une université à l'autre : 2 ans (**Allemagne**), 3 ans (**Italie**), 4 ans (**Espagne**)

➡ Le temps consacré par semaine à ces fonctions est également variable d'un pays à l'autre mais surtout d'une instance à une autre : cela va d'un ou deux jours par semaine en **Italie** à 2 fois par semaine en **Allemagne** – 1 réunion par mois pour les Sénats académiques allemands avec un temps lourd de préparation – facultatif.

➡ En **Italie**, les élus peuvent consulter leurs collègues et la base mais ce n'est pas une obligation. En **Allemagne**, ces interactions sont la règle. Elles sont fréquentes et se font par le biais d'enquêtes et de réunions. Elles sont cependant différentes selon les échelles et restent facultatives.

➡ En **Suède**, l'université interrogée accorde aux membres du Conseil de faculté, autant d'heures de préparation que de réunion. Aucun mécanisme de consultation particulière ne semble exister en direction de la communauté.

➡ En **Roumanie**, le travail réalisé par le Sénat semble demander davantage de temps et d'investissement que celui du CA mais surtout, des conseils de faculté. Cela explique en partie les différences de reconnaissance évoquées plus haut au sein de l'université de Cluj (les élus des conseils de faculté n'ayant aucune valorisation financière ou en termes de temps).

Globalement, les collègues interrogés évoquent finalement très peu la relation des élus avec le terrain et les outils à leur disposition pour effectuer ce travail (peut-être un biais de la question qui leur a été posée à ce sujet). Les Universités allemandes semblent cependant y accorder une attention particulière tout comme l'Université suédoise reconnaissant aux élus un « vrai » temps de préparation de réunion.

2) Bilan : Les options de reconnaissance des élus « personnels » en Europe

Les différentes enquêtes menées auprès de nos collègues européens mettent en lumière un certain nombre de dispositifs de reconnaissance à destination des personnels engagés. Cette reconnaissance diffère très largement d'un Etat à un autre et il semble difficile d'effectuer une réelle comparaison entre Etats tant l'organisation institutionnelle diffère d'une université à une autre. Il est impossible de lire ces réponses avec à l'esprit le modèle français d'instances décisionnelles composées pour la totalité (ou presque) de membres élus – du Conseil d'administration aux conseils d'unité de recherche et de départements. Dans de nombreux Etats, les instances se composent autrement – parfois avec un mélange de membres élus et de membres désignés, souvent avec la présence des doyens de faculté et autres autorités.

A noter le cas particulier de la Roumanie où les personnels administratifs ne possèdent aucune représentation au Conseil d'administration.

Il n'est ainsi pas aisé ni souhaité de vouloir comparer le modèle français aux autres modèles européens ou, en tous cas, de vouloir transcrire un modèle européen considéré comme plus vertueux à notre modèle français sans quelques prudenances.

Si la France semblait plutôt avancée concernant la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant, l'état des lieux concernant la reconnaissance des élus « personnels » ne permet pas de formuler un bilan similaire. Si certaines universités françaises ont déjà mis en place une Charte/Statut ou des dispositions avancées de reconnaissance de la fonction élective pour ses personnels, ce n'est pas le cas d'une très large majorité d'universités. Aussi, certaines universités européennes interrogées ont mis en place des pratiques originales pouvant inspirer de bonnes pratiques.

Le bilan ci-dessous tente de dresser la liste des dispositifs originaux existants en Europe à destination des élus « personnels » - les réponses parfois courtes des collègues interrogés et les questions posées ne peuvent donner lieu qu'à un bilan sans doute parcellaire des dispositions existantes dans ces Etats/universités mais constituent au moins une première piste de réflexion.

DISPOSITIONS FINANCIERES PARTICULIERES

Primes

- Si certaines universités semblent prévoir le versement de primes, il est difficile de savoir

OPTIONS DE RECONNAISSANCE DE LA FONCTION D'ELU PERSONNEL		si les membres concernés sont élus ou désignés.
	Jetons de présence	• L'université italienne de Perugia prévoit une rétribution originale pour les membres du Sénat académique, soit des jetons de présence pour chaque session (26€ brut)
	Frais de publication	• La Freie Universität de Berlin prévoit une « liste d'attribution de moyens » permettant notamment de financer les coûts de publication d'article
	Décharges	• De nombreuses universités prévoient des décharges d'enseignement pour les membres de leurs conseils – élus ou désignés (il est parfois difficile de distinguer). L'Université suédoise prévoit notamment des décharges comptabilisant à la fois les heures de réunion ET de préparation.
	VALORISATION	
	Prise en considération dans les promotions	• Plusieurs universités prennent en compte l'engagement des personnels dans le cadre des promotions



Annexe I : Courrier aux partenaires EUniWell

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc

File followed by:

Manon Damestoy

Assistant to the « University Democracy » Mission

manon.damestoy@univ-nantes.fr

mission-democratie@univ-nantes.fr

Object: Benchmark on the recognition of the function of university representatives in Europe

Dear colleagues,

Nantes University has set up an original and independent structure aimed at creating the conditions for a more active and continuous democracy within the University in the summer of 2020. The "Academic Democracy" Mission, which I have the honor of leading, can be approached by all elected bodies (individual or collective). It has three functions:

- An advisory role on the choice of a democratic process on a given issue;
- A support role in the deployment of the system chosen by the elected authority in order to guarantee the neutrality of the processes implemented;
- A role of animating research on the issues of university democracy.

At the beginning of the 2022-2023 academic year, the Nantes University Board asked the Academic Democracy Mission to initiate a process of reflection and consultation in order to “define a status for elected officials that would recognize their commitment and strengthen their role within the University's bodies”. The Mission proposed a four-step process:

- Step 1 is related to prior information. It consists of establishing a benchmark of the situation on a European scale as well as an inventory of practices in France. A consultation is also carried out with all the elected representatives of the University to know their opinion.
- Step 2 consists, for the Rector's Staff of Nantes University, in building a first version of the status of the elected representative.
- Step 3 consists in submitting this first version to a consensus conference following the model developed by the Danish Bord of Technology. This conference will be able to propose recommendations and amendments.
- Step 4 will be the final adoption by the Board of Nantes University.

As part of the first step of this process, we would like to consult EUniWell's partners in order to be inspired by the best practices that could exist in our partner universities. Therefore, we would like to know if your university has established recognition rules for elected officials in central institutions and in faculties, departments or schools. To this end, we propose to answer 4 questions:

- Is there a symbolic or non symbolic reward for participating in an elected and/or decision-making body in the University or in a Faculty? (public recognition, career advancement...)
- Is there a financial reward for participating in an elected and/or decision-making body? If so, in what form (time off, bonus...)
- How much meeting and preparation time do these elected functions require? What are the interactions with the base university community?
- What advantages do student-electors have over other students?

The Mission is at your disposal to discuss this subject freely and we thank you in advance for your response to this request.

With kind regards,

Arnauld Leclerc

Professor of Political Science at Nantes University
Head of the "Academic Democracy" Mission

Dossier suivi par :

Manon Damestoy

Assistante de la Mission « Démocratie universitaire »

manon.damestoy@univ-nantes.fr

mission-democratie@univ-nantes.fr

Objet : Etat des lieux de la reconnaissance de la fonction d' élu universitaire en Europe

Chers-ères collègues,

Nantes Université s'est dotée d'une structure originale et indépendante visant à déployer les conditions d'une démocratie plus active et continue au sein de l'Université à l'été 2020. La **Mission « démocratie universitaire »** que j'ai l'honneur de piloter, peut être saisie par toutes les instances élues (individuelles ou collectives). Elle poursuit trois fonctions :

- Un rôle de conseil sur le choix d'un dispositif démocratique sur un problème donné ;
- Un rôle d'accompagnement dans le déploiement du dispositif choisi par l'autorité élue en vue de garantir la neutralité des processus mis en œuvre ;
- Un rôle d'animation de la recherche autour des enjeux de démocratie universitaire.

A la rentrée académique 2022-2023, le Conseil d'Administration de Nantes Université a saisi la Mission Démocratie Universitaire pour engager une démarche de réflexion et de concertation afin de « **Définir un statut pour les élus permettant de reconnaître leur engagement et de renforcer leur rôle au sein des instances de l'Université** ». La Mission a proposé un processus en quatre étapes :

- L'étape 1 est relative à l'information préalable. Elle consiste à établir un benchmark de la situation à l'échelle européenne ainsi qu'un état des lieux des pratiques en France. Une concertation est également opérée auprès de l'ensemble des élus de l'Université pour connaître leur avis.
- L'étape 2 consiste, pour la direction de Nantes Université, à construire une première version du statut de l' élu.
- L'étape 3 consiste à soumettre cette première version à une conférence de consensus suivant le modèle développé par le Danish Board of Technology. Celle-ci pourra proposer des recommandations et des amendements.
- L'étape 4 sera celle de l'adoption définitive par le Conseil d'administration de Nantes Université.

Dans le cadre de la première étape de ce processus, nous souhaitons pouvoir consulter les partenaires de EUniWell afin de s'inspirer des meilleures pratiques qui pourraient exister dans nos universités partenaires. C'est pourquoi nous souhaitons savoir si votre université a mis en place des règles de reconnaissance relatives aux élus dans les institutions centrales et dans les facultés, départements ou écoles. Dans ce but, nous vous proposons de répondre à 4 questions :

- Existe-t-il une rétribution symbolique ou non du fait de participer à une instance élue et/ou décisionnelle dans l'Université ou dans une Faculté ? (Reconnaissance publique, avancement de carrière...)
- Existe-t-il une rétribution financière du fait de participer à une instance élue et/ou décisionnelle ? Si oui, sous quelles formes ? (Décharge horaire, prime...)
- Combien de temps de réunion et de préparation nécessitent ces fonctions d'élus ? Quelles sont les interactions avec la communauté universitaire de base ?
- Quels avantages ont les étudiants-élus dans les instances par rapport aux autres étudiants ?

La Mission se tient à votre pleine disposition afin de pouvoir échanger librement à ce sujet et nous vous remercions par avance de votre retour à cette sollicitation.

Cordialement,

Arnauld Leclerc

Professeur de Sciences politique à Nantes Université
Responsable de la mission « Démocratie universitaire »





Annexe II : Rapport d'enquête sur l'engagement étudiant

European Step Erasmus +

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc



Comment les établissements d'enseignement supérieur européens valorisent l'engagement des étudiant-es?

European

Student Engagement Project

European STEP - Rapport d'enquête

Août 2021



Rédactrices :

→ Katarzyna Kucharska (Centre de Volontariat de l'Université de Varsovie)

→ Lola Bonnet-Pol (Animafac)

Traduction :

→ Sarah Holveck



Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY-SA 4.0). Cela signifie que vous êtes libre de :

- Partager - copier et redistribuer le matériel dans n'importe quel support ou format
- Adapter - mélanger, transformer et construire sur le matériel.

Vous pouvez le faire à n'importe quelle fin, même commerciale. Cependant, vous devez créditer ce rapport, fournir un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de toutes les façons, mais pas d'une manière qui suggère que le cédant de la licence vous approuve ou approuve votre utilisation. Si vous mélangez, transformez ou construisez sur le matériel, vous devez distribuer vos contributions sous la même licence que l'original. Vous ne pouvez pas appliquer de termes juridiques ou de mesures technologiques qui empêchent légalement les autres de faire tout ce que la licence permet.

Veuillez créditer ce rapport à :

"Projet sur l'engagement des étudiants européens: STEP (2019). Comment les établissements d'enseignement supérieur européens valorisent l'engagement des étudiants. Rapport d'enquête du projet européen STEP.

www.asso.li/stepsurveyreport".



SOMMAIRE

Abbreviations	6
INTRODUCTION	7
A propos du projet européen STEP	7
A propos de ce rapport	10
DISSÉMINATION DE L'ÉTUDE	12
APERÇU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE	13
Représentation des pays	13
Types d'établissements représentés dans l'enquête	14
Taille des établissements représentés dans l'enquête	16
Qui a répondu à l'enquête?	16
STRATÉGIE ET POLITIQUE DES ÉTABLISSEMENTS A PROPOS DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	18
Stratégie et politique concernant l'engagement étudiant	18
Différentes approches quant à la place de la valorisation de l'engagement étudiant dans la stratégie des établissements	19
Qu'est-ce que l'engagement étudiant, selon les établissements ?	22
Activités au sein de l'établissement	25
Activités en dehors de l'établissement	27
Activités entre l'établissement et une autre entité	30
Les différents types de structures qui soutiennent l'engagement étudiant	33
Une unité spécifique dédiée à l'engagement étudiant	33
Les bureaux de la vie étudiante en charge de l'engagement étudiant	34
Des équipes de direction en charge de l'engagement étudiant	35
Plusieurs départements en charge en même temps de l'engagement étudiant	35
Une approche quantitative pour l'engagement étudiant en République Tchèque	36
Syndicat étudiants et départements "volontariat" en charge de l'engagement étudiant	36
Comités et commissions en charge des fonds pour l'engagement des étudiants	37
L'engagement étudiant en tant que projet	38
L'importance de l'engagement étudiant au sein des établissements	39
Types de données recueillies sur l'engagement étudiant	41
MODALITÉS DE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	43
En quelques mots	43



Différentes formes de reconnaissance et valorisation	44
Focus sur la valorisation des compétences	45
Valorisation de l'engagement régulier	46
Différents types d'étudiants concernés par la valorisation	46
Stratégies centralisées	46
Cadres politiques dans les pays de l'UE	47
Modalité de valorisation de l'engagement étudiant	48
Pays avec un cadre politique concernant la valorisation de l'engagement étudiant dans l'enseignement supérieur	52
Plusieurs modalités de valorisation parmi les EES de ce groupe	52
L'engagement régulier plus facilement valorisé	55
Focus sur la valorisation des compétences acquises	56
La mise en oeuvre de la valorisation gérée par le rectorat et la direction des établissements	58
Stratégie centralisée pour les établissements	59
Communication directe et indirecte sur les possibilités de valorisation	61
Pays avec un cadre politique concernant la valorisation de l'engagement étudiant, indépendamment de l'enseignement supérieur	62
Favoriser l'intégration de l'engagement étudiant dans les programmes pour mieux le valoriser	62
Valorisation financière de l'engagement étudiant	64
Différentes visions concernant la valorisation de l'engagement étudiant	64
La coopération pour commencer à valoriser l'engagement étudiant	65
Une stratégie centralisée pour les établissements	66
Favoriser la communication pour les étudiants	66
Pays sans cadre politique concernant la valorisation de l'engagement	66
Deux établissements ne valorisent pas l'engagement étudiant	67
Différents exemples de reconnaissance	67
Mettre l'accent sur la reconnaissance des compétences acquises	69
Reconnaissance de l'engagement des doctorants	69
Communication pour la communauté académique	69
Pourquoi les EES valorisent l'engagement étudiant ?	70
RÉUSSITES ET LIMITES DE LA MISE EN PLACE DE LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	71
Les composants nécessaires pour la valorisation de l'engagement étudiant	71
Principaux obstacles à la valorisation de l'engagement	74
OBSERVATIONS FINALES ET PROCHAINES ÉTAPES	78
SOURCES	81
CONTACTS	82



Abbreviations

1. CGE – Conférence des Grandes Écoles
2. COMUE – Communauté d'universités et établissements
3. CNESER – Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
4. CPU – La Conférence des présidents d'université
5. RSE - Responsabilité Sociale des Entreprises
6. ECTS – European Credit Transfer and Accumulation System (FR: système européen de transfert et d'accumulation de crédits)
7. EUA – the European University Association (FR: association des universités européennes)
8. European STEP – European STudent Engagement Project (FR: projet sur l'engagement des étudiants européens)
9. ESS - Établissement d'Enseignement Supérieur
10. ONG - Organisation Non Gouvernementale)



INTRODUCTION

À propos du projet européen STEP

Quel rôle pour l'engagement des jeunes en Europe ? La stratégie Jeunesse de la Commission Européenne pour 2019-2027 et les programmes tels que le corps européen de solidarité mettent l'engagement au premier plan. Et malgré ce contexte, la question de la valorisation, de la reconnaissance de l'engagement des jeunes se pose.

Depuis septembre 2018, le réseau des associations étudiantes françaises, [Animafac](#), coordonne le projet Erasmus + “**European STudent Engagement Project**” (**European STEP**¹), en coopération avec six partenaires : la [Fondation des Universités Européennes](#) (EUF) au Luxembourg, le [Bureau de la Vie Étudiante de Dublin Université](#) en Irlande, l'[Université de Cergy-Pontoise](#) en France, l'[Université de Valladolid](#) en Espagne, l'[Université de Vienne](#) en Autriche et le [Centre de Volontariat de l'Université de Varsovie](#) en Pologne.

Le projet européen STEP se concentre sur la valorisation de la participation active des jeunes dans les programmes universitaires. Il donne un aperçu des pratiques dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Union Européenne (UE). A terme, le projet vise à contribuer à la reconnaissance et à la valorisation de l'engagement étudiant en Europe, notamment en tant que facteur de développement de compétences transversales complémentaires au parcours académique.

Afin de mener à bien le projet, le consortium a mené une grande étude sur la valorisation de l'engagement étudiant en trois étapes.

1. La première étape a été la cartographie des cadres législatifs pour la valorisation de l'engagement des étudiants en Europe. Les résultats ont permis de créer une carte et de classer les pays en trois catégories : les pays dotés d'un cadre politique sur la reconnaissance de l'engagement des étudiants pour l'enseignement supérieur en particulier ; les pays dotés d'un autre cadre politique sur la reconnaissance de l'engagement indépendamment de l'enseignement supérieur ; et les pays sans

¹ Le projet Européen STEP est un co-financé par Erasmus+ en tant que partenariat stratégique (période : septembre 2018 à juin 2021).



cadre politique sur la reconnaissance de l'engagement dans des activités à but non lucratif².

2. La deuxième étape consistait à identifier les politiques et pratiques des établissements d'enseignement supérieur pour la valorisation de l'engagement des étudiants. À cette fin, une enquête destinée aux EES européens a été diffusée, avec un questionnaire en ligne sur leurs mesures et politiques de valorisation. Le présent rapport présente ces résultats.
3. La troisième étape est une étude qualitative comprenant des entretiens avec les étudiants, les personnels enseignants et administratifs des EES européens pour acquérir une connaissance précise de la question de la reconnaissance et comprendre comment la place de l'engagement étudiant varie d'un établissement à l'autre et d'un pays à l'autre.

Quatre partenaires associés sont impliqués dans le projet pour assurer sa promotion et la diffusion de ses résultats : la Conférence française des Grandes Écoles (CGE), la Conférence française des Présidents d'Université (CPU), le Crous et l'Association européenne des universités (EUA).

² La carte est disponible ici: www.animafac.net/minisite/european-step/european-step-en/.



Partenaires du projet

* **Animafac**



universität
wien



OFFICE OF
STUDENT LIFE



UNIVERSITÉ
de Cergy-Pontoise



Volunteer Centre
University of Warsaw



EUF EUROPEAN
UNIVERSITY
FOUNDATION

Partenaires associés



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

eua

EUROPEAN
UNIVERSITY
ASSOCIATION



CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ





À propos de ce rapport

L'engagement des étudiants est-il reconnu et valorisé dans les programmes d'études? Quels sont les mécanismes de reconnaissance et de soutien de l'engagement des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) en Europe ? Comment les établissements organisent-ils la reconnaissance de l'engagement étudiant ?

Coordonné par l'Université de Varsovie et ses partenaires, avec le soutien du consortium, le présent rapport présente les résultats de l'enquête européenne STEP sur la reconnaissance de l'engagement des étudiants diffusée du 19 février au 29 avril 2019. Il a interrogé des établissements en Europe sur leurs systèmes de soutien aux étudiants, en se concentrant sur la reconnaissance de l'engagement de ceux-ci. L'objectif était de collecter des données objectives sur les stratégies et les politiques des établissements en la matière : est-ce que les activités d'engagement des étudiants peuvent conduire à une validation formelle dans le cadre universitaire ?

Tout en complétant les premiers résultats de l'étude³, cette deuxième partie "enquête" est une nouvelle étape pour identifier les différentes pratiques et grandes tendances en matière de reconnaissance de l'engagement étudiant. Elle détermine si les établissements, malgré l'absence de directives législatives spécifiques, choisissent de reconnaître l'engagement de leurs étudiants dans les activités extra-scolaires.

Ce rapport permet un état des lieux de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement des étudiants selon 120 réponses complètes dans 104 établissements d'enseignement supérieur (EES) de 26 pays de l'UE⁴. Il ne prétend cependant pas représenter l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur européens.

³ La carte des cadres politiques pour la reconnaissance de l'engagement étudiants en Europe (qui permet de classer les pays en 3 catégories, voir "à propos du projet européen STEP")

⁴ Tous les pays membres de l'UE ont répondu à l'enquête STEP, à l'exception du Luxembourg et de la Slovaquie



Après avoir présenté les répondants de l'enquête, l'origine et les types d'établissements représentés, le rapport s'intéresse à la place de l'engagement étudiant dans les stratégies et politiques des établissements : l'engagement étudiant fait-il partie des valeurs et du plan stratégique des établissements ? Qu'est-ce que l'engagement des étudiants représente pour les établissements et qui en a la charge ?

Par ailleurs, le rapport met en évidence les différentes modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant : de la validation des crédits ECTS, à l'intégration de l'engagement étudiant dans les cursus, en passant par la valorisation des compétences complémentaires acquises au travers des expériences d'engagement.

Enfin, il souligne les principales raisons de réussite et les limites à la mise en œuvre de la valorisation de l'engagement étudiant selon les répondants.

Compte tenu de la répartition des réponses, le taux de répondants français est élevé par rapport aux autres pays de l'UE. Par conséquent, il est possible que le nombre élevé de réponses de la France influence les résultats globaux de l'enquête. Cela devrait être pris en considération lors de la lecture et de la compréhension des résultats présentés dans ce rapport.

À noter : cette étude ayant été réalisée dans plusieurs pays européens, certaines données sont en anglais. Les traductions vous seront proposées sous chaque graphique.



DISSÉMINATION DE L'ÉTUDE

Les sept partenaires du projet ont diffusé l'enquête en ligne à travers différents réseaux. Chaque partenaire a envoyé l'enquête en ligne à la conférence des recteurs de leurs pays respectifs (Autriche, France, Irlande, Pologne et Espagne) pour faciliter la diffusion aux universités. Les partenaires de l'Université de Varsovie ont contacté les autres conférences européennes des recteurs. Par ailleurs, la Fondation des Universités Européennes (European Universities Foundation) a diffusé l'enquête à son réseau d'une vingtaine d'universités publiques européennes par le biais de leur newsletter et mailings.

D'autre part, en tant que partenaire associé du projet, l'Association Européenne des Universités (EUA) a diffusé l'enquête sur son site web, sa newsletter et a contacté directement certaines universités. De même, la Conférence française des Grandes Écoles a également transmis l'enquête à l'ensemble de son réseau de Grandes Écoles françaises (écoles privées de commerce et d'ingénieurs principalement).

Enfin, les partenaires ont également contacté directement par e-mail les établissements d'enseignement supérieur associés à la conférence des recteurs de leurs pays.



APERÇU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

Plateforme de l'enquête: LimeSurvey

Réponses:

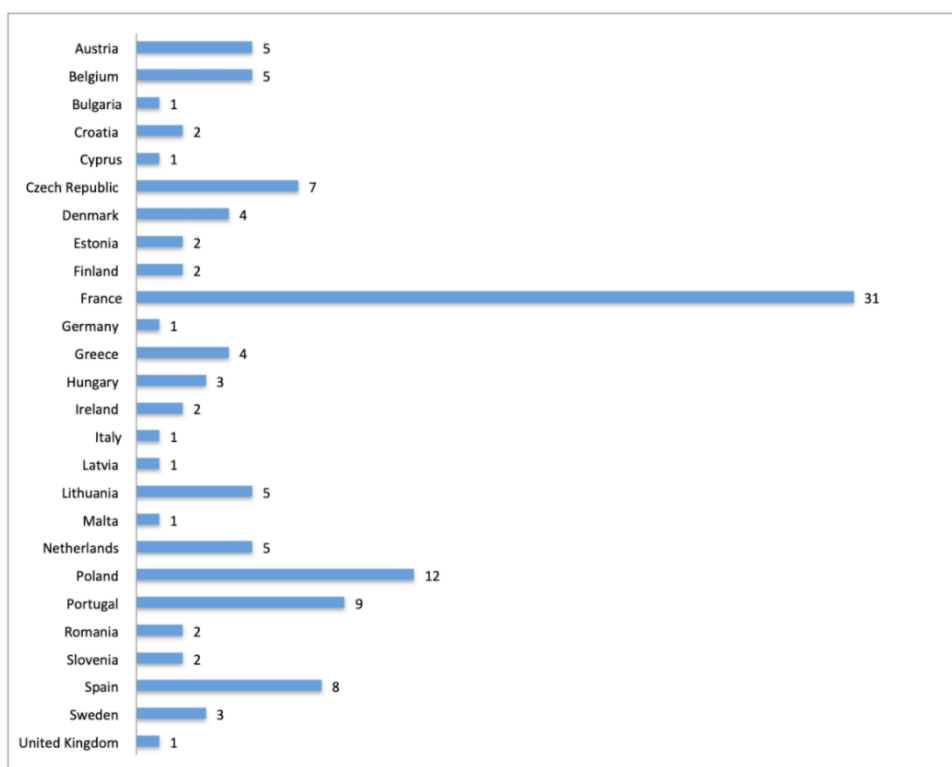
→ Total: 563

- Réponses complètes: 120
- Réponses incomplètes: 443

→ Nombre de ESS qui ont complété l'enquête: 104

Représentation des pays

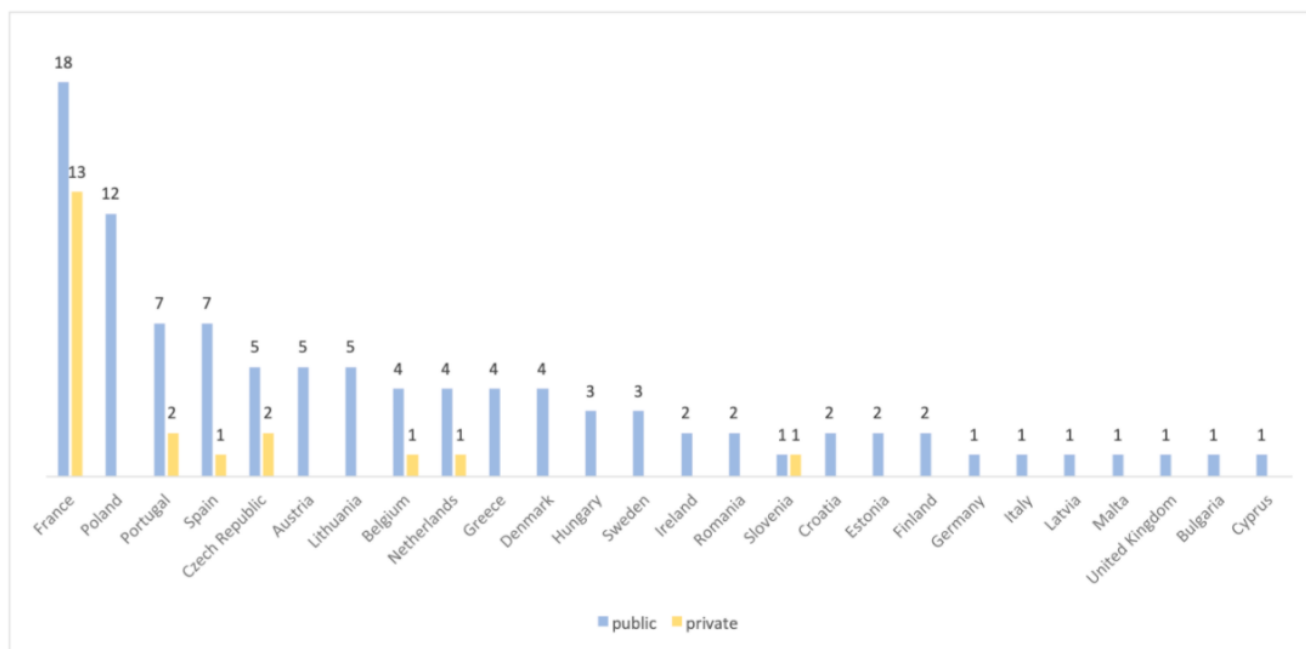
Nombre de réponses par pays (N=120)



Pays : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni.

Types d'établissements représentés dans l'enquête

Nombre de réponses par type d'établissement scolaire (N=120)



Pays : France, Pologne, Portugal, Espagne, République Tchèque, Autriche, Lituanie, Belgique, Pays Bas, Grèce, Danemark, Hongrie, Suède, Irlande, Roumanie, Slovénie, Croatie, Estonie, Finlande, Allemagne, Italie, Lettonie, Malte, Royaume-Uni, Bulgarie, Chypre
Légende : publique, privé.

Sur 120 réponses à l'enquête, la majorité provient d'Établissements d'Enseignement Supérieur publics : 82 universités et 16 autres organismes publics soit 81,7%.

Sur les 22 établissements privés (18,3 % du total des réponses), la plupart viennent de France : 13 établissements privés sur 22, ce qui représente 42 % des réponses complètes françaises.

Les autres établissements privés qui ont répondu viennent des pays suivants:

- Belgique (1 sur 5 réponses complètes)
- République Tchèque (2 sur 7 réponses complètes)
- Pays Bas (1 sur 5 réponses complètes)



- Portugal (2 sur 9 réponses complètes)
- Slovénie (1 sur 2 réponses complètes)
- Espagne (1 sur 8 réponses complètes)
- Royaume-Uni (1 sur 2 réponses complètes)

Quatre de ces établissements privés sont des universités privées et les dix-huit restants sont d'autres types d'établissements, tels que des collèges universitaires, des Grandes Écoles (d'ingénieur ou commerce) ou des écoles supérieures d'arts.

NOTABENE : *Le système d'enseignement supérieur français est particulier, par rapport au reste de l'Europe. Si la majorité des étudiants va à l'université, certains vont étudier dans les Grandes Écoles, pour la plupart des écoles de commerce privées qui bénéficient de fonds privés, parfois en complément de fonds publics ou d'écoles d'ingénieurs qui peuvent être publiques ou privées. Les Grandes Écoles sont plus petites que les universités, elles accueillent en général moins d'étudiants. Elles produisent moins d'enquêtes de chercheurs car leur équipe pédagogique est plus souvent composée de professionnels que d'enseignants.*

Parmi les 2 680 400 étudiants inscrits en 2017-2018, 1 525 500 fréquentent les universités. Le reste se répartit entre les cycles courts d'études :

- *en IUT souvent intégrés aux universités (116 800)*
- *en BTS (256 600)*
- *en Grandes Écoles, dans les cycles préparatoires*

Certains des répondants ont souligné que même s'ils sont des entités privées, ils coopèrent avec des organismes publics. Par exemple, l'Université de Vic -Universitat Central de Catalunya de Catalogne en Espagne- coopère avec des établissements à l'internationale et des municipalités : "Université avec un modèle spécifique : elle est privée mais a également participé au niveau municipal, avec l'aide du gouvernement régional autonome."⁵

⁵ Citation de l'enquête, en espagnol: "Universidad con modelo específico: es privada pero también participada a nivel municipal y con ayuda del gobierno autonómico".

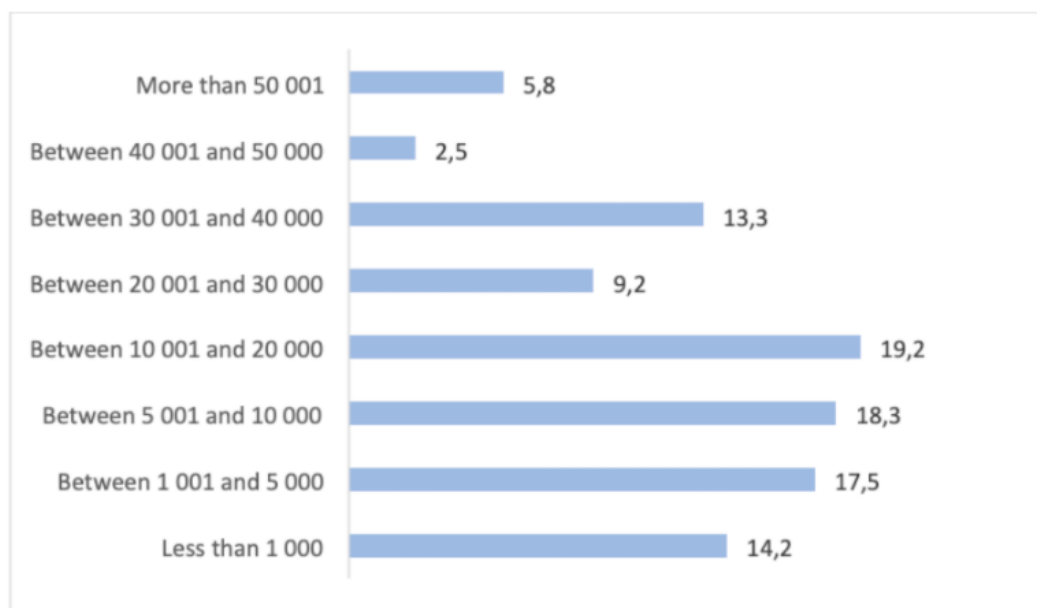


Enfin, seize réponses proviennent d'établissements autres que les universités : collèges universitaires, écoles de sciences appliquées et polytechniques, écoles d'agriculture (y compris faculté vétérinaire), de musique et d'arts.



Taille des établissements représentés dans l'enquête

Nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement, en pourcentage % (N=120)



More than = plus de

Between x and x = entre x et x

La taille des établissements représentés dans l'enquête varie, avec des établissements pour la plupart de taille moyenne et plutôt petits. Seules trois universités comptant plus de 50 001 étudiants sont représentées dans l'enquête : l'Université de Vienne en Autriche, l'Université de Barcelone en Espagne et l'Université de Thessalonique en Grèce. De même, trois universités comptant entre 40 001 et 50 000 étudiants ont répondu à l'enquête : l'Université de Varsovie en Pologne, l'Université de Copenhague au Danemark et l'Université de Gand en Belgique.

Qui a répondu à l'enquête?

Une majorité de personnel administratif

46,7% des personnes interrogées se sont identifiées comme "personnel administratif", contre 27,5% pour l'équipe de direction/gestion et 25,8% pour le personnel académique.

Principalement des femmes des établissements d'enseignement supérieur européens



La majorité des répondants sont des femmes 65,8 %, contre 30,8 % des hommes. Les différences de genre les plus visibles sont évidentes dans les réponses de la France (23 femmes/8 hommes), de la Pologne (10 femmes/1 homme) et de l'Espagne (7 femmes/1 homme).

Des répondants qui ont de l'expérience

Les réponses à l'enquête proviennent de personnes ayant une expérience et une connaissance de leur établissement d'enseignement supérieur : 75,8% des répondants travaillent depuis plus de 6 ans dans l'établissement, dont 24,2% depuis plus de 20 ans et 25,8% de 10 à 20 ans.

Seulement 4,2 % des réponses (5) proviennent de personnes qui sont au sein de l'établissement depuis moins d'un an, et 18,3 % de 1 à 5 ans.



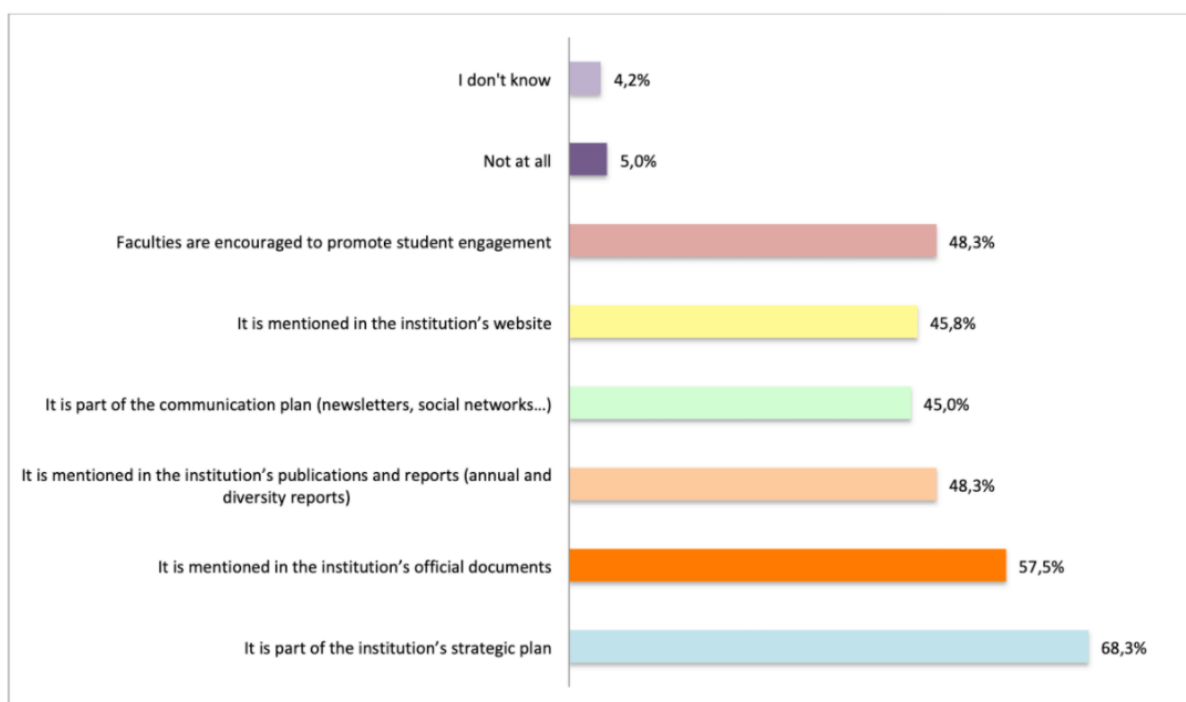
STRATÉGIE ET POLITIQUE DES ÉTABLISSEMENTS A PROPOS DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

65% des établissements ayant répondu ont une **politique concernant l'engagement des étudiants** et **9,2%** sont **en train de mettre en œuvre une politique** sur le sujet.

Pour **90,8 %** des répondants, **l'engagement étudiant fait partie de la stratégie de l'établissement.**

Stratégie et politique concernant l'engagement étudiant

Est-ce que l'engagement étudiant fait partie de votre stratégie⁶? (N=120)



Je ne sais pas / Pas du tout / Les facultés sont encouragées à promouvoir l'engagement étudiant / Le thème est présent sur le site de l'établissement / Cela fait partie de la communication (newsletter, réseaux sociaux...) / Le thème est présent dans les publications et les rapports de l'établissement (rapport annuel et divers) / Le thème est présent sur les documents officiels de l'établissement / Cela fait partie du plan stratégique.

⁶ It was a multiple choice question to which 120 respondents answered.



→ D'une part, les réponses à l'enquête ont démontré que la plupart des établissements dotés d'une politique d'engagement des étudiants l'incluent également dans leur plan stratégique : 62 des EES ont répondu "oui" aux deux questions. Cela représente plus de la moitié des établissements qui ont répondu au sondage.

→ On ne retrouve pas la même concordance lorsque l'on compare les réponses "non" à ces questions.

→ Exactement la moitié des vingt EES qui ont déclaré ne pas avoir de politique sur la valorisation de l'engagement des étudiants ont également déclaré que cette question faisait partie de leur plan stratégique.

En supposant que la politique soit orientée vers la décision, alors que la stratégie se concentre sur les actions : la valorisation de l'engagement des étudiants parmi les EES européens qui ont répondu à l'enquête est bien établie. On retrouve la thématique à la fois dans l'ensemble des règles et dans le plan d'action officiel. Il existe également un groupe d'établissements d'enseignement supérieur qui n'a pas d'ensemble de règles sur ce sujet, cependant cela fait partie de leur plan stratégique.

Différentes approches quant à la place de la valorisation de l'engagement étudiant dans la stratégie des établissements

→ Certains EES ont mis en avant les valeurs et l'aspect communautaire pour décrire leur stratégie sur la valorisation de l'engagement des étudiants :

- "L'engagement des étudiants et le fait de (re)donner à la société est un principe directeur qui apparaît donc dans la mission, la vision et les valeurs fondamentales.", Howest, University College West Flanders, Belgique.
- "Les initiatives menées par les étudiants sont présentées comme des moyens pour les étudiants de faire partie de la communauté étudiante et du processus d'apprentissage.", London Business School, Angleterre.



- “L'engagement étudiant est une des composantes de l'axe «Responsabilité sociale» de la stratégie de l'établissement.”, Université Paris-Dauphine, France.
- La faculté de médecine d'Opole en Pologne, mentionne l'aspect communautaire de l'engagement, centré sur certains thèmes : “En formant et en organisant des clubs scientifiques, un club de bénévolat.”

→ Quelques exemples français ont démontré des approches plutôt pragmatiques et plus formelles dans leur stratégie :

- L'Ecole Vétérinaire de Toulouse dispose d'une partie spécifique du règlement des études consacrée à “l'engagement citoyen des étudiants”.
- Kedge Business School précise que l'engagement étudiant fait partie des différents axes de la stratégie universitaire (humanitaire, entrepreneuriat...) et du règlement de l'établissement”
- ENGEES - École nationale d'ingénierie de l'eau et de l'environnement souligne que l'engagement des étudiants fait partie des programmes d'études d'ingénieur et peut être validé par des crédits ECTS.
- A l'Université Rennes 2, il fait partie de la charte (“Scoping / document cadre”).

→ Concernant le soutien à la valorisation de l'engagement étudiant dans le cadre de la stratégie, deux exemples :

- La Vives University of Applied Sciences en Belgique : “Dans le plan de politique éducative pour la période 2017-2022, la validation de l'engagement des élèves fait partie de l'un des 4 objectifs principaux. Nous stimulons nos facultés pour valider l'engagement des étudiants dans chaque programme d'études”.
- La Via University College au Danemark : “Les étudiants sont encouragés à s'impliquer dans les organisations étudiantes sur chaque campus dans notre politique institutionnelle”

Ces deux universités sont similaires : elles enseignent les Sciences Appliquées et comptent entre 10 001 et 20 000 étudiants. Elles donnent cependant des points de vue différents. Les deux visent à encourager l'engagement des étudiants, mais l'université belge se concentre sur le soutien institutionnel des facultés, tandis que l'établissement danois adopte une approche plus personnelle, orientée vers les étudiants.



→ Un nombre important de répondants a indiqué que la valorisation de l'engagement des étudiants est un sujet présenté dans les rapports des établissements, comme par exemple :

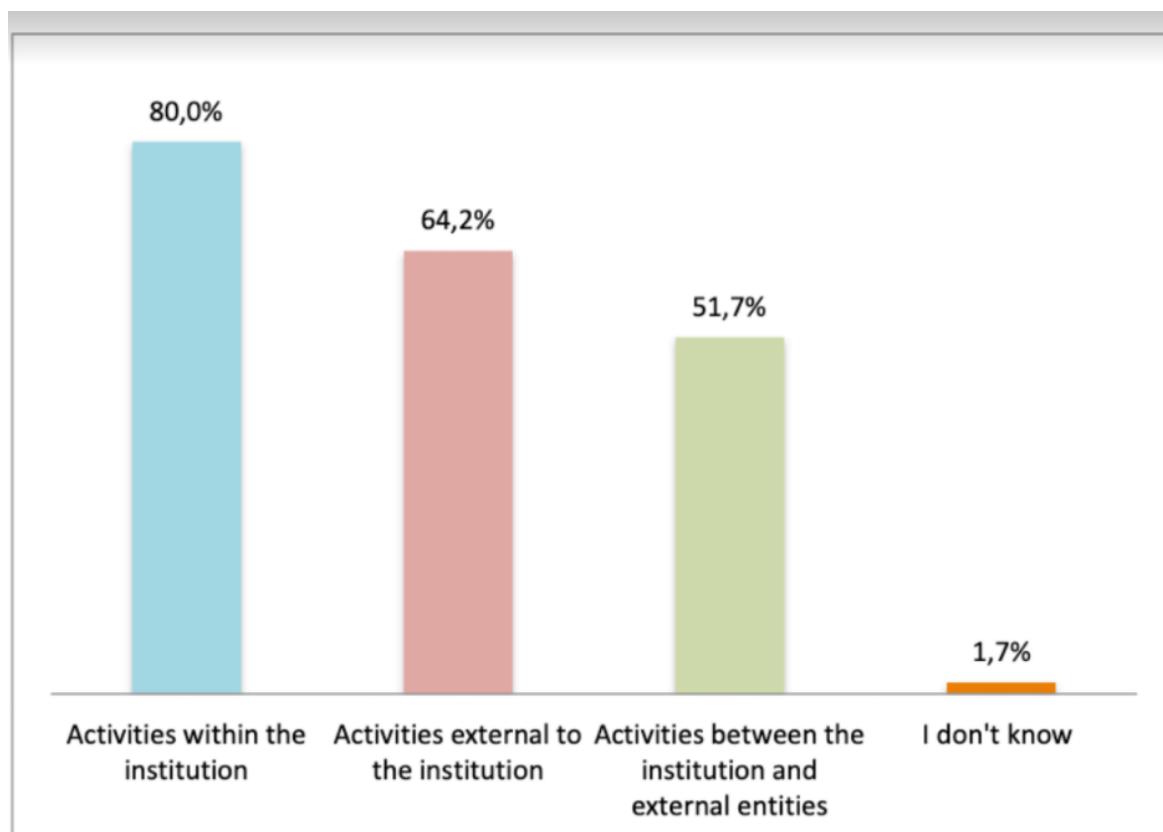
- ENSEA - Ecole Supérieure de Génie Électrique, Informatique et Réseaux de Communication en France. L'engagement étudiant fait partie du rapport d'activité.
- Istia-Polytech Angers, l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université d'Angers en France. L'engagement étudiant fait partie du rapport d'activité.
- Université Mykolas Romeris en Lituanie. L'engagement étudiant fait partie du rapport annuel de l'université.
- Faculté des sciences économiques, Université de Lodz en Pologne. L'engagement étudiant fait partie des rapports internes et externes.
- Université de Bohême occidentale en République tchèque. L'engagement étudiant fait partie du rapport annuel.
- Université des sciences de la vie de Varsovie en Pologne (SGGW). L'engagement étudiant fait partie du rapport annuel, par exemple le rapport annuel WULS-SGGW sur les activités de l'Université.

→ En Lituanie, il existe un cadre juridique concernant la valorisation de l'engagement des étudiants, que les établissements d'enseignement supérieur peuvent suivre. Ceci est visible dans certains des commentaires des répondants lituaniens. Par exemple, le commentaire de l'Université Mykolas Romeris concernant la stratégie et la valorisation de l'engagement des étudiants : “Loi nationale sur la recherche et l'enseignement supérieur, Statut de l'Université, Règlement des études”. En outre, l'Université lituanienne des sciences de la santé a reconnu l'engagement des étudiants dans les “Lignes directrices pour le développement stratégique 2017-2021”.



Qu'est-ce que l'engagement étudiant, selon les établissements ?

Activités considérées comme engagement étudiant par les répondants ESS⁷ (N=120)



Activités au sein de l'établissement / activités en dehors de l'établissement / activités entre l'établissement et une autre entité / Je ne sais pas.

80% des répondants ont déclaré qu'ils considèrent les activités au sein de l'établissement comme un engagement étudiant, 64% ont déclaré que les activités en dehors de l'établissement sont considérées comme un engagement étudiant et 51,7% ont déclaré que des activités de coopération entre l'établissement et des entités externes pourraient être considérées comme un engagement étudiant.

Parmi ces réponses, les sous-groupes suivants ont été identifiés :

⁷ Il s'agissait d'une question à choix multiple, sur laquelle 120 répondants se sont positionnés.



→ **52 établissements d'enseignement supérieur** prennent en compte les 3 domaines d'engagement étudiants (au sein de l'établissement, à l'extérieur de l'établissement et en coopération entre l'établissement et des entités externes).

→ **24 établissements d'enseignement supérieur** envisagent des activités au sein de l'établissement ou en dehors de l'établissement, mais pas entre l'établissement et des organisations externes.

→ **8 établissements d'enseignement supérieur** considèrent l'engagement des étudiants comme des activités au sein de l'établissement ou entre l'université et une entité extérieure.

→ **Une seule université** prend en compte les activités en dehors de l'établissement et entre l'université et l'organisation externe, mais ne considère pas les activités au sein de l'établissement comme un engagement étudiant. C'est l'Université d'Ostrava, en République tchèque.

→ **11 établissements d'enseignement supérieur** ne valorisent que les activités au sein de l'établissement comme engagement étudiant. Tous ces établissements ne prennent pas en compte les activités en dehors de l'ESS. Parmi ces établissements, seule une université (HAN University of Applied Sciences aux Pays-Bas) déclare que les activités entre l'établissement et des entités externes sont considérées comme un engagement étudiant.

Même s'il existe également des pourcentages élevés pour d'autres types d'activités, la répartition des réponses décrite dans les points ci-dessus indique que pour la plupart des universités européennes qui ont répondu à l'enquête, les activités des étudiants doivent être d'une manière ou d'une autre liées à leur établissement afin qu'elles puissent être considérées comme un engagement étudiant par l'université.

Les exemples des pays du consortium européen du projet STEP :

→ **Autriche** : Deux réponses d'Autriche proviennent de l'Université de Vienne, où, selon la réponse universitaire générale, les trois types d'activités sont reconnus comme un engagement étudiant. Cependant, la Faculté des affaires, de l'Economie et des Statistiques ne considère que les activités au sein de l'établissement. Cela montre également que dans un établissement, il peut y avoir différentes politiques au sein des différents départements et facultés.



→ **France** : Sur une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur français, 17 considèrent les 3 domaines d'activités mentionnés comme un engagement étudiant.

11 valorisent les activités au sein de l'établissement et à l'extérieur, mais ne favorisent pas les activités entre les établissements. Deux EES prennent en compte les activités au sein de l'établissement et entre université et entités externes. La répartition des réponses des EES français reflète approximativement la répartition globale décrite ci-dessus.

- **Exemple de coopération pour développer des activités d'engagement étudiant:** L'Université de Côte d'Azur, l'une des communautés d'universitaires et établissements (COMUE), établit des accords de partenariat avec des entités externes partageant des valeurs et des objectifs communs.

A ce jour, une dizaine d'accords ont été conclus, avec des organisations de solidarité (Amnesty International, Croix-Rouge française), des organisations de promotion du développement durable ("les Eco-Charlie"), de coopération transfrontalière et d'égalité femmes-hommes.

→ **Irlande** : les deux établissements d'enseignement supérieur irlandais, l'University College Cork et la Dublin City University qui ont répondu à l'enquête ont déclaré qu'ils considéraient les trois types d'activités comme un engagement des étudiants.

→ **Pologne** : les réponses polonaises sont cumulées dans un sous-groupe. Cinq répondants polonais sur six ont déclaré qu'ils considéraient les trois domaines comme l'engagement des étudiants. La Faculté de droit et d'administration de l'Université de Lodz ne considère que les activités au sein de l'établissement (alors que la réponse générale de cette université est la même que le reste des universités polonaises, ce qui illustre également que les approches peuvent différer selon les départements et facultés de l'EES) . A titre de comparaison, on ne remarque pas plus de diversification dans les réponses de la République Tchèque, un pays voisin. Pour 5 réponses, il y a deux EES qui prennent en compte les 3 domaines d'activités. Deux ne considèrent que les activités au sein de l'établissement et un, déjà mentionné, ne considère pas les activités au sein de l'établissement comme un engagement étudiant.



→ **Espagne** : Il y a une tendance remarquable parmi les réponses de l'Espagne, qui ne reflète pas les tendances globales décrites ci-dessus. Parmi les six EES espagnols qui ont répondu à cette question, la moitié d'entre eux considèrent les activités au sein de l'université ou en dehors de l'établissement comme un engagement étudiant. Un seul prend en compte les 3 domaines d'activités et un seul considère les activités au sein de l'établissement comme un engagement étudiant.

- **Exemple de coopération pour assurer la qualité des activités d'engagement étudiant**: À l'Université de Valladolid, "les activités internes, externes et entre les établissements et des entités externes sont valorisées. Dans la dernière catégorie, l'université développe des accords de collaboration avec différentes associations pour garantir un volontariat juste et éthique de l'étudiant."

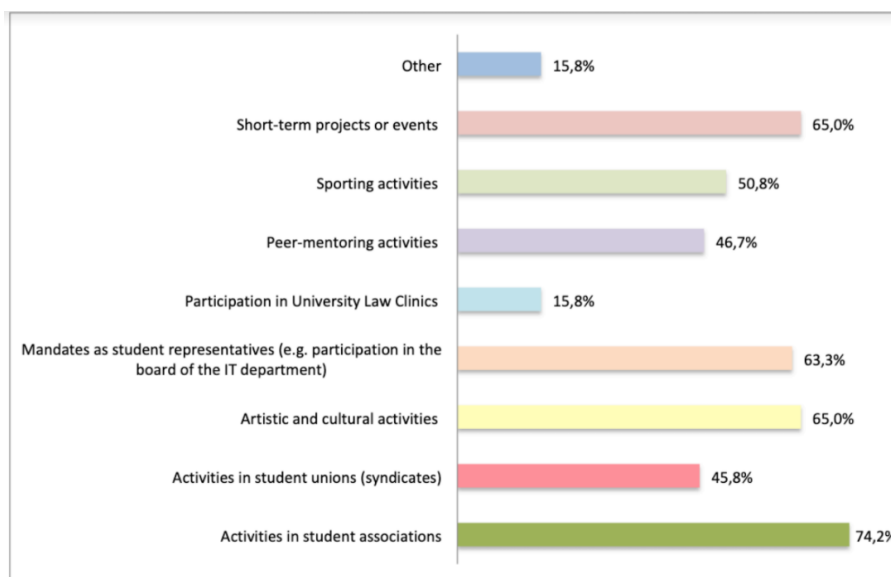
Activités au sein de l'établissement

Principales activités au sein des établissements considérées comme un engagement étudiant:

- les activités au sein des associations étudiantes (**74,2%**)
 - activités artistiques et culturelles & projets ou événements à court terme (**65%**)
 - des mandats en tant que représentants étudiants,
c'est à dire des étudiants ayant des responsabilités au sein de l'établissement (**63,3%**)
-



Activités au sein de l'établissement considérées comme un engagement étudiant⁸, % (N=120)



Autre / Projets ou événements à court terme / Activités sportives / Activités de mentorat / Participation à la permanence de droit / Mission de représentation des étudiants (par ex. participation dans le bureau du département informatique) / Activités culturelles et artistiques / Activités dans les syndicats étudiants / Activités dans les associations étudiantes.

L'exemple de la France :

La quasi-totalité des EES français ayant répondu à l'enquête considèrent les activités dans les associations étudiantes comme un engagement étudiant (28 réponses sur 31). Alors qu'il est intéressant de noter que seuls dix EES français ont déclaré qu'ils considéraient les activités dans les syndicats étudiants comme un engagement étudiant. Le taux de réponse augmente à nouveau pour les activités telles que les missions de représentants des étudiants dans les conseils de département, etc. (22 réponses sur 31). L'une des hypothèses l'explication d'une telle approche est qu'en France, les syndicats étudiants ont un statut spécifique lié aux événements historiques de mai 1968 et au-delà. Leur objectif principal est politiquement pris au sérieux et essentiel pour l'établissement, il peut donc être difficile de considérer le syndicat étudiant comme un lieu d'activités d'apprentissage et d'acquisition de compétences pour les membres de ces organisations.

Le pourcentage de réponses le plus faible a été attribué à la participation aux permanences juridiques universitaires. Une hypothèse est que parmi les universités qui ont répondu au sondage, de telles activités sont attribuées plutôt au domaine de la formation professionnelle

⁸ Il s'agissait d'une question à choix multiple, sur laquelle 120 répondants se sont positionnés.



qu'à l'engagement des étudiants. Une autre hypothèse pour un taux de réponses aussi faible est que par rapport aux autres exemples d'activités, la permanence juridique est une activité très concrète et spécifique et que tous les répondants ne la connaissent peut-être pas. Par conséquent, les personnes interrogées peuvent ne pas savoir comment les facultés de droit reconnaissent (ou pas) cet engagement. Cependant, il est intéressant de noter que trois EES sur cinq des Pays-Bas considèrent cette activité comme un type d'engagement des étudiants. De même, la seule université allemande qui a répondu à cette question considère également que cette activité est une forme d'engagement des étudiants.

En analysant les commentaires de l'enquête sur les activités au sein de l'établissement, trois tendances majeures se dégagent :

→ Focus sur les compétences que les élèves développent au cours des activités :

- “Les activités leur ont permis de développer des soft skills - management et organisation”, ENSEA - Ecole Supérieure de Génie Électrique, Informatique et Réseaux de Communication en France.
- “Mission entrepreneuriale qui implique la résolution de problèmes réels”, Université de technologie de Kaunas, Lituanie.

→ Focus sur les thématiques et sujets liés à l'engagement étudiant :

- “Participation à des projets et événements dans les domaines stratégiques : Egalité des genres, Eco-Campus, Discrimination, Handicap et Orientation. (Précision : les activités sportives sont valorisées dans un autre cadre, le “Bonus Sport”)”, Université Côte d'Azur, France.
- “Activités solidaires, sensibilisation, activités nature, développement durable”, Institut d'agriculture de Lyon ISARA-Lyon, France.
- “Levée de fonds pour des œuvres caritatives, des ONG, l'organisation de congrès sur le bien-être mental, une visite à la cathédrale, une tournée interreligieuse parmi les différents temples de la ville, l'action Think Pink, l'événement de Noël, la Conférence contre la peine de mort (...)”, Kael de Grote Collège universitaire, Belgique.



→ Focus sur les activités qui enrichissent la communauté académique et impactent les relations entre les membres de cette communauté :

- “Système de mentorat, faire la publicité sur l'établissement auprès des étudiants potentiels, participer à des projets avec la communauté”, Institut polytechnique de Beja, Portugal.
- “Buddy programmes”, Université de Gand, Belgique.
- “Représentation des étudiants dans tous les comités universitaires et panels d'entretien”, University College Cork, Irlande.

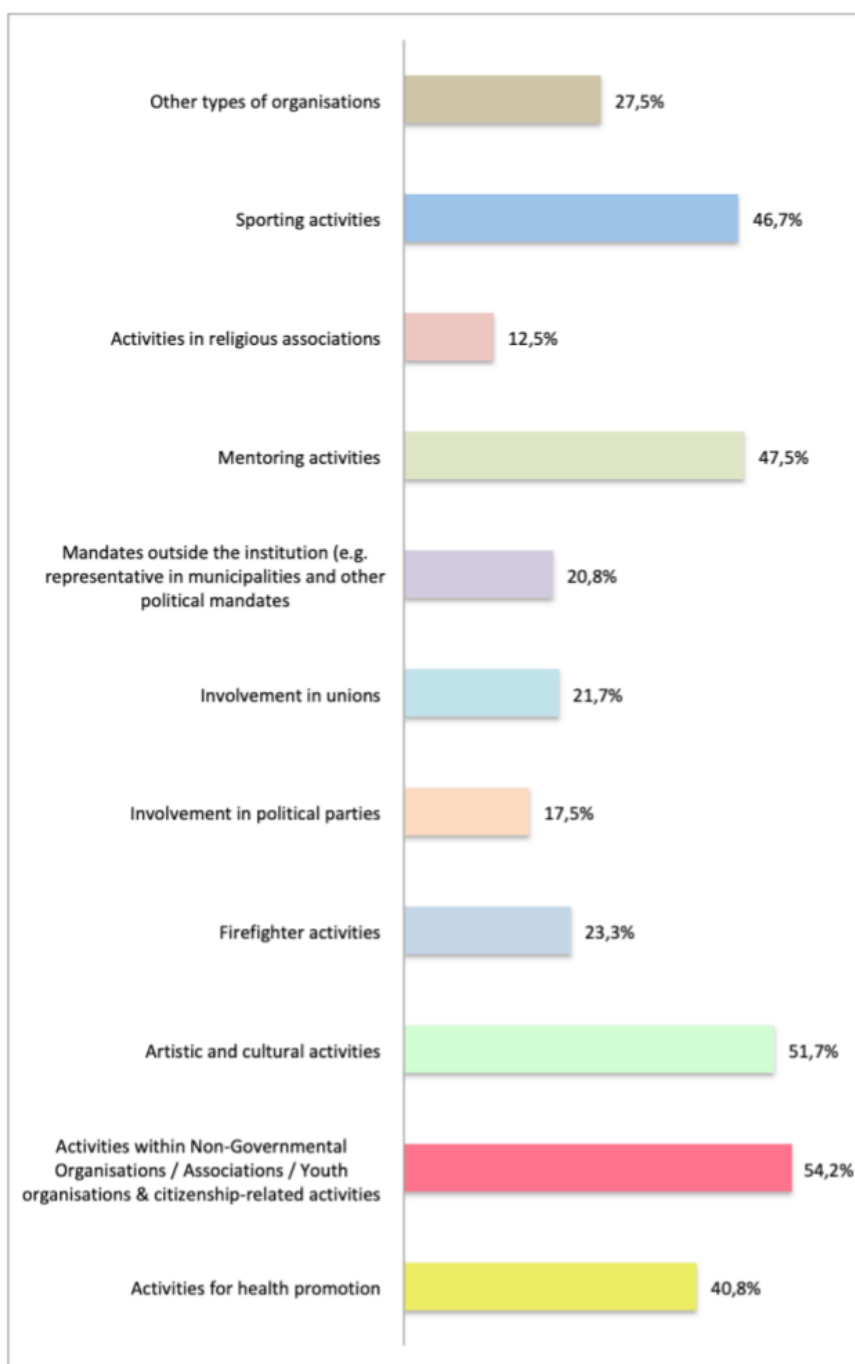
Activités en dehors de l'établissement

Une majorité des établissements d'enseignement supérieur qui ont répondu considèrent comme un engagement étudiant :

- les **activités liées à la citoyenneté dans les ONG, associations et organisations jeunesse (54,2%);**
 - et les **activités artistiques et culturelles dans des entités externes (51,7%).**
-



Activités en dehors de l'établissement, considérées comme engagement étudiant⁹, % (N=120)



Autre type d'organisations / Activités sportives / Activités dans des associations religieuses / Activités de mentorat / Mandat en dehors de l'établissement (par ex, représentant de la municipalité et autres mandats politiques) / Engagement dans des syndicats / Engagement dans des partis politiques / Activités de sapeur-pompier / Activités artistiques et culturelles / Activités avec une organisation non-gouvernementale / Associations - Organisations jeunesse -Citoyenneté / Activités de prévention santé.

⁹ Il s'agissait d'une question à choix multiple, sur laquelle 120 répondants se sont positionnés.



Les résultats de l'enquête ont démontré que la tendance parmi les activités liées aux opinions et croyances personnelles et plutôt subjectives n'est pas considérée comme de l'engagement étudiants parmi les EES qui ont participé à l'enquête. En effet, les pourcentages les plus bas sont ceux des activités liées à l'activité politique et religieuse, respectivement 17,5% et 12,5% des réponses. Les activités considérées comme engagement étudiant sont davantage liées à des valeurs générales et universelles qu'à des opinions personnelles.

- “Mandat électif hors université = monde de l'enseignement supérieur (CNESER, CNOUS) mais pas des partis politiques”, Université de Clermont-Auvergne, France.

Cependant, les deux établissements d'enseignement supérieur irlandais ont déclaré qu'ils reconnaissent les activités dans les associations religieuses comme un engagement étudiant. Cela peut être lié à la vision générale de l'Irlande, en tant que pays avec de fortes traditions religieuses dans la société.

Au contraire, en Pologne, qui est également associée en tant que pays traditionnellement catholique, aucun des douze répondants n'a affirmé que l'engagement étudiant inclut l'engagement religieux. Par conséquent, même si les deux pays ont une image générale similaire, la place des activités religieuses est considérée de différentes manières parmi les EES. En prenant compte des réponses dans l'ensemble de l'enquête, la Pologne a une vision plus proche de la vision française davantage laïque (où seulement cinq établissements d'enseignement supérieur sur trente et un ont déclaré que les associations religieuses peuvent être considérées comme une forme d'engagement social). D'un autre côté, l'Irlande a un point de vue similaire aux Pays-Bas, qui ont également une vision davantage laïque : trois réponses néerlandaises sur cinq considèrent également les activités dans les associations religieuses comme un engagement social des étudiants.

→ L'Institut national des hautes études agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro) en France, met également l'accent sur les activités militaires comme type d'engagement étudiant : “Activité professionnelle ; activité militaire dans la réserve opérationnelle; volontariat dans les armées”



NOTABENE : En France, depuis la Loi Égalité et Citoyenneté de 2017, les EES doivent mettre en place un système de valorisation pour reconnaître les expériences d'engagement de leurs étudiants et les compétences associées. Seulement, les établissements peuvent choisir les modalités de reconnaissance. Des mesures de reconnaissance doivent être proposées pour les étudiants qui ont des activités de volontariat, un mandat de représentants étudiants, des activités militaires, du volontariat dans l'armée ou comme sapeur-pompier, une activité professionnelle, ou encore une mission de service civique.

→ L'ENSEA - Ecole Supérieure d'Electricité, d'Informatique et des Réseaux de Communication en France met à nouveau l'accent sur la démarche-compétences : “les activités qui leur ont permis de développer des soft skills - gestion et organisation”. Alors que l'Institut d'agriculture ISARA-Lyon adopte une perspective de valeur et de thématique: “Activités de solidarité, de sensibilisation, activités nature, développement durable”.

→ Le Malta College of Arts, Science and Technology (MCAST) et l'University College Cork en Irlande ont mentionné les activités de volontariat comme un type distinct d'activités externes considérées comme un engagement étudiant.

Activités entre l'établissement et une autre entité

Les personnes interrogées ont été invitées à préciser les types d'activités considérées comme un engagement des étudiants entre l'EES et des entités externes. Quatre éléments principaux ressortent des réponses des établissements d'enseignement supérieur qui ont répondu à l'enquête :

→ Focus sur l'apprentissage et l'acquisition de compétences:

- “Participation active à des formations, encadrement, responsabilité en communication, responsabilité financière”, Université de Haute Alsace, France.



- “Apprentissage des travaux d'intérêt général”. VIVES Université des Sciences Appliquées, Belgique.
- “Toute activité qui nécessite du management de projet”, Institut d'Agriculture ISARA Lyon, France.

→ Focus sur les sujets et problématiques qui ne sont pas liés aux matières académiques :

- “Événement sportif, foyer intergénérationnel, “Active Winter” et soutien linguistique aux réfugiés” ISIT - Ecole de Management Interculturel, France.
- “Sport, bien-être animal, humanitaire, développement durable”, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, France.
- “Activités avec les organisations de l'UE”, Université de Bohême de l'Ouest, République tchèque.
- “Tour interreligieux dans la ville organisé par l'Université d'Anvers, KdG, Thomas More, Sant Egidio et IJD”, Collège universitaire Kael de Grote, Belgique.

→ Focus sur le rôle des étudiants, par exemple dans la conduite de leurs propres projets ou la participation à la prise de décision, etc. :

- “ “Cordée de la Réussite” (coaching étudiants, animation) ; représentation dans les instances locales”, Institut National des Hautes Etudes Agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro), France.
- “Il existe un fonds ENGAGE (ENGAGE - Les petites choses comptent). Les étudiants qui sont engagés et ont une bonne idée pour améliorer le monde peuvent gagner 500 euros pour la réalisation de leur projet”, University College Ghent (HOGENT), Belgique.
- “Coaching pour la performance des étudiants (SPC), avec ressources mises à la disposition de l'éducation et pour promouvoir la réussite des études à HAN”, HAN Université de Sciences Appliquées, Pays-Bas.
- “Initiatives et projets étudiants menés en coopération avec des partenaires externes”, Université de Varsovie, Pologne.
- “Activités du Conseil des étudiants, de l'association bulgare des étudiants en médecine, activités sportives au sein de l'Université, etc.”, Université Trakia, Faculté de médecine, Bulgarie.



→ Focus sur le volontariat en général, sans précision :

- “Bourses et programmes de travail volontaire.”, Université de Lodz, Pologne.
- “Volontariat, formation, mentorat”, Université de Technologie de Kaunas, Lituanie.
- “Volontariat et expérience professionnelle”, Dublin City University, Irlande.
- “Volontariat, solidarité, coopération, activités collectives...”, Université de Vic, Universitat Central de Catalunya, Espagne

Les répondants ont également été invités à préciser les partenaires externes qu’il pourrait y avoir, autour du thème de l’engagement étudiant. La majorité des répondants ont indiqué des entités telles que des ONG, des entreprises, des associations, des institutions publiques, des municipalités et des établissements d’enseignement.

→ Certains répondants ont mentionné les organisations étudiantes nationales et internationales comme partenaires externes. L’Université lituanienne des sciences de la santé a spécifié des associations d’étudiants externes en tant que partenaires liés au sujet de l’engagement étudiant : “Par exemple, le syndicat des étudiants LUHS fait partie du syndicat des étudiants lituaniens. L’association des jeunes médecins fait partie de l’association des jeunes médecins européens”. De même, l’Université de Linköping a mentionné diverses organisations d’étudiants externes dans ce contexte : “des activités organisées par différentes associations d’étudiants. Activités à travers les clubs sportifs. Orchestres d’étudiants. Entreprises étudiantes”.

L'exemple de la France :

Les établissements d’enseignement supérieur français, comme les autres universités européennes ayant répondu à l’enquête, recensent des entités externes telles que des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des établissements publics, des collectivités territoriales, des entreprises, etc. Cependant, il est intéressant de noter qu’il existe un nombre notable d’établissements d’enseignement supérieur français qui désignent d’autres universités et grandes écoles comme entités externes avec lesquelles ils coopèrent dans le domaine de l’engagement des étudiants. Certains de ces répondants considèrent les autres établissements seulement comme partenaires, et non des ONG ni d’autres types



d'organisations. Une tendance similaire n'est pas perceptible dans les autres pays ayant participé à l'enquête.

- *“Universités partenaires, autres grandes écoles, entreprises”, Kedge Business School.*
- *“Autres écoles nationales vétérinaires, associations professionnelles, ONG”, École nationale vétérinaire de Toulouse.*

Les différents types de structures qui soutiennent l'engagement étudiant

58,3 % des répondants (70 réponses) indiquent qu'il existe une “unité/structure/département” dans leur EES, qui est en charge du thème de l'engagement étudiant : pour 40 % (48 établissements) cette unité prend en charge l'engagement étudiant entre autres responsabilités et pour 18,3 % (22 établissements) cette unité/département est entièrement consacrée à soutenir l'engagement des étudiants. Huit réponses indiquent que l'établissement envisage de créer une telle unité.

Une unité spécifique dédiée à l'engagement étudiant

Les établissements d'enseignement supérieur qui ont déclaré qu'il existe une unité spécifique responsable de l'engagement des étudiants sont originaires des pays suivants :

→ France (4), Belgique (1)

- Académie de l'Air Force française (L'Ecole de l'air) ;
- Kedge Business School en France : “la cellule “apprendre en faisant” rattachée à la Direction des Programmes encadre tous les étudiants en formation initiale dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets, dans un objectif de développement personnel et professionnel. Ce service encourage et soutient l'engagement des étudiants comme vecteur d'apprentissage et de professionnalisation. Les projets étudiants (Pro-Act) font partie des exigences du diplôme pour tous les programmes de premier cycle, et le programme Grande Ecole” ;
- Université Côte d'Azur en France : “L'unité, toute nouvelle et avec 1,5 salarié équivalent temps plein, est rattachée à la Direction de la Vie Étudiante de l'Université” ;
- ECE Paris en France (Ecole Centrale d'électronique, Ecole Supérieure d'Ingénieurs);



- Collège universitaire Kael de Grote en Belgique ;
- Danemark (1), Suède (1)
 - VIA University College au Danemark ;
 - Université Halmstad en Suède ;
- Grèce (1), Croatie (1), Bulgarie (1)
 - Université de Thessalonique en Grèce ;
 - Polytechnique de Rijeka en Croatie ;
 - Université Trakia, Faculté de Médecine en Bulgarie ;
- Espagne (2), Portugal (3)
 - Universidad de Valladolid en Espagne ;
 - Université de Saragosse en Espagne ;
 - École d'infirmières de Coimbra au Portugal (Escola Superior de Enfermagem de Coimbra);
 - École d'infirmières de Porto (Escola Superior de Enfermagem do Porto) au Portugal;
 - P. Porto (Institut Polytechnique de Porto) au Portugal ;
- Pologne (3), Hongrie (2), Estonie (1)
 - Université des sciences de l'environnement et de la vie de Wroclaw en Pologne ;
 - L'Université d'État des sciences appliquées d'Elblag en Pologne ;
 - L'Université de Lodz en Pologne ("Le bureau des carrières comme lien entre les étudiants et les futurs employés potentiels (mais pas seulement pour aider à la recherche d'emploi mais aussi comme engagement bénévole)");
 - L'Université de Varsovie en Pologne ;
 - L'Université hongroise des Beaux-Arts en Hongrie ;
 - L'Université Semmelweis en Hongrie ;
 - Université de technologie de Tallinn en Estonie.

Les bureaux de la vie étudiante en charge de l'engagement étudiant

Dans la plupart des EES qui ont répondu avoir une unité en charge de l'engagement étudiant parmi diverses responsabilités, il s'agit souvent du Bureau de la vie étudiante:

- "En plus de la gestion du Module Citoyenneté, le Bureau de la Vie Étudiante est chargé des relations avec les associations étudiantes (soutien financier et matériel),



de l'aide sociale aux étudiants, du contrôle de l'assiduité des boursiers, de l'accompagnement des étudiants internationaux pour les démarches de titre de séjour, des sections disciplinaires, (...)", Université Polytechnique des Hauts-de-France.

- "Il y a une Direction de la Vie Universitaire qui s'occupe notamment de l'engagement étudiant" Université de Clermont-Auvergne, France.
- "L'équipe Vie Etudiante et Mobilité (partie du Département Etudiants et Affaires Académiques)", Université d'Utrecht, Pays-Bas.

Des équipes de direction en charge de l'engagement étudiant

Il existe également des EES, qui placent leurs équipes de direction comme instance de référence sur l'engagement étudiant:

- "Direction des Etudes, Direction des Relations Extérieures, Istia-Polytech Angers, École Supérieure d'Ingénieurs de l'Université d'Angers, France.
- "Le travail de fond du bureau des étudiants est réalisé par le vice-recteur pour la didactique et le représentant du recteur pour les cercles universitaires étudiants", Université des sciences de la vie de Varsovie (SGGW), Pologne.

Plusieurs départements en charge en même temps de l'engagement étudiant

L'engagement des étudiants est également souvent un sujet de préoccupation pour divers départements d'un même EES :

- "L'engagement des étudiants est encouragé dans tous les programmes d'études, via les services aux étudiants, via le travail des anciens, via le bureau international. Elle n'est pas structurée mais elle existe sous toutes ses facettes", Howest, University College West Flanders, Belgique.
- "Nous avons un syndicat des étudiants et différentes associations. Nous avons également un centre de conseil aux étudiants", Université de Zadar, Croatie.
- "Le collège universitaire dispose d'un service de sensibilisation des étudiants et d'événements qui s'efforce d'impliquer les étudiants", Malta College of Arts, Science and Technology (MCAST).



- “Il existe un vice-rectorat pour les étudiants, l'emploi et la mobilité, ainsi que d'autres unités et bureaux dédiés à la coopération ou aux questions Erasmus, entre autres. Cependant, il n'y a pas de service complet qui englobe ces questions, ni de département responsable pour la promotion de l'associationnisme étudiant et son implication dans la vie et la gestion universitaires”¹⁰, Université d'Estrémadure, Espagne.

Une approche quantitative pour l'engagement étudiant en République Tchèque

Deux des universités tchèques ont adopté une méthode quantitative pour la gestion de l'engagement des étudiants. En effet, l'existence d'une unité en charge de cette thématique dépend de la taille de l'université / du nombre d'étudiants :

- “En ce qui concerne le nombre d'étudiants, notre université n'a pas une taille suffisante pour avoir sa propre unité à cet effet.”, Collège de Médecine de Prague.
- “Etant donné la modeste taille de notre université,, nous n'allons pas avoir un département supplémentaire”, Collège de Logistique.

Syndicat étudiants et départements “volontariat” en charge de l'engagement étudiant

Deux établissements ont indiqué que le syndicat étudiant était en charge de l'engagement étudiant:

- “Le syndicat étudiant est impliqué dans l'engagement étudiant” Université de Linnaeus en Suède. Cependant, cette université n'a pas répondu qu'elle reconnaissait la participation à les activités syndicales étudiantes comme une forme d'engagement des étudiants.
- “L'université n'a pas de département spécifique pour l'engagement des étudiants. À l'université, il y a le syndicat des étudiants, qui est responsable de la représentation de l'opinion et des droits des étudiants”, Université lituanienne des sciences de la

¹⁰ Citation originale en espagnol provenant de l'enquête : “Se cuenta con un Vicerrectorado de Estudiantes, Empleo y Movilidad, así como con algunas otras unidades y oficinas dedicadas a temas de cooperación o Erasmus, entre otras, no obstante, no hay un servicio integral que englobe estas cuestiones, ni ningún departamento encargado de promover el asociacionismo estudiantil y su implicación en la vida y gestión universitaria.”



santé - cette université a répondu qu'elle reconnaissait la participation au syndicat des étudiants comme une forme d'engagement des étudiants.

Les établissements d'enseignement supérieur espagnols ont également mentionné des unités/départements chargés du volontariat, et ainsi chargé de l'engagement des étudiants :

- “Il y a une unité “volontariat” au sein de l'UHub. Service à la Communauté Universitaire”¹¹, Université de Vic - Universitat Central de Catalunya.
- “Le bureau d'action solidaire et de coopération gère également les volontaires locaux, les stages en coopération au développement, le volontariat international et le corps européen de solidarité”¹², Université autonome de Madrid.
- “Dans notre établissement, nous avons divisé le processus de gestion du volontariat en deux services : UVaVOL est une association qui prend en charge l'ensemble des formations, la liaison entre les étudiants et les activités de volontariat, la diffusion du volontariat...etc. Service des affaires sociales : il a une partie dédiée au volontariat (mais travaille aussi sur d'autres problématiques), dont la fonction est de gérer la partie administrative du volontariat : conventions de collaboration avec des associations, gestion administrative des étudiants, assurances...etc. Les deux services font partie du Vice-Rectorat des étudiants.”, Université de Valladolid.

Comités et commissions en charge des fonds pour l'engagement des étudiants

D'autres exemples de structures liées à l'engagement des étudiants au sein des EES sont les comités et commissions :

- En France, depuis 2011 et la “Circulaire n° 2011-1021” sur le développement de la vie et des initiatives étudiantes, des Fonds de Solidarité et de Développement pour les Initiatives Étudiantes (FSDIE) ont été progressivement mis en place dans les universités et autres EES pour financer des projets étudiants et projets associatifs, comme à l'Université de Tours par exemple.

¹¹ Citation originale en espagnol provenant de l'enquête : “Hay una unidad de "voluntariado" dentro del UHub. Servicio a la Comunidad Universitaria”.

¹² Citation originale en espagnol provenant de l'enquête : “La oficina de Acción Solidaria y Cooperación maneja además de voluntarios local, prácticas en cooperación al desarrollo, voluntariado internacional y Cuerpo europeo de solidaridad page.”



- “Il existe un comité qui évalue les candidatures au fonds ENGAGE”¹³, Collège universitaire de Gand (HO Gent), Belgique.

L'engagement étudiant en tant que projet

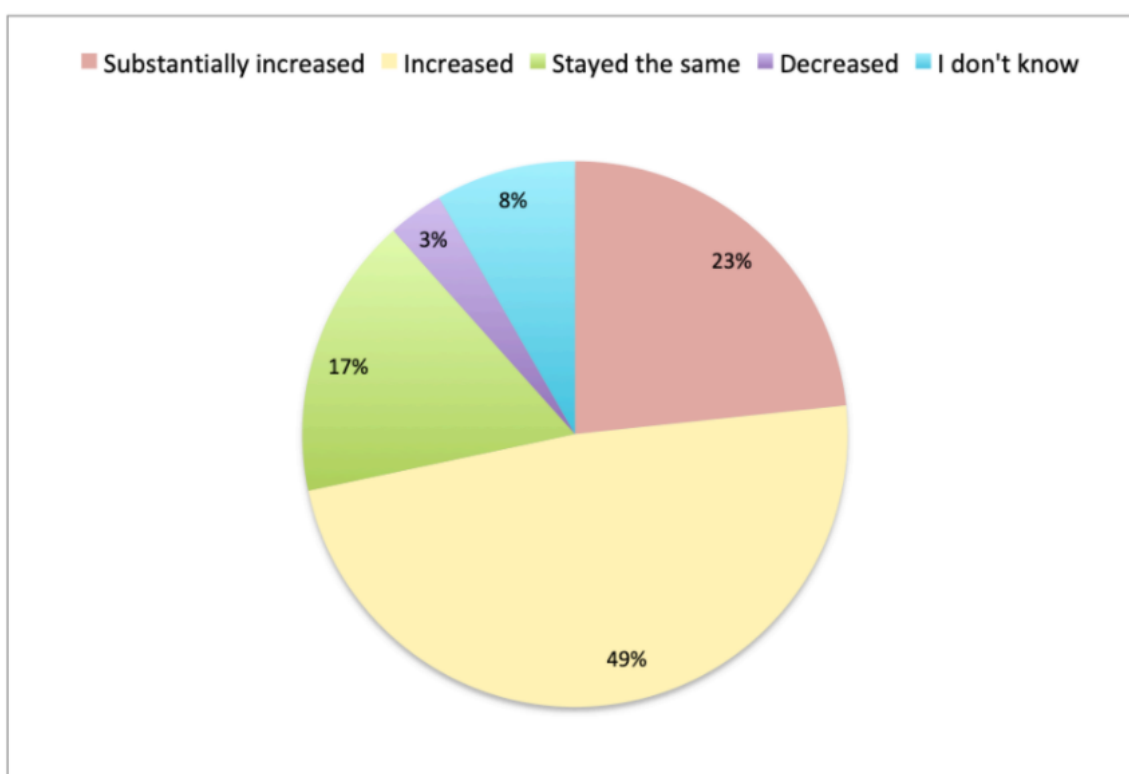
→ Le centre des compétences-clé de l'Université de Freiburg en Allemagne (ZfS : Zentrum für Schlüsselqualifikationen der Universität Freiburg) considère l'engagement des étudiants comme faisant partie d'un projet spécifique : “L'engagement des étudiants se fait dans le cadre d'un projet : “apprendre, s'engager, penser” (depuis 2017/18). Cette activité est financée par le budget des propositions d'étudiants “Innovative Studies” et depuis 2019, par la ligne de financement 2 “apprendre et apprentissage” du ministère des Sciences, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg.

¹³ Au collège universitaire de Ghent (Hogent), les étudiants sont encouragés à s'engager et ils peuvent avoir accès à un fonds dédié pour développer leurs projets (500 euros maximum): www.hogent.be/fondsengage/.

L'importance de l'engagement étudiant au sein des établissements

Pour 72 % des répondants, l'importance de l'engagement des étudiants au sein de l'établissement a augmenté ou considérablement augmenté au cours des six dernières années.

Au sein de l'établissement, comment a évolué l'engagement étudiant
ces 6 dernières années ? % (N=120)



Considérablement augmenté / Augmenté / Resté le même / Diminué / Je ne sais pas



Lorsqu'on leur a demandé si l'importance de l'engagement des étudiants avait changé au cours des six dernières années, la majorité des EES ont déclaré qu'elle avait augmenté (49%) et considérablement augmenté (23%)¹⁴. Les répondants soulignent les efforts de l'établissement pour améliorer et faciliter l'engagement des étudiants :

- “VIA travaille sur plusieurs initiatives visant à accroître l'engagement des étudiants et a créé un nouveau département “Vie étudiante” travaillant sur l'amélioration du parcours des étudiants.”, VIA University College, Danemark.
- “Etant donné qu' il y a plus d'opportunités d'engagement, il y a une croissance naturelle vers celui-ci. La poussée pour l'entrepreneuriat contribue également à développer l'implication des étudiants.”, Howest, University College West Flanders, Belgique.
- “Création d'un poste de Directeur de l'Expérience Étudiante et Responsable de la Vie Étudiante. Création d'un centre étudiant qui appuie les étudiants dans leurs activités”, University College Cork, Irlande.

L'exemple de la France :

En France, certains établissements d'enseignement supérieur sont reliés à la "Loi Egalité et Citoyenneté" de 2017, qui a été un déclencheur non négligeable pour que l'engagement étudiant prenne sa place. Cette loi donne un cadre relativement contraignant pour les établissements d'enseignement supérieur en France : depuis l'introduction de la loi, on peut déjà noter une augmentation des activités bénévoles menées par des étudiants. Aussi, il existe des établissements qui ont une tradition beaucoup plus longue autour de l'engagement des étudiants et avec une valorisation bien établie, telle que la validation de l'ECTS. Ces établissements comptabilisent un taux de 100 % d'engagement étudiant. Estimant ainsi que l'engagement étudiant :

- *“a considérablement augmenté suite à la loi et aux décrets de 2017”, Institut National des Hautes Etudes Agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro), France.*

¹⁴ Il y a 6 ans, en décembre 2021, le conseil de l'UE a adopté une loi pour encourager les pays membres à mettre en place des outils de recensement de l'apprentissage formel et non-formel – www.eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:398:0001:0005:EN:PDF [20/08/2019].



- *“Principalement en raison de l'action conjuguée de plusieurs personnes chez les élus et renforcée par des facteurs internes (réorganisation structurelle dans le cadre de l'Idex et bientôt l'EUR) et externes (Loi Égalité et Citoyenneté)”, Université Côte d'Azur, France.*
- *“Depuis 30 ans, nous valorisons l'engagement de 100 % de nos étudiants. En 3ème année, c'est 3 ECTS”, Institut d'Agriculture ISARA-Lyon, France.*

L'Université de Clermont-Auvergne précise que “nous n'avons pas d'indicateurs sur l'augmentation de l'engagement étudiant, mais en revanche, les systèmes de valorisation de l'engagement ont considérablement augmenté”. C'est une perspective intéressante, une approche qualitative sur l'engagement social des étudiants. De même, l'Université lituanienne des sciences de la santé attire l'attention sur la qualité de l'augmentation.

Seuls quatre établissements d'enseignement supérieur ont indiqué que l'importance de l'engagement des étudiants avait diminué au cours des six dernières années et aucun n'a indiqué qu'il avait sensiblement diminué : le College of Logistics en République tchèque, la Business University Nyenrode aux Pays-Bas et les universités d'Estrémadure et de La Corogne en Espagne.

Le College of Logistics, a expliqué que l'engagement des étudiants a diminué, car “les étudiants ne sont pas intéressés”. En Espagne, l'Université de La Corogne explique la diminution de l'engagement des étudiants avec l'introduction du système de Bologne : “Loin d'augmenter, la participation des étudiants a été réduite suite au plan de Bologne.”.

Types de données recueillies sur l'engagement étudiant

En ce qui concerne la collecte de données, 45% des EES recueillent des informations sur le comportement des étudiants et le type d'activités réalisées.

D'une part, les EES français présentent une approche plus formelle et pragmatique en la matière, en collectant des données à travers des rapports (Ecole Nationale Supérieure d'Electronique), des livrets d'engagement (ESAIP - Graduate School of Engineering) rédigés par les étudiants, et par candidature dossiers remplis par les étudiants en vue de percevoir



des allocations (Institut National des Hautes Etudes Agricoles de Montpellier (Montpellier SupAgro).

D'un autre côté, d'autres universités européennes semblent recueillir des données via des centres de carrière comme l'Université de Ljubljana en Slovénie ou via des organisations étudiantes comme l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas : “Tous les trois ans, nous évaluons toutes les organisations étudiantes et demandons combien de membres elles possèdent, quelles activités ont été organisées au cours des trois dernières années et combien de membres actifs les constituent”.

Les EES français présentent également une approche assez formelle et spécifique lorsqu'on leur demande de préciser les données qu'ils recueillent, comme par exemple :

- “Nous attendons un positionnement sur les thèmes suivants:
 - activités communautaires
 - prospection et communication
 - activités internationales
 - activités liées aux entreprises.

Dans chaque activité, environ 3 jours ouvrables”, EISTI - Ecole Supérieure d'Informatique et d'Ingénierie Mathématiques, France.

- “Tous les élèves de première année veillent à ce qu'une activité liée au module “formation par l'engagement” fasse partie intégrante de leur cursus et s'articule autour d'une dizaine de séances de tutorat par an et des animations ponctuelles, ainsi que la préparation de toutes ces séances”, Académie de l'Armée de l'Air (Ecole de l'air), France.
- A l'Université de Clermont-Auvergne, l'attribution d'un statut “étudiant engagé” a permis à l'établissement de collecter des chiffres sur le nombre d'étudiants : “Pour l'instant, et pour seulement 2 ans, nous avons des chiffres pour les étudiants qui ont demandé l'accès à un statut particulier:
 - Statut 2tudiant Artiste : 15/an
 - Statut étudiant associé : 50 / an
 - Statut étudiant pompier volontaire : 15/an
 - Statut étudiant engagé à servir dans la réserve : 30/an
 - Statut sportif haut niveau : 100/an



Les étudiants doivent faire une demande pour avoir ces statuts, donc un grand nombre d'étudiants qui peuvent prétendre avoir ces statuts (mais qui n'en ont pas fait la demande) ne rentrent pas dans nos chiffres”.



MODALITÉS DE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

En quelques mots

Les résultats de l'enquête démontrent que la valorisation de l'engagement étudiant est une préoccupation des EES répondants. De plus, la valorisation peut prendre différentes formes, selon les établissements, les domaines d'études, les types d'étudiants et les activités exercées.

Comment votre établissement valorise l'engagement étudiant?¹⁵ (% , N=120)

¹⁵ Il s'agissait d'une question à choix multiple, sur laquelle 120 répondants se sont positionnés.



Crédits ECTS pour les activités bénévoles / Intégration de l'engagement étudiant dans certains programmes d'études - cursus de l'établissement / Intégration de l'engagement étudiant dans les programmes d'études/cursus de l'établissement / Possibilité de valoriser son bénévolat dans un module optionnel / Validation des compétences acquises à travers l'engagement / Mention sur le diplôme décrivant les activités bénévoles / Mention sur le diplôme décrivant les compétences acquises à travers l'engagement / Possibilité pour les étudiants engagés d'aménager leurs emplois du temps / Statut spécifique pour les étudiants engagés (par ex "responsable associatif", "étudiant engagé") / Session de formation pour les étudiants engagés (par ex pour les aider à identifier les compétences acquises) / Valorisation de l'engagement étudiant : espace dédié aux associations, possibilité d'organiser des événements dans les locaux de l'établissement, communication institutionnelle sur les activités des étudiants / Remise de prix ou cérémonie pour les étudiants engagés / Certificat de volontariat / Points bonus pour le bénévolat / L'établissement ne reconnaît l'engagement des étudiants d'aucune façon / Je ne sais pas.



Différentes formes de reconnaissance et valorisation

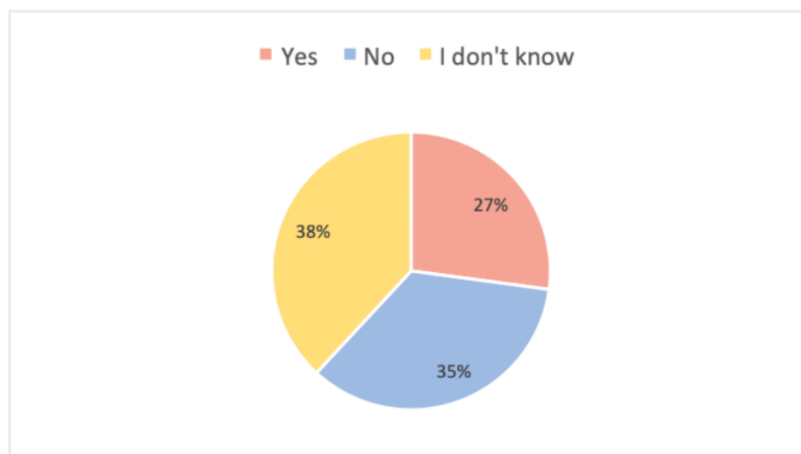
111 répondants ont indiqué qu'il existe au moins une modalité de valorisation de l'engagement étudiant dans leur établissement : cela représente 92,5 % des réponses. Les trois mesures de valorisation les plus courantes dans ces EES sont :

- Crédits ECTS (53,3% des cas soit 64 réponses) ;
- valorisation de l'engagement étudiant : espace dédié aux associations, possibilité d'organiser des événements dans les locaux de l'établissement, communication institutionnelle sur les activités des étudiants (49% soit 59 réponses) ;
- Intégration de l'engagement étudiant dans certains programmes d'études/cursus de l'établissement (44,2% soit 53 réponses).

Focus sur la valorisation des compétences

36,7 % des répondants ont indiqué la "validation des compétences acquises à travers l'engagement" comme valorisation mise en place dans leur établissement. Néanmoins, les réponses à l'enquête n'ont pas permis de déterminer la forme de la validation des compétences dans les EES. La prochaine étape de l'étude européenne STEP sera l'occasion d'enquêter sur cette validation.

Votre établissement reconnaît ou reconnaîtra-t-il des compétences acquises à travers l'engagement étudiant (qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les résultats d'apprentissage ou autres documents officiels ou attendus dans le programme/cursus) ?% (N=120)



Oui / Non / Je ne sais pas.

Dans 26,7 % des cas, les établissements reconnaissent (ou reconnaîtront) des compétences d'engagement qui peuvent être différentes et complémentaires des compétences académiques. La tendance générale parmi les établissements de l'enquête est de valoriser les "soft skills"¹⁶, les compétences interculturelles et les aptitudes à l'employabilité. D'autres exemples sont détaillés plus loin dans le rapport.

Cependant, il s'agit d'une minorité d'établissements de l'enquête. En effet, 35% des établissements ne reconnaissent pas les compétences qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les résultats d'apprentissage ou d'autres documents officiels, et 38% des personnes interrogées ne connaissaient pas la réponse. Ainsi, la question de la reconnaissance des compétences d'engagement reste à approfondir.

Valorisation de l'engagement régulier

L'engagement régulier dans une activité ou plus, pendant au moins un semestre est reconnu dans 61,7% des établissements; alors que l'engagement événementiel pendant un à deux jours dans différents domaines est reconnu dans 30,8% des réponses. Enfin un engagement semi-régulier dans différentes activités pendant un semestre est reconnu dans 36,7% des réponses.

16 Définition des « soft skills » du projet Erasmus + Elene4work : "Les Soft Skills, c'est une combinaison dynamique de compétences cognitives et métacognitives, de compétences interpersonnelles, intellectuelles et pratiques. Les soft skills aident les gens à s'adapter et à se comporter de manière positive afin qu'ils puissent faire face efficacement aux défis de leur vie professionnelle et quotidienne". www.elene4work.eu/el4w-project/.



Il apparaît donc que l'idée d'engagement est liée à une notion de temps consacré à une activité et au nombre d'activités choisies.

Différents types d'étudiants concernés par la valorisation

Selon les établissements, la reconnaissance de l'engagement est possible pour différents types d'étudiants : 72,5% ont indiqué que tous les étudiants peuvent le demander ; dans 12,5% des cas, ce ne sont que des étudiants à temps plein ; dans 10% des cas, des étudiants à temps partiel et dans 10 % des cas, seuls les étudiants internationaux peuvent en bénéficier.

De plus, 84,2% des répondants ont indiqué que l'engagement étudiant est possible pour le premier cycle d'études, 72,5% pour le deuxième cycle d'études et 30,8% pour le troisième cycle d'études. Par conséquent, l'enquête a démontré que l'engagement des étudiants est moins reconnu pour les doctorants, alors que les étudiants sont encouragés à s'engager dès les premières étapes de leur formation.

Stratégies centralisées

Dans 61,7% des établissements, la stratégie est centralisée. Cela signifie qu'elle est la même pour tous les départements et domaines d'études.

17,5% ont indiqué que la stratégie de reconnaissance est décentralisée. Dans ce cas là, c'est d'abord dans le domaine des sciences humaines et sociales que l'engagement étudiant est reconnu. Ce n'est qu'ensuite qu'il est reconnu dans le domaine des sciences et de l'ingénierie.

Cadres politiques dans les pays de l'UE

Selon la carte des cadres politiques pour la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les États membres de l'Union européenne¹⁷, les pays européens peuvent être divisés en trois groupes :

→ Cadres politiques sur la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans des activités à but non lucratif, pour l'enseignement supérieur en particulier.

- Croatie

¹⁷ Cette carte était la première étape de l'étude dans le cadre du projet européen STEP : www.animafac.net/minisite/european-step/european-step-en/.



- Estonie
- Finlande
- La France
- Hongrie
- Irlande
- Lituanie
- Slovénie
- Espagne

Au total, cinquante-sept universités de ces pays ont répondu à la question sur les modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant.

→ Autre cadre politique sur la reconnaissance de l'engagement dans des activités à but non lucratif indépendantes de l'enseignement supérieur.

- L'Autriche
- La Belgique
- République Tchèque
- Danemark
- Allemagne
- Italie
- Malte
- Le Portugal
- Roumanie
- Royaume-Uni

Au total, trente-six universités de ces pays ont répondu à la question sur les modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant.

→ Pas de cadre politique sur l'engagement dans des activités à but non lucratif.

- Bulgarie
- Chypre



- Grèce
- Lettonie
- Pays-Bas
- Pologne
- Suède

Au total, vingt-sept universités de ces pays ont répondu à la question sur les modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Dans une autre partie, la description des réponses de l'enquête présentera les résultats des groupes susmentionnés.

Modalité de valorisation de l'engagement étudiant

Il existe diverses possibilités de reconnaissance de l'engagement étudiant qui sont liées à différentes sphères du développement académique et professionnel des étudiants. Dans l'enquête, les répondants pouvaient choisir parmi différentes options :

→ Reconnaissance formelle pour chaque étudiant, liée à la vie académique :

- Crédits ECTS pour les activités d'engagement étudiant.
- Intégration de l'engagement des étudiants dans les programmes d'études/cursus de l'établissement.
- Intégration de l'engagement des étudiants dans les programmes d'études/cursus de l'établissement
- Possibilité de faire reconnaître l'engagement des étudiants via un module optionnel (et valider ce module avec des ECTS ou des points supplémentaires par exemple).

Exemple en France :

Université Paris 8 : possibilité de choisir un module ouvert/optionnel appelé "engagement étudiant" qui permet aux étudiants de valider 3 crédits ECTS en fin de semestre. Pour valider ce module, les étudiants doivent prouver qu'ils se sont engagés dans une activité, participer



à 3 sessions de formation (telles que la gestion de projet associatif, l'identification des compétences, la communication), et remplir un rapport d'activité qui sera évalué par une commission spécifique.

Université de Cergy-Pontoise : possibilité de choisir un module ouvert/optionnel appelé "engagement étudiant" qui permet aux étudiants de valider des crédits ECTS.

→ Reconnaissance des compétences acquises lors des activités d'engagement étudiant :

- Validation des compétences acquises par l'expérience d'engagement
- Mention au diplôme décrivant les activités bénévoles
- Session de formation pour les étudiants engagés (par ex pour les aider à identifier les compétences acquises)

Exemples en France et en Irlande :

Université d'Aix Marseille : Les étudiants peuvent être dispensés de suivre des cours ou d'effectuer le stage de fin d'études car ils ont acquis les compétences demandées lors de leur engagement. Les compétences acquises doivent être en adéquation avec celles attendues dans la formation.

University College Cork : les compétences acquises lors de l'expérience d'engagement sont données en mention au diplôme.

→ Reconnaissance de l'engagement étudiant comme forme de facilitation de la vie académique des étudiants :

- possibilité pour les étudiants engagés d'aménager leurs emplois du temps
- points bonus pour le volontariat

Exemples d'Espagne et de France :

Université de Barcelone en Espagne : les étudiants sportifs de haut niveau peuvent adapter leurs horaires.

Université Paris-Dauphine en France : points bonus dans la moyenne globale d'un étudiant pour ses activités d'engagement après la réalisation d'un rapport d'activité.



→ Reconnaissance moins formelle de l'engagement étudiant : distinction non-académique et outil de développement :

- valorisation de l'engagement étudiant : espace dédié aux associations, possibilité d'organiser des événements dans les locaux de l'établissement, communication institutionnelle sur les activités des étudiants
- remise de prix ou cérémonie pour les étudiants engagés
- certificat de volontariat

Exemples du Royaume-Uni et de la Lituanie :

London Business School au Royaume-Uni : ils décernent chaque année des prix aux étudiants engagés en fonction de leur impact.

Université de technologie de Kaunas en Lituanie : les activités de mentorat peuvent être reconnues par une cérémonie de remise de prix ou d'un certificat de volontariat.



Statut spécifique pour les étudiants engagés

(par ex "responsable associatif", "étudiant engagé")

Exemples du Portugal, de la France et de l'Irlande :

Université de Porto au Portugal : Statut spécifique pour les étudiants engagés dans des activités politiques.

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle en France : Statut de "responsable associatif" qui permet aux étudiants ayant des responsabilités dans une association (ou ONG) d'adapter leurs horaires et de valider leur expérience d'engagement comme stage de fin d'études (c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas faire de stage. L'expérience bénévole le remplace).

University of Dublin City, en Irlande : statut spécifique pour les étudiants engagés qui ont des mandats en tant que représentants des étudiants (par exemple, participation au conseil d'administration).

Le statut spécifique des étudiants engagés ou des étudiants ayant des responsabilités au sein des établissements peut être considéré comme une forme de reconnaissance formelle ou moins formelle selon les établissements. Lorsque ce statut permet aux étudiants d'adapter leur vie académique et d'être dispensé d'effectuer un stage (c'est-à-dire que l'expérience d'engagement remplace le stage de fin d'études), il représente plutôt une reconnaissance formelle. Cependant, dans d'autres universités, il s'agit d'un moyen de reconnaissance moins formel car il représente un "titre" pour les étudiants mais n'implique pas une reconnaissance formelle.



Pays avec un cadre politique concernant la valorisation de l'engagement étudiant dans l'enseignement supérieur

27 réponses de Croatie, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Lituanie, Slovaquie, et Espagne.

Tous les EES de ce groupe ont déclaré reconnaître et valoriser l'engagement des étudiants.

Dans ce groupe, où les pays ont mis en place une politique sur la reconnaissance de l'engagement étudiants dans l'enseignement supérieur, tous les EES ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir mis en œuvre une valorisation de l'engagement des étudiants.

Plusieurs modalités de valorisation parmi les EES de ce groupe

1. Validation de crédits ECTS

Parmi les réponses possibles, la forme la plus courante de reconnaissance de l'engagement étudiant consiste à attribuer des crédits ECTS pour des activités dans des ONG, des associations à but non lucratif, des organisations d'étudiants et des activités liées à la citoyenneté ; vingt-neuf établissements d'enseignement supérieur mentionnent ce mode de valorisation. Parmi ceux-ci, vingt et un viennent de France, quatre d'Espagne et une chacune pour la Lituanie, l'Irlande, la Finlande et la Croatie.

Représentation étudiante et l'exemple de l'Université d'Estrémadure

L'Université d'Estrémadure en Espagne a souligné qu'elle ne reconnaissait que la contribution des étudiants dans les organes de l'établissement et la représentation étudiante au sein de l'université avec ECTS. L'université ne reconnaît aucune autre forme d'engagement.



Pas de reconnaissance pour les activités politiques

Dans la partie précédente, dans laquelle on demandait aux répondants quel type d'activités ils considéraient comme un engagement étudiant, le taux de réponse le plus bas concernait les activités politiques. Cette approche est confirmée dans le groupe de pays qui ont un cadre politique sur la reconnaissance de l'engagement, spécifique à l'enseignement supérieur. Seuls neuf établissements d'enseignement supérieur attribuent des ECTS pour les activités dans les partis politiques (cinq de France, un d'Irlande, trois d'Espagne). On constate dans ce groupe un faible taux de réponse sur la valorisation de tout type d'activités politiques.

Treize EES n'admettent pas de crédits ECTS pour les activités d'engagement des étudiants, parmi lesquels se trouvent les trois EES lituaniens qui ont répondu à l'enquête.

L'exemple de la Lituanie :

Selon la carte, la politique lituanienne encourage les établissements d'enseignement supérieur à reconnaître l'engagement des étudiants. Sur cinq établissements d'enseignement supérieur lituaniens qui ont répondu à l'enquête, trois sont peu susceptibles d'admettre l'ECTS pour quelque type d'activité que ce soit¹⁸. Il y a cependant un schéma intéressant qui se dégage des réponses lituaniennes. Les trois universités mettent fortement l'accent sur la reconnaissance des activités de mentorat.

→ L'Université Mykolas Romeris reconnaît les activités de mentorat sous les formes suivantes : Intégration de l'engagement des étudiants dans les programmes d'études de l'établissement, possibilité de faire reconnaître l'engagement des étudiants via un module optionnel, valorisation de l'engagement étudiant (espace dédié aux associations, événements, campagnes de communication), certificat de Volontariat, avantages supplémentaires.

¹⁸ Trois réponses proviennent d'une université - l'Université de technologie de Kaunas, et l'une des réponses indique que les étudiants peuvent recevoir de l'ECTS pour des activités dans des ONG, des associations à but non lucratif, des organisations d'étudiants et des activités liées à la citoyenneté ; les deux autres indiquent "ne sait pas".



→ *L'Université de technologie de Kaunas récompense les activités de mentorat sous les formes suivantes : remise de prix pour les étudiants engagés, certificat de volontariat.*

Par conséquent, les étudiants lituaniens de ces établissements d'enseignement supérieur qui participent à des activités de mentorat peuvent s'attendre à des formes de distinction moins formelles et à la confirmation de leur engagement.

2. L'intégration de l'engagement étudiant dans le programme / cursus

Le taux de réponse est sensiblement élevé, en ce qui concerne l'intégration de l'engagement étudiants dans le cadre de certains programmes d'études/cursus. Cela concerne les activités dans des ONG, les associations à but non lucratif, les organisations d'étudiants et les activités liées à la citoyenneté. Vingt-six EES ont admis cette forme de valorisation.

Par contre, l'intégration de cette valorisation dans tous les programmes d'études, de façon transversale l'établissement, n'est populaire pour aucun type d'activité dans ce groupe. Cette forme de reconnaissance et valorisation peut en effet dépendre du programme d'études; par conséquent, il serait difficile de l'introduire dans l'ensemble des cursus de l'établissement. Cela pourrait être une cause du faible taux de réponse pour ce type de valorisation. Il en est de même pour "la possibilité pour les étudiants engagés d'adapter leurs horaires académiques". De plus, vingt-trois EES ne proposent pas de module optionnel pour y valoriser son engagement étudiant.

L'exemple de l'Irlande :

Il ressort des deux réponses irlandaises un point intéressant concernant les formes de valorisation. Les universités irlandaises qui ont répondu à l'enquête présentent un large éventail de reconnaissances et valorisations. Il est intéressant de noter que tout l'éventail s'applique à l'ensemble de l'engagement étudiant, y compris les activités politiques. Les étudiants engagés, quel que soit les activités, ont la possibilité de faire reconnaître l'engagement étudiant via un module optionnel (tandis qu'à l'University College Cork, les mandats extérieurs à l'établissement ne sont pas inclus). Ils peuvent également recevoir une



mention sur leur diplôme, être valorisé par des espaces dédiés aux associations, événements et campagnes de communication, la remise d'un prix pour les étudiants engagés, et l'attestation d'engagement. De plus, l'University College Cork admet également des avantages supplémentaires pour les étudiants qui participent à toutes les activités mentionnées. Ainsi, les répondants irlandais présentent une variété de modalités de reconnaissance sans se concentrer sur certains sujets ou formes d'engagement des étudiants.

3. Remise de prix pour les étudiants engagés

Une autre forme de reconnaissance populaire dans ce groupe de répondants, qui est moins formelle, distingue les étudiants engagés du reste de la communauté étudiant, est une cérémonie de remise de prix. Cela est mis en place en particulier pour des activités telles que les mandats d'élus au sein de l'établissement, les activités de mentorat et l'engagement dans des ONG, associations à but non-lucratif, organisations d'étudiants et activités liées à la citoyenneté.

4. Autres formes de valorisation

Les EES ont également développé leurs propres formes et mécanismes de reconnaissance et de valorisation :

- Grenoble Ecole de Management en France a souligné qu'elle reconnaissait l'engagement global des étudiants: "Reconnaissance globale et pas pour chaque action effectuée".
- L'Université de Barcelone en Espagne admet que les étudiants sportifs de haut niveau peuvent adapter leur emploi du temps. L'engagement des étudiants fait également partie des formations dans certains cours¹⁹.

L'engagement régulier plus facilement valorisé

Les EES prennent en compte les niveaux d'engagement des étudiants, qu'il s'agisse d'un engagement régulier, épisodique ou événementiel dans une ou plusieurs activités. La

¹⁹ Citation originale en espagnol: "Los estudiantes considerados deportistas de élite tienen la posibilidad de adaptar sus horarios a las actividades que realizan. Además anualmente se realiza una ceremonia de reconocimiento a su labor. En determinadas formaciones se promueve el aprendizaje como servicio a la sociedad y, por tanto, el compromiso estudiantil queda integrado en la formación."



majorité des EES reconnaissent facilement l'engagement régulier dans la même activité pendant un semestre ou plus (quatre-vingt des cinquante-sept EES pour ce groupe).

Il existe un groupe important d'établissements d'enseignement supérieur français qui souligne que les établissements exigent un certain nombre d'heures d'engagement dans une période spécifique pour reconnaître l'engagement des étudiants. Comme mentionné précédemment, avec les différentes réponses à l'enquête, il apparaît que les EES français ont adopté des politiques et des stratégies formelles et pragmatiques pour reconnaître l'engagement des étudiants.

- “L'engagement déjà réalisé” peut être validé en 2^e ou 3^e année de licence dès lors qu'il s'est déroulé pendant au moins 40h” et “Une mission bénévole peut être validée à partir du moment où elle est réalisée en 20h (dont 4 heures de formation par l'association), ce qui pourrait se faire en 2 ou 3 jours si nécessaire (exemple de participation à un festival)”, Université de Tours.
- “35 heures minimum sur l'année”, ESAIP - Ecole Supérieure d'Ingénieurs.
- “à raison de 24 heures par semestre”, Université Rennes 2.

Focus sur la valorisation des compétences acquises

La majorité des EES de ce groupe ne reconnaissent pas les compétences qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les résultats d'apprentissage ou d'autres documents officiels sur les attentes du programme/cursus. Néanmoins, dix-huit sur cinquante-sept de ces EES font et reconnaissent des compétences différentes de celles académiques.

L'exemple de l'Université de Clermont-Auvergne en France

“Nous travaillons (pas encore mis en place) sur la certification des compétences de l'engagement. Qui dans un second temps serait inscrite dans l'annexe descriptive au diplôme. Même si ces compétences ne sont pas attendues dans la formation. L'idée est de faire la différence entre les compétences attendues dans la formation et les compétences développées lors de l'engagement pour mieux les mettre en avant”. Université de Clermont-Auvergne



Se concentrer sur les compétences et les tâches des étudiants

Deux types de réponses ont émergé des résultats de l'enquête :

→ Des EES mettant en avant les compétences et leur rôle dans la vie des étudiants :

- “Toute(s) compétence(s) (savoir-faire, savoir-être) pouvant permettre à l'étudiant soit de construire son parcours académique, soit de compléter le socle de compétences acquises pendant sa formation pour préparer son insertion professionnelle“, Université Paris-Dauphine, France.
- “Ils peuvent être différents : de la création d'innovation, à la participation à différents concours (qui ne sont pas inclus dans le programme), à la participation à des projets de recherche, etc.”, Kaunas University of Technology, Lituanie.
- "Travail en équipe; Direction; Compétences en communication; Conscience de soi et des autres ; Résilience”, University College Cork, Irlande.

→ Les EES, notamment français, prennent en compte les tâches accomplies par les étudiants et des compétences associées acquises :

- La liste des softskills développée n'est pas exhaustive : les trésoriers qui gèrent correctement la compta (rigueur et communication), ceux qui vont chercher des sponsors (communication), ceux qui vont fédérer les étudiants pour la réalisation etc...”, ENSEA - Ecole Supérieure de Génie Électrique, Informatique et Réseaux de Communication, France.
- “Mission de service civique, engagement militaire ou réserviste (pompier), artistes et sportifs de haut niveau”, Université de Cergy-Pontoise, France.
- “Les compétences acquises en tant qu'élus et/ou représentants associatifs.”, Université Rennes 2, France.



Des outils spécifiques pour reconnaître les compétences d'engagement

→ Certains EES ont également mentionné des outils spécifiques qu'ils utilisent pour reconnaître les compétences : L'Université de Tours en France a testé les "Engagement Open Badges²⁰" (badges numériques), au cours de l'année académique 2018-2019, pour les étudiants engagés, les volontaires, les réservistes de l'armée, ou des pompiers volontaires. Un badge correspond à une compétence acquise lors de l'expérience d'engagement d'un étudiant. Les étudiants peuvent collecter en ligne différents badges associés à leurs nouvelles compétences d'engagement. De même, l'University College Cork en Irlande reconnaît l'engagement des étudiants sous la forme de badges numériques.

→ L'Université de Clermont-Auvergne utilise les compétences transversales du référentiel de compétences eLene4work²¹.

→ L'Université Côte d'Azur a mentionné www.karutaproject.org²²: "Cette Communauté des Universités et des Établissements d'Enseignement Supérieur (COMUE) a également souligné la nécessité d'un système unifié de reconnaissance des compétences acquises lors d'activités considérées comme engagement étudiant".

La mise en oeuvre de la valorisation gérée par le rectorat et la direction des établissements

Dans la plupart des EES de ce groupe, différents acteurs des établissements travaillent en coopération et ont initié la mise en œuvre d'une valorisation de l'engagement : rectorat, personnels, enseignants et étudiants.

La majorité des établissements de ce groupe (30) ont indiqué que le rectorat et la direction des établissements sont les initiateurs de la mise en œuvre des moyens de valorisation. Parmi les dix-huit EES qui ont identifié les étudiants et les organisations étudiantes comme initiateurs du processus de reconnaissance, deux universités (l'Institut national des hautes

²⁰ Plus d'informations sur les Open Badges à l'Université de Tours: www.openbadge.univ-tours.fr.

²¹ Plus d'informations sur eLene4work: www.elene4work.eu.

²² En suivant le site web www.karutaproject.org/about-karuta/ "outil qui permet aux utilisateurs du portfolio (ainsi qu'aux étudiants) de personnaliser leurs propres flux de travail afin de favoriser une prise de conscience et un contrôle accru de son propre apprentissage".



études agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro) en France et l'Université des sciences de la santé de Lituanie) ont expliqué que c'était le syndicat étudiant qui avait amorcé ce processus la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans leur établissement. Dans tous les cas, c'était en collaboration avec les enseignants, le personnel et/ou le rectorat.

Dix-sept universités ont indiqué que le personnel professionnel et auxiliaire était à l'origine du processus. Il s'agit en général du personnel du service de la vie étudiante, avec le soutien des autres membres de l'établissement. Dans trois cas (Grenoble Ecole de Management, ECE Paris - Graduate School of Engineering en France, et University of Dublin City en Irlande), le personnel a initié le processus par lui-même.

Dans neuf cas, il s'agissait du personnel enseignant ainsi que du rectorat/direction de l'établissement. Pour l'Université de Zadar en Croatie et l'ESAIP - Ecole Supérieure d'Ingénieurs en France, c'était aussi avec la contribution d'étudiants et d'associations étudiantes ; et pour l'Université de Cergy-Pontoise en France, le département de la vie étudiante a également été impliqué.

Stratégie centralisée pour les établissements

75,4 % des EES de ce groupe déclarent que leur établissement possède une stratégie centralisée afin de reconnaître l'engagement des étudiants (43 EES sur 57). Quatre EES de France, deux d'Espagne et deux de Lituanie ont indiqué avoir une stratégie décentralisée. Dans ces cas, les domaines d'études où les EES ont tendance à reconnaître l'engagement des étudiants sont d'abord les sciences humaines et sociales, puis les sciences, l'ingénierie et la santé (sept répondants ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas la nature de la stratégie).

La plupart des étudiants en licence et en master bénéficient d'une reconnaissance de leur engagement étudiant

Pour ce qui est du cycle d'études, dans presque tous les EES, les étudiants en licence (1er cycle) et en master (2e cycle) peuvent bénéficier des mesures de reconnaissance et valorisation.



Seulement dans deux établissements, l'IEDC Bled School of Management en Slovénie et l'Université Semmelweis en Hongrie, les étudiants en licence ne peuvent pas bénéficier de valorisation. L'Université de Tours en France est la seule où la reconnaissance de l'engagement étudiant n'est pas possible pour les étudiants en Master. Néanmoins, dans cet établissement, les étudiants engagés et les étudiants salariés peuvent bénéficier d'aménagements d'horaires et choisir le mode d'évaluation de leur formation académique.

Vingt et un EES reconnaissent également l'engagement étudiant de troisième cycle. Parmi ceux-ci se trouvent tous les répondants de Hongrie, d'Estonie, de Lituanie, d'Irlande, ainsi qu'une université croate pour laquelle il y a une réponse à l'enquête, comparée à seulement trois universités de France.

Certains EES français ont tendance à avoir des règles plus strictes déterminant quels étudiants peuvent obtenir la reconnaissance de leur engagement. Dans certaines universités, les étudiants ne sont censés s'engager dans des activités sociales qu'au cours de la première année de Master (par exemple, EISTI - Graduate School en ingénierie informatique et mathématiques, l'Université polytechnique Hauts-de-France et Université de Haute Alsace), ou uniquement en deuxième année de Bachelor (ex: Université d'Orléans).



L'exemple de l'Espagne

Quatre des sept établissements d'enseignement supérieur espagnols qui ont répondu à l'enquête déclarent avoir mis en place des moyens de valorisation de l'engagement étudiant avant 2000. Il est intéressant de noter que les établissements d'enseignement supérieur espagnols revendiquent une longue tradition de valorisation de l'engagement: il est vrai que c'est plutôt remarquable car avant 2000, il n'y avait aucune loi ou politique réglementant la reconnaissance de l'engagement étudiant. Certaines universités ont décidé de lancer ce processus et de le partager entre tous les EES. Par conséquent, en 2001, la Conférence des recteurs des universités espagnoles (CRUE) a approuvé le premier document "Université : engagement social et volontariat" où le rôle de l'université est souligné dans le développement humain et dans sa responsabilité de soutenir la participation citoyenne.

Communication directe et indirecte sur les possibilités de valorisation

Parmi les établissements d'enseignement supérieur des pays dotés d'un cadre politique concernant la valorisation de l'engagement des étudiants dans l'enseignement supérieur, il existe de nombreuses façons d'informer et de sensibiliser la communauté universitaire aux possibilités existantes. Les réunions d'information pour les étudiants sont le moyen le plus courant de mettre en œuvre la sensibilisation sur les opportunités de valorisation : quarante-deux EES le font et quinze n'organisent pas de telles réunions. Trois des universités françaises (L'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique de France, Istia Polytech Angers, l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université d'Angers en France, l'Université de Cergy-Pontoise en France) ont également évoqué des rencontres pour les associations étudiantes. Il est intéressant de noter que la tendance est inversée pour les réunions d'information des enseignants et des personnels : vingt-trois EES organisent des réunions d'information des personnels et trente-quatre ne le font pas. Ainsi, il apparaît que dans ce groupe, les EES ont tendance à privilégier la communication sur les possibilités de valorisation de l'engagement pour les étudiants plutôt que pour les enseignants et le personnel. Les formes de campagnes en ligne et traditionnelles dans les établissements sont également souvent marquées par les personnes interrogées, ce qui indique que les EES utilisent à la fois des formes de communication directes et indirectes pour atteindre les étudiants et les universitaires.



Pays avec un cadre politique concernant la valorisation de l'engagement étudiant, indépendamment de l'enseignement supérieur

Trente-six réponses de l'Autriche, la Belgique, la République Tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, Malte, le Portugal, la Roumanie et du Royaume-Uni.

Aucun des EES de ce groupe n'a déclaré ne pas valoriser l'engagement étudiant.

Favoriser l'intégration de l'engagement étudiant dans les programmes pour mieux le valoriser

Alors que dans le premier groupe, le pourcentage de réponses le plus élevé concernait la méthode de valorisation par des crédits ECTS, dans ce groupe le taux de réponse le plus élevé (47,2 %) concerne l'intégration de l'engagement étudiant dans certains des programmes/cursus de l'établissement.

Globalement parmi ces répondants, il est peu probable que les établissements d'enseignement supérieur admettent les crédits ECTS pour valoriser les activités d'engagement. On peut noter cependant que dix répondants sur trente-six ont déclaré ne pas savoir s'il existe une valorisation par les crédits ECTS pour l'engagement étudiant dans leur université.

Ce groupe est assez diversifié dans la distribution des réponses. Il y a un taux élevé de réponses "aucune" et "je ne sais pas" dans les questions concernant le type de valorisation pour une activité particulière (tendance qui n'apparaît pas visiblement dans le groupe de pays précédent). Quatorze EES ont indiqué la valorisation par les espaces dédiés aux associations, événements et campagnes de communication, pour les mandats de représentants étudiants au sein de l'établissement (ce qui représente le plus grand nombre de réponses pour certaines activités dans ce groupe).



Les exemples du Danemark, de la République Tchèque et du Portugal

La répartition des réponses dans ce groupe montre cependant des tendances intéressantes que l'on observe dans des pays comme le Danemark, la République tchèque et le Portugal. Alors que la plupart des réponses sont assez hétérogène, il existe une forme spécifique de valorisation dans chaque pays. Elle se répète dans la plupart des EES pour les différents types d'engagement des étudiants.

→ *La plupart des EES tchèques reconnaissent l'engagement des étudiants avec la possibilité d'adapter les horaires. Ce n'est pas si populaire dans d'autres pays.*

→ *Les EES danois ont mis l'accent sur la valorisation de l'engagement des étudiants par les espaces dédiés aux associations, événements et campagnes de communication.*

→ *Les EES portugais ont une mention au diplôme pour les étudiants engagés. L'Institut polytechnique de Beja, l'École d'infirmières de Coimbra (Escola Superior de Enfermagem) et le P. Porto (Institut polytechnique de Porto) valorisent toutes les formes d'engagement énumérées en mentionnant les activités d'engagement dans la mention au diplôme.*

L'exemple du Portugal

Au Portugal, les mandats de représentants des étudiants semblent bien reconnus dans les EES ayant participé à l'enquête, sous différentes formes - cinq EES ont mis en place un statut spécifique pour les étudiants engagés, six EES utilisent la valorisation par les espaces dédiés aux associations, événements, campagnes de communication, quatre EES organisent une cérémonie de remise de prix, et cinq EES ont établi un certificat de volontariat.

Ainsi, le rôle de la voix et de l'implication des étudiants au sein de la communauté académique est apprécié et formellement reconnu.



Valorisation financière de l'engagement étudiant

Il existe une autre forme de valorisation mentionnée dans ce groupe, qui n'a pas été mentionnée dans le premier groupe : la **reconnaissance financière de l'engagement**. Par exemple, FH Oberösterreich / Université des sciences appliquées de Haute-Autriche dans la section des commentaires, a déclaré "l'argent pour les activités de mentorat" ; l'Université de Bohême occidentale en République tchèque a également expliqué que "les étudiants peuvent recevoir n'importe quel type de "stipendium" [bourse] ; The Howest, University College West Flanders en Belgique a expliqué que pour "les étudiants locaux qui s'engagent en tant que "buddy" avec des étudiants internationaux, par exemple, ils cochent l'un des nombreux critères de sélection des bourses pour des études/stages à l'étranger, etc."

L'exemple de l'University College Ghent (HOGENT) en Belgique, est également intéressant à cet égard : l'établissement ne reconnaît pas spécifiquement l'engagement des étudiants sous forme d'avantage financier mais soutient l'engagement des étudiants par le fond ENGAGE, sous forme de bourse de 500 euros pour les projets menés par les étudiants.

Différentes visions concernant la valorisation de l'engagement étudiant

Dans ce groupe, quelques exemples illustrent des visions différentes concernant la valorisation de l'engagement étudiant et des compétences acquises :

→ "Prise en compte du type d'engagement reconnu (régulier/semi-régulier/événementiel)", la London Business School au Royaume-Uni présente une vision intéressante, qui n'est mentionnée par aucun autre EES dans l'enquête : l'impact chaque année.

→ La Faculté des affaires, de l'économie et des statistiques de l'Université de Vienne en Autriche, souligne qu'elle reconnaît les compétences acquises lors de l'engagement au nom de la communauté et de l'entraide étudiante : "dans le module optionnel : faire partie du syndicat étudiant et l'aide au mentorat des nouveaux étudiants n'est pas mentionnée dans les programmes, mais sera reconnue comme crédits ECTS dans le



module optionnel”. C'est une vision intéressante de voir l'engagement étudiant comme un outil pour responsabiliser et soutenir la communauté du corps professoral.

→ La FEP, School of Economics and Management de l'Université de Porto au Portugal mentionne également qu'ils sont en train de préparer un système de valorisation des compétences.

→ Le Collège Universitaire Kael de Grote en Belgique fait référence aux compétences liées à la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), et délivre des certificats RSE comme une forme de reconnaissance des compétences.

La coopération pour commencer à valoriser l'engagement étudiant

Ce groupe est assez diversifié quant aux acteurs qui ont initié la mise en œuvre de la valorisation de l'engagement étudiant. Cependant, en général, c'est aussi une coopération de différentes parties prenantes qui a initié le processus, comme dans le groupe précédent. Par exemple, à l'Université de Vienne en Autriche, l'initiative est venue d'une combinaison de trois types d'acteurs différents : les étudiants, les enseignants et le personnel administratif. Néanmoins, à la Faculté des affaires, de l'économie et des statistiques de l'université, seuls les étudiants l'ont initiée.

Dix établissements (27,8%) ont indiqué que c'était le rectorat / la direction qui était à l'initiative du processus. Dans quatre de ces EES, c'était le seul rectorat. Pour huit EES (22,2%) il s'agissait du personnel enseignant. A l'Université Kael de Grote College en Belgique et à l'Académie des Beaux-Arts (Accademia di Belle Arti) en Italie, les enseignants étaient les seuls à l'initiative d'une démarche de valorisation. Dans sept établissements d'enseignement supérieur, des étudiants et des organisations étudiantes (19,4 %) ont lancé l'initiative.

Il est intéressant de noter qu'au Medical College Prague en République tchèque, l'initiative est venue du parlement étudiant, du personnel académique, des “experts médicaux d'institutions externes” et d'EDUCA, un consortium d'établissements d'enseignement supérieur.



Une stratégie centralisée pour les établissements

La plupart des EES de ce groupe de réponse déclarent également avoir une stratégie centralisée concernant la valorisation de l'engagement étudiant.

Il existe cependant une différence entre la valorisation des différents cycles d'études. 83,3% des répondants reconnaissent l'engagement des étudiants en licence (1er cycle), alors que 55,6% reconnaissent l'engagement des étudiants en master (2e cycle). Ainsi, dans ce groupe, il apparaît que l'engagement est plus généralement reconnu dans les premières années d'un cursus que lorsque les étudiants avancent dans leurs études et sont plus spécialisés. Ceci est perceptible par rapport au groupe numéro un où il n'y avait pas de telles différences.

Favoriser la communication pour les étudiants

Dans ce groupe, le moyen le plus populaire d'informer sur les opportunités de valorisation de l'engagement étudiant sont les campagnes sur les campus sous forme de flyers, affiches, etc. Comme dans le premier groupe, l'organisation de réunions d'information pour les étudiants est également utilisée pour communiquer sur le sujet. Il est intéressant de noter que dans vingt-deux EES il y a des réunions d'information pour les étudiants, alors que seulement treize EES de ce groupe mettent en place des réunions d'information pour les personnels académiques et administratifs. L'Université des Sciences Appliquées VIVES en Belgique est un contre-exemple dans ce groupe. En effet, l'établissement a mis en place "un atelier pour le personnel académique mais pas de réunions d'information pour les étudiants".

Pays sans cadre politique concernant la valorisation de l'engagement

Vingt-sept réponses de Bulgarie, Chypre, Grèce, Lettonie, Pays-Bas, Pologne et Suède.

92,6% des réponses de ce groupe ont indiqué que les EES
valorisent l'engagement étudiant.



Deux établissements ne valorisent pas l'engagement étudiant

Dans ce groupe, deux établissements ont déclaré ne pas valoriser l'engagement étudiant. L'une des réponses vient de l'Université Linnaeus en Suède. Une des raisons qui justifie ce choix est que la participation des étudiants à des activités extrascolaires est une affaire privée et non universitaire: cela ferait un lien inapproprié entre les programmes académiques et la vie extrascolaire.

La deuxième réponse vient de l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce. Pour justifier ce choix, les obstacles juridiques au niveau du pays ont été mentionnés, ainsi que l'approche bureaucratique de l'université. Ils évoquent également le manque de moyens au sein de l'établissement. Il est intéressant de noter que l'Université Aristote de Thessalonique déclare qu'elle reconnaît l'apprentissage informel et non formel et les compétences acquises grâce à ces types d'apprentissage (et a créé un portefeuille de compétences), tandis que l'Université Linnaeus ne reconnaît ni l'un ni l'autre.

Différents exemples de reconnaissance

Globalement, les réponses dans ce groupe sont assez similaires à celles du deuxième groupe, avec un taux élevé de réponses "je ne sais pas" et "aucun" pour des valorisations spécifiques. Cependant, certaines conclusions peuvent être présentées :

→ Les formes les plus fréquentes de valorisation de l'engagement étudiant en Pologne sont la valorisation par des espaces dédiés aux associations, événements et campagnes de communication et les remises de prix. Il est plutôt rare de reconnaître l'engagement étudiant sous des formes formelles telles que les crédits ECTS. Les établissements d'enseignement supérieur polonais n'ont pas non plus tendance à ajouter des mentions aux diplômes pour les étudiants engagés.

→ L'Université de Chypre valorise aussi par des espaces dédiés aux associations, événements, campagnes de communication pour les activités politiques. C'est assez rare dans le panorama général de l'enquête. Pour les mandats extérieurs à l'établissement, les activités dans les ONG, les associations à but non lucratif, les organisations d'étudiants, les activités liées à la citoyenneté, l'université organise une cérémonie de remise des prix et remet des certificats de volontariat.



- Une réponse (sur quatre) de l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce indique qu'elle délivre des certificats de volontariat pour tous les types d'activités.
- L'Université de Lettonie présente des formes plus complexes de valorisation de l'engagement étudiant. L'intégration de l'engagement étudiant dans les programmes d'études est possible pour des activités telles que le mentorat et pour des mandats en tant que représentants étudiants au sein de l'établissement. Il est également possible de faire reconnaître l'engagement des étudiants par le biais d'un module optionnel et d'adapter son emploi du temps pour les activités de mentorat. Les étudiants engagés dans des activités politiques peuvent s'attendre à une valorisation sous la forme d'un statut spécifique et d'une cérémonie de remise des prix.
- Parmi les réponses des Pays-Bas, il y a un EES qui se démarque des autres par ses modalités de valorisation de l'engagement étudiant : l'Université d'Amsterdam. Il reconnaît toutes les activités énumérées dans la question: crédits ECTS, intégration dans le cursus, module au choix. Alors que des formes de valorisation moins formelles et moins académiques telles que le statut spécifique pour les étudiants engagés, les certificats de volontariat et la valorisation de l'engagement des étudiants sont utilisées pour l'engagement dans les ONG, les associations à but non lucratif, les organisations d'étudiants et les activités liées à la citoyenneté. L'Université organise une cérémonie de remise de prix pour des activités telles que des mandats en tant que représentants étudiants au sein de l'établissement, le mentorat, l'engagement dans des ONG, des associations à but non lucratif, des organisations d'étudiants et des activités liées à la citoyenneté.
- L'Université de Maastricht aux Pays-Bas valorise l'engagement étudiant par des espaces dédiés aux associations, événements, campagnes de communication, pour toutes les activités à l'exception de l'engagement politique. De même, l'Université Halmstad de Suède (qui reconnaît toutes les activités, à l'exception des activités politiques) intègre l'engagement dans ses cursus, via un module optionnel.
- L'Université d'Utrecht, aux Pays-Bas, a également mentionné le soutien financier comme une forme de valorisation de l'engagement des étudiants.



Mettre l'accent sur la reconnaissance des compétences acquises

Dans ce groupe de réponses, la plupart des personnes interrogées ne savent pas si l'établissement reconnaît des compétences non explicitement mentionnées dans les résultats attendus d'apprentissage. Parmi ceux qui savent, neuf déclarent ne pas reconnaître de telles compétences, alors que quatre seulement déclarent le faire (deux des Pays-Bas, un de Pologne et un de Suède).

- L'Université des sciences appliquées HAN aux Pays-Bas souligne qu'elle reconnaît les compétences interculturelles des étudiants qui sont revenus de programmes d'échange. En outre, l'Université d'Amsterdam répertorie les compétences interculturelles parmi de nombreuses autres compétences qu'elle reconnaît : “des compétences comme l'auto-apprentissage, l'entrepreneuriat, les compétences interculturelles, le design thinking et d'autres compétences transférables/d'employabilité sont reconnues dans diverses activités coordonnées par UvA Student Services”.

Reconnaissance de l'engagement des doctorants

Cinq EES polonais valorisent l'engagement des doctorants (sur neuf EES de ce groupe, qui déclarent valoriser l'engagement des étudiants de troisième cycle), alors que par exemple aucun EES néerlandais ne le reconnaît. Cela pourrait être le résultat de perceptions différentes des doctorants. Dans certains pays, ils sont davantage perçus comme des étudiants, tandis que dans d'autres pays, ils ont le statut de chercheur ou d'universitaire.

Communication pour la communauté académique

Comme dans les deux groupes décrits ci-dessus, dans ce groupe d'EES, les moyens populaires d'informer la communauté étudiante sur les possibilités de la valorisation sont l'organisation de réunions pour les étudiants. Cependant - ce qui diverge des groupes précédents - ici apparaissent d'autres moyens de communication comme les festivals, foires et divers événements de promotion sur le sujet (51,9%), à part égale avec des conférences, forums et autres événements académiques (51,9%). Les formes de communication indirectes telles que les campagnes en ligne et traditionnelles, à la fois à travers l'université et sur les canaux de départements particuliers, sont un peu moins populaires avec 44,4% de réponses pour chacune. Par exemple, l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas a une page de fans sur Facebook dédiée : www.facebook.com/bestuurlijkactiefutrecht.



Pourquoi les EES valorisent l'engagement étudiant ?

Si l'on considère les principales motivations des EES qui ont répondu à l'enquête, on retrouve des visions assez similaires dans les pays interrogés. Les principales raisons sont les étudiants et leur avenir.

- La première raison est de “responsabiliser les étudiants pour leur avenir (professionnel et en tant que citoyens engagés), en renforçant les parcours académiques des étudiants avec la reconnaissance des expériences d'engagement et des compétences associées”.
- La deuxième raison est d'aider les élèves à développer des soft skills (intelligence émotionnelle & sociale, communication, travail d'équipe, écoute, etc.).
- La troisième raison est de faciliter l'insertion des étudiants sur le marché du travail.

Développer leur citoyenneté et augmenter le nombre d'étudiants engagés au sein de l'établissement sont d'autres raisons que les répondants ont cochée²³.

Ces premières raisons sont plutôt axées autour des étudiants, alors que celles axées autour de l'institutionnel, de l'établissement arrivent plutôt en troisième position : “renforcer les responsabilités sociales et la mission sociétale de l'établissement”. Cela signifie que les universités ont également une volonté de progrès pour la communauté académique.

Il est intéressant de noter qu'il n'y avait que deux EES (sur cent vingt), qui ont indiqué comme principale raison “adhérer à la législation” (Il s'agit de l'Université d'Orléans en France et de l'Université hongroise des Beaux-Arts).

²³ Dans l'enquête, les répondants ont été invités à classer les 12 raisons suivantes par ordre d'importance : Développer la citoyenneté ; “Autonomiser les étudiants” pour leur avenir (professionnel et en tant que citoyens engagés), en renforçant les parcours académiques des étudiants par la reconnaissance des expériences d'engagement et des compétences associées ; Faciliter l'accès aux activités parascolaires pour tous les élèves; Faciliter l'intégration des étudiants au marché du travail; Reconnaître formellement les compétences non disciplinaires développées ; Aider les étudiants à développer des soft skills (intelligence émotionnelle & sociale, communication, travail d'équipe, écoute, etc.); Promouvoir l'engagement des étudiants et augmenter le nombre d'étudiants engagés au sein de l'établissement ; Renforcer les responsabilités sociales et la mission sociétale de l'établissement ; Respecter la législation ; Redynamiser le campus universitaire et la vie étudiante universitaire.



RÉUSSITES ET LIMITES DE LA MISE EN PLACE DE LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Les composants nécessaires pour la valorisation de l'engagement étudiant

On a demandé aux répondants quelles sont les conditions nécessaires pour réussir à mettre en place une méthode de valorisation de l'engagement étudiant. Les réponses ont été réparties en sous-groupes d'opinions et de vision sur la question :

→ Coopération et accords entre les employés à différents niveaux de l'université.

- "Une importante concertation entre toutes les parties prenantes (départements de formation, présidence et étudiants) permettant de définir une feuille de route votée dans les différents conseils de l'université (conseils de départements de formation, conseil de la formation et de la vie étudiante, conseil d'administration)", Paris Université Dauphine, France.
- "Adhésion de l'ensemble des professionnels de la communauté universitaire (personnels administratifs et techniques, enseignants chercheurs)", Université de Tours, France.
- "Pour qu'une reconnaissance effective soit mise en œuvre, il est d'abord nécessaire d'effectuer une grande sensibilisation du personnel enseignant et du personnel administratif et des services de l'université."²⁴, Université d'Estrémadure, Espagne.
- "Le soutien des autorités. Lien avec le personnel dont les rôles sont consacrés uniquement à ce sujet particulier. État d'esprit commun de la communauté universitaire selon lequel la reconnaissance d'un tel engagement est précieuse et importante", Université de Varsovie, Pologne.

²⁴ Citation originale en espagnol: "Para que se pueda implementar un reconocimiento efectivo, es necesario realizar primero una gran labor de concienciación entre el profesorado y el personal de administración y servicios de la universidad".



- “Soutien institutionnel”, Dublin City University, Ireland.

→ Définitions claires de l'engagement, des compétences et des méthodes :

- "Répondre à la question suivante: quels sont les apports personnels, les qualités, les défauts, les compétences identifiés au travers de cet engagement.", Institut agricole ISARA-Lyon, France.
- "Définir les modalités de reconnaissance clairement et en amont.", EISTI - Ecole Supérieure d'Informatique et d'Ingénierie Mathématiques, France.
- “Des modifications réglementaires et législatives sont nécessaires. Les méthodes de reconnaissance institutionnelle doivent suivre des critères plus simples.”, Université Eötvös Loránd, Hongrie.
- "L'existence d'un cadrage qui explicite de manière claire les différentes modalités et procédures de reconnaissance de l'engagement étudiant.", Université Rennes 2, France.

→ Vision axée sur les étudiants :

- “Communication, simplicité, cohérence, validation des acquis pertinente pour l'étudiant”, Grenoble Ecole de Management, France.
- "Information aux étudiants. Implication des étudiants ce qui a de plus en plus tendance à se développer". ENGEES - Ecole Nationale pour l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, France
- "Expliquer l'intérêt pour l'étudiant : gain, autonomie, expérience de management, gestion budgétaire, gestion de projets etc + crédit ECTS." , ISTECS - Institut d'Enseignement Supérieur Marketing et Commercial, France.
- “Les étudiants et non le personnel académique/administratif doivent communiquer sur l'engagement étudiant.”, Faculté d'économie, Université de Lodz, Pologne.
- “La volonté des étudiants de participer aux opportunités offertes.”, Université de Hradec Králové, République tchèque.



- “Implication des étudiants dans la mise en place des procédures.”, Université de Gand, Belgique.
- “Accepter le potentiel du leadership étudiant”, University College Cork, Irlande.

→ Vision axée sur la coopération des différents acteurs :

- “Échanges entre la direction de Polytech Angers et les élus étudiants lors de réunions de validation / jurys.”, Istia-Polytech Angers, l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université d'Angers, France.
- “Il faut rassembler étudiants et enseignants autour du projet et arriver à un consensus.”, Grenoble Ecole de Management, France.
- “Des liens forts entre étudiants et école, des moyens financiers, du temps pour les étudiants pour réaliser leurs projets, de l’encadrement à la formation pour les accompagner”, EM Normandie - Ecole de Commerce, France.
- “Il doit y avoir un soutien pour les classes et promotions. Niveaux de défi académique. Communication, collaboration, participation active aux activités d'apprentissage et expériences éducatives enrichissantes. Interactions entre élèves et enseignants. Soutenir l'environnement familial.”, HAN University of Applied Sciences, Pays-Bas.

→ Intégration officielle de la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les programmes d'études :

- “La valorisation intégrée officiellement dans les parcours de formation des étudiants”, Université de Cergy-Pontoise, France.
- “Intégration de l'engagement étudiant dans la réussite d'un cours.”, Le centre des compétences-clé de l'Université de Fribourg, Allemagne.
- “Il doit y avoir obligatoirement un lien direct entre le programme et l'engagement et une réflexion sur l'engagement.”, VIVES University of Applied Sciences, Belgique.



- “Cela peut être intégré au programme académique obligatoire.”²⁵, Université de Vic – Université centrale de Catalogne, Espagne.

→ Parmi les réponses, il y avait également deux facteurs intéressants uniques pour les répondants lituaniens, que nous n'avons pas retrouvé dans d'autres EES :

- Focus sur les futurs employeurs : “Demande express des futurs employeurs sur la reconnaissance. Les étudiants voient alors la vraie valeur de l’engagement et pourquoi ils devraient y consacrer du temps”, Université Mykolas Romeris, Lituanie.
- Questions juridiques du pays : “Modifications de la réglementation de la reconnaissance de l'engagement étudiant dans le système juridique lituanien. Politique et soutien de l'université et initiatives des étudiants.”, Université lituanienne des sciences de la santé.

Principaux obstacles à la valorisation de l’engagement

Les principaux obstacles de mise en œuvre ont été répartis dans des sous-groupes d’opinion et de visions différentes :

- Vision axée sur la conviction du personnel de l’établissement, à différents niveaux:
- "Faire accepter à une partie du corps enseignant l'importance de l'engagement étudiant nécessitant une reconnaissance académique significative (bonus sur la moyenne générale de l'année).", Université Paris-Dauphine, France.
 - “Les enseignants”, Institut National des Hautes Etudes Agricoles de Montpellier, (Montpellier SupAgro), France.
 - “Manque de motivation de l'administration”, Université de Technologie de Kaunas, Lituanie.
 - "L'absence d'adhésion de l'ensemble des professionnels de la communauté universitaire. L'absence de volonté politique.", Université de Tours, France.

²⁵ Citation originale en espagnol: "Que pueda incorporarse dentro del currículum académico obligatorio".



- “La manière de comprendre, pour les différentes équipes du recteur, l'importance du rôle des étudiants dans l'université. Cela ne permet pas de mettre en œuvre une sensibilisation et de reconnaître le travail des étudiants engagés.”²⁶, Université d'Estrémadure, Espagne.

→ Vision axée sur les ressources requises pour la mise en place :

- "Volonté de l'établissement : moyens humains", Grenoble Ecole de Management, France.
- “Manque de toutes sortes de ressources (financières et non financières) pour accroître l'engagement des étudiants.”, Université de technologie de Kaunas, Lituanie.
- “Fonds financiers limités.”, Université de Hradec Králové, République tchèque.

→ Perte de l'esprit “réel” de l'engagement une fois celui-ci reconnu :

- “L'engagement devient une "obligation" et il perd de son sens.”, ESAIP - Ecole Supérieure d'Ingénieurs, France.
- "Tant que la reconnaissance se fait par le biais d'un supplément au diplôme cela reste basé sur les volontés individuelles. En revanche, l'attribution d'ECTS rendrait l'engagement étudiant obligatoire pour pouvoir valider l'intégralité de la formation. Ce sujet est donc en cours de discussion au sein de l'établissement.”, École nationale vétérinaire de Toulouse, France.

→ Vision axée sur le manque de temps des étudiants :

- “Les étudiants ont peu de temps après leurs études ou travaillent déjà à temps partiel.”, FH Oberösterreich/Université des sciences appliquées de Haute-Autriche.

²⁶ Citation originale en espagnol: "La forma de entender, por parte de los distintos equipos Rectorales, la importancia del papel de los estudiantes en la universidad, que no permite implementar medidas para concienciar y reconocer la labor de los estudiantes comprometidos."



- “Les étudiants sont très absorbés par leurs activités pédagogiques, qui laissent parfois peu de temps à l'engagement social.”, University College Ghent, (HOGENT), Belgique.

→ Vision axée sur le manque d'intérêt des étudiants :

- “Faible intérêt des étudiants.”, Université des sciences de l'environnement et de la vie de Wroclaw, Pologne.
- “Les étudiants sont plus concentrés sur leurs études et leur travail”, Université de Lettonie.
- “Les étudiants ne tiennent pas forcément à valoriser leur (s) engagement(s) dans le cadre de leurs études.”, Université de Haute Alsace, France.

→ Absence de politique ou d'une stratégie centralisée :

- “Les programmes d'études ne connaissent pas toujours le concept. Il est considéré comme un complément au programme d'études.”, VIVES University of Applied Sciences, Belgique.
- “(...) Les règles doivent être suffisamment précises tout en laissant une certaine marge de coordinateurs de programme pour trouver un bon ajustement dans les programmes individuels.”, Université de Vienne, Faculté des affaires, de l'économie et des statistiques, Autriche.
- “Précisément à intégrer dans le cursus académique. Il s'agit actuellement d'une activité facultative. Les crédits obtenus peuvent également être obtenus par le biais de cours optionnels. ***Un changement dans la conception institutionnelle du volontariat est également nécessaire.***”²⁷, Université de Vic – Université centrale de Catalogne, Espagne.

→ Vision axée sur les règles rigides dans l'établissement :

²⁷ Citation originale en espagnol “Precisamente que se incorpore en el currículum académico. Actualmente es una actividad opcional. Los créditos que se obtienen pueden realizarse a través de asignaturas optativas también. Y mayor difusión. También es necesario un cambio en la concepción institucional del voluntariado.”



- “La variété des typologies et la rigidité des programmes.”²⁸, Université de Barcelone, Espagne.
- “Pratiques de reconnaissance de crédit rigides”, Université Eötvös Loránd, Hongrie.

→ Fait intéressant, parmi les réponses françaises, la variété des possibilités de s'engager et d'obtenir une reconnaissance a été mentionnée par deux EES comme un obstacle à une mise en œuvre réussie. A l'inverse, l'EISTI (Ecole Supérieure d'Informatique et d'Ingénierie Mathématiques) a mentionné la variété des possibilités comme une condition pour réussir la reconnaissance de l'engagement étudiant.

- "la multiplicité des opportunités à saisir et la difficulté de faire des choix", EM Normandie - Business School, France.
- "L'ouverture à l'ensemble des étudiants (Diversité des profils et des cursus, des niveaux et du degré d'engagement)", Université de Paris, France.

²⁸ Citation originale en espagnol: "La variedad de tipologías y la rigidez de los planes de estudio".



OBSERVATIONS FINALES ET PROCHAINES ÉTAPES

Interrogés sur leur connaissance des politiques sur la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les établissements d'enseignement supérieur, les répondants sont mieux informés sur les législations nationales (38,3%) que les européennes (seulement 16,7%).

70% des répondants aimeraient être informés des résultats futurs du projet européen STEP, ce qui montre que les EES sont intéressés par le thème de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement étudiant. Soixante-cinq répondants ont également accepté d'être recontactés au sujet de leur expérience, ce qui montre également une volonté de coopération pour développer ce thème et partager les connaissances et les bonnes pratiques entre les EES européens.

Une telle approche est un bon signe, et c'est encourageant pour l'avenir du projet. Selon la dernière partie du rapport, concernant les éléments de réussite et les principaux obstacles, il existe un fort besoin de coopération entre les différents acteurs de la vie académique. De plus, il est nécessaire que toute la communauté universitaire agisse pour réussir. Des changements juridiques et institutionnels sont nécessaires, mais également des changements de perspective et de vision, étant donné que différents programmes et approches doivent être flexibles et adaptables.

Les résultats de l'enquête montrent que les établissements peuvent définir différemment la valorisation ou l'engagement. Une forme de valorisation considérée comme formelle pour certains EES pourrait être considérée comme informelle dans un EES d'un autre pays ou d'une autre région. Il existe différentes visions au sujet de la reconnaissance de l'engagement des étudiants. Certains EES sont axés sur les tâches ou les compétences ; il y a aussi des établissements, qui sont plus thématiques ou centrés sur le terrain. En termes de méthodes de reconnaissance, de nombreux EES ont déjà des règles et des structures formelles et bien établies, tandis que certains établissements abordent le sujet sous une forme moins formelle mais plus motivante et valorisante. Il existe également des établissements qui essaient de combiner toutes ces formes et méthodes. Il ne s'agit pas



seulement de différences entre les pays : avec des traditions et des antécédents culturels différents, des méthodes et réglementations différentes sont également visibles au niveau national. Les établissements en sont conscients, comme par exemple le répondant de la London Business School au Royaume-Uni : “La London Business School est une école de commerce de troisième cycle sélective et coûteuse. Je pense que certaines des réponses/questions à ce sujet peuvent ne pas correspondre à l’objet de votre étude, car l’engagement des étudiants est très différent ici que dans une université typique”.

Cependant, l’analyse des réponses de l’enquête montre également de nombreuses similitudes aux niveaux international et national. Il existe des modalités de reconnaissance similaires pour des activités comparables, telles que la reconnaissance de l’engagement étudiant au sein de l’établissement. Il existe également des formes d’engagement étudiant, qui sont peu susceptibles d’être reconnues par les établissements d’enseignement supérieur, comme par exemple l’engagement religieux ou politique.

Les EES ayant répondu à l’enquête travaillent également activement au développement de la reconnaissance et la valorisation de l’engagement étudiant, comme par exemple l’Université Paris-Est Créteil : “Notre université est actuellement en cours d’une réflexion pour favoriser l’engagement de tous les étudiants, certaines composantes sont déjà bien avancées sur ce sujet, d’autres pas du tout.”

Les réponses à l’enquête ont présenté des perspectives intéressantes sur la situation des EES en Europe ; cependant, il est impossible d’esquisser des remarques générales sur l’image de la valorisation de l’engagement des étudiants dans les États membres de l’Union européenne sur cette base. La suite des activités du projet européen STEP sera l’occasion d’approfondir ce sujet. Par conséquent, pour enquêter sur les différentes visions du personnel académique et administratif des EES européens, et en outre, pour le comparer avec le point de vue des étudiants; le consortium du projet européen STEP a commencé à mener des entretiens semi-structurés à partir d’établissements choisis. Ces entretiens ont pour but d’interroger les étudiants, les enseignants et le personnel sur leur compréhension de l’engagement, leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis des de la mise en place d’un tel projet. L’objectif principal de la prochaine activité du projet européen STEP est d’analyser comment la valorisation de l’engagement étudiant dans le système d’enseignement



supérieur varie en fonction des visions individuelles des membres de la communauté universitaire. Les résultats des entretiens, ainsi que les résultats de l'enquête et la carte des cadres politiques, conduiront à un rapport sur le cadre de reconnaissance au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Tous les résultats de l'étude majeure permettront au consortium de développer des outils pour contribuer à une meilleure reconnaissance de l'engagement à travers l'UE.

Les productions intellectuelles du projet européen STEP, après l'étude sont :

- Un “Guide de bonnes pratiques” en matière de reconnaissance de l'engagement étudiant ;
- Un prototype de “Plateforme d'engagement et de compétences”, une plateforme numérique pour aider les étudiants à identifier les compétences qu'ils ont acquises au cours de leurs expériences de volontariat ;
- Un “kit de formation européen STEP” comprenant des outils de formation sur la reconnaissance de l'engagement des étudiants pour le personnel des EES, des outils de formation pour les personnels des EES pour former les étudiants engagés, des outils de formation pour les étudiants engagés, des vidéos tutorielles et un guide du formateur ;
- Un ‘Livret de recommandations’ basé sur les résultats de l'étude et destiné aux pouvoirs publics locaux, nationaux et européens.



SOURCES

1. eLene4work: www.elene4work.eu.
2. “Établissements d'enseignement supérieur et de recherche”
http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html#Que_sont_les_Communautes_d_universites_et_d_etablissements_COMUE [20/08/2019].
3. Fonds “Engage small things matter” du collège universitaire de Ghent (HO Gent), en Belgique: www.hogent.be/fondsengage.
4. “Liste des regroupements: 19 COMUE, 7 associations et 3 établissements expérimentaux”: www.cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Etablissements_et_organismes/68/2/Liste_regroupements_Associations_et_COMUE_et_associes_1er_fevrier_2018_890682.pdf [20/08/2019].
5. Carte des cartes politiques: www.animafac.net/minisite/european-step/european-step-en/.
6. Open Badges à l'université de Tours: www.openbadge.univ-tours.fr/.
7. Les résultats de l'enquête du projet européen STEP - Annexe 2: www.asso.li/annex2
8. “Que sont les Communautés d'universités et d'établissements (COMUE)?” : www.asso.li/infoCOMUE.



CONTACTS

Si vous avez besoin de plus amples informations sur l'enquête et le présent rapport, veuillez contacter :

Katarzyna Kucharska

Coordinateur de projet, Centre de Volontariat de l'Université de Varsovie

e-mail : km.kucharska@uw.edu.pl

Si vous avez besoin de plus d'informations sur l'étude, veuillez contacter:

Lola Bonnet-Pol

Chargée de recherche européenne, Animafac

e-mail : lbonnetpol@animafac.net

e-mail : info@animafac.net



Mission « Démocratie Universitaire »

Rapport produit dans le cadre de la consultation pour la
création d'un « Statut » de l' élu à Nantes Université – 2023

Contact : mission-democratie@univ-nantes.fr

url.univ-nantes.fr